

# Habitation *La Mothe* à Logois n° 64

## 1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamotte-Aignon.

(carte de 1717 du Père Lombard)



(Carte de Siredey de 1832)

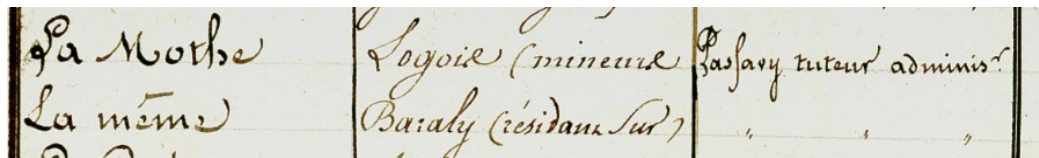


Notre habitation correspond à la **parcelle n° 64**.

Elle est comprise entre l'habitation *la Philippine* à Joseph Pain (n° 65) et celle de *la Providence* à Douillard (n° 63).

## 2. Les habitants

Les premiers habitants retrouvés, notés sur l'inventaire de 1822, sont les mineurs Logois et Baraly, résidant sur l'habitation dite *La Mothe*.



Le père, Guillaume Louis Félix Logois naît en Martinique et se marie avec Madeleine Adélaïde Dubreuil, nièce de Jean Baptiste Baraly (décédé en 1824 sur notre habitation). Il s'éteint dans sa maison de Cayenne en 1812 laissant cinq enfants dont les deux derniers, jumeaux, naissent après son décès.

Le fils, Louis Dominique, héritier de son père, reprend l'exploitation de l'habitation. Il décède en 1837 et lègue à Toussaint Baraly sa propriété. Ce dernier décède en 1842 et sa mère, Fanny Baraly, hérite de ses biens.

A son décès, antérieur à l'année 1850, ses frères, Prothé et Joseph Gilbert, deviennent les propriétaires de l'habitation *La Mothe*.

### Généalogie Logois

Guillaume Louis Félix 1/11/1765 (**Le Moule, Martinique**) – 16/8/1812 (**Cayenne**) & xxx

- Lafontaine 15/10/1794 (**Kourou**) - ?

Guillaume Louis Félix 1/11/1765 (**Le Moule, Martinique**) – 16/8/1812 (**Cayenne**) & 15/9/1800 (**Approuague**) Madeleine Adélaïde **Dubreuil** 16/3/1778 (**Cayenne**) – 24/8/1820 (**Kourou**)

- Louis Dominique 30/8/1805 (**Cayenne**) – 15/3/1837 (**Cayenne**)
- Marie Agnès 10/7/1808 (**Cayenne**) – 10/12/1835 (**Cayenne**)
- Joseph Michel 27/6/1810 (**Cayenne**) – 16/8/1818 (**Cayenne**)
- Jean Baptiste Guillaume Félix 1/2/1813 (**Cayenne**) – 10/9/1818 (**Cayenne**)
- Elisabeth Thérèse 1/2/1813 (**Cayenne**) - ? & 31/7/1832 (**Cayenne**) Eugène **Dayrie** 26/2/1804 (**Bordeaux**) - 5/5/1838 (**en mer**)

### Généalogie Baraly

Christine ca 1789 – 30/10/1849 (*la Mothe*)

- Fanny ? - ?
  - Toussaint ?- ?
  - Jean Baptiste Pierre 20/11/1829 (*Pachicourt*) - ?
  - Marie Thérèse 15/2/1834 (*La Mothe*) - ?
  - Jean Baptiste Edouard 12/1/1836 - (*La Mothe*) - ?
- **Prothé** ca 1810 – 11/9/1873 (*Ste Suzanne*) & 18/11/1834 (*Tonnegrande*) Ursule veuve **Jérôme** ca 1810 – 8/2/1866 (*La Mothe*)
- **Prothé** ca 1810 – 11/9/1873 (*Ste Suzanne*) & 2/2/1869 (*Tour de l’Ile*) Suzanne **Génus** ca 1821 (*Approuague*) - ?
- Joseph **Gilbert** ca 1817 – 1/9/1856 (*Lamothe*) & 3/7/1839 (*Cayenne*) Reine Françoise Victoire
  - Marie Ursule Elisa 1/1/1841 (*Cayenne*) - ?
  - Marie Rose Anodine 1/12/1842 (*Cayenne*) - ?
  - Marie Adélaïde Fanny 12/7/1844 (*Cayenne*) - ?
  - Jean Baptiste Eudoxe 26/11/1851 (*Cayenne*) - ?
  - Emile ca 1852 - 23/7/1853 (*Lamothe*)

Joseph ? - après 1764 & 26/4/1746 (*Roura*) Marguerite **Marcourelle** 27/10/1722 (*Cayenne*) – 11/1/1764 (*Cayenne*)

- Gilbert Joseph 20/3/1753 (*Roura*) - ?
- Jean Baptiste Blaise 6/10/1754 (*Roura*) - 6/10/1754 (*Roura*)
- Thérèse 11/7/1757 (*Cayenne*) - ? & 3/11/1774 (*Cayenne*) Louis Gabriel **Dubreuil**
  - Magdeleine Adélaïde 16/3/1778 (*Cayenne*) – 24/8/1820 (*Kourou*) & 15/9/1800 (*Approuague*) Guillaume Louis Félix **Logois** 1/11/1765 (*Le Moule, Martinique*) – 16/8/1812 (*Cayenne*)
- Jean Baptiste ? - 19/3/1824 (*La Mothe, Tour de l’Ile*)

Prothé Baraly se marie en 1869 avec Suzanne Génus, installée depuis au moins l’année 1857, sur l’habitation *la Mothe* et propriétaire depuis 1867 de l’habitation *Sainte Suzanne*. Prothé Baraly décède en 1873 sur *Sainte Suzanne*. Sa belle mère, Anne Marie Génus, y est déclarée morte en 1875, dernière année de la mention *Sainte Suzanne* à l’état civil. L’année du décès de Suzanne est inconnue.

Entre temps, en 1850, Prothé et son frère vendent<sup>1</sup> à Christine Edmond, résidant sur *La Mothe*, quatre hectares de terrain. En réalité, il s’agit de Christine Sautro mariée à Edmond

1 AT Guyane, acte notarié n° 43 du 18 février 1850, notaire Déchamp, 1 Mi 264.

Sautro. Leur habitation est dite *Sainte Christine*.

### Généalogie Sautro

Christine ca 1806 – 9/12/1870 (*Cayenne*) & Edmond **Sautro** ca 1818 – 25/6/1862 (*Sainte Christine*)

Christine ca 1806 – 9/12/1870 (*Cayenne*) - & 18/10/1864 (*Tour de l'Île*) **Bala dit Balarouge** ca 1816 – 16/10/1877 (*Sainte Christine*)

En 1864, Christine Sautro, après le décès de son époux en 1862, se remarie avec Bala dit Balarouge. Elle décède en 1870. Bala dit Balarouge se remarie en 1872 et décède sur son habitation en 1877 suivi par son épouse Athénie Messenie en 1879.

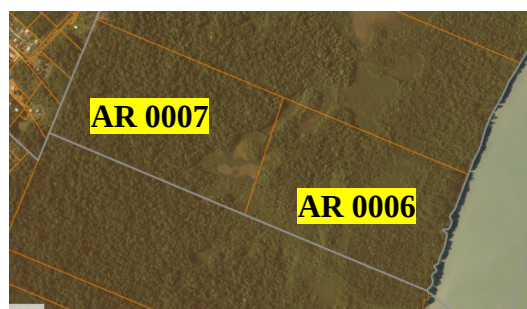
Par ailleurs, de nombreux habitants seront domiciliés sur notre habitation *La Mothe* ou *Lamotte*, la plupart célibataires.

## 3. Le terrain, les bâtiments et les productions

### 3-1 Le terrain



IGN, cadastre 2023



Le terrain est composé des parcelles AR 0006 et AR 0007. Sa superficie est identique aux autres parcelles issues du morcellement de l'habitation à Lamotte-Aignon. Mais, le cadastre est erroné.<sup>2</sup>

Nos deux parcelles sont boisées et inoccupées.

<sup>2</sup> Se rapporter à l'étude de l'habitation *l'Occasion*.



### 3-2 Les bâtiments

La carte de 1832 indique des bâtiments à la limite du terrain de *la Philippine* en bordure du Mahury.



### 3-3 Les productions

Nous avons :

**En 1822 :**

- **Mineurs Logois:** 54 esclaves, 1,5 carrés de cannes à sucre, 1000 girofliers, 5,5 carrés cultivés
- **Baraly :** 6 esclaves, pas de production

**En 1832 :**

- 50 esclaves, coton, girofle

**En 1861 :**

- L'habitation est absente du recensement.

Environ une cinquantaine d'esclaves cultivaient des cotonniers et des girofliers. L'abolition de l'esclavage a du mettre fin à ces activités agricoles.

## 4. Vestiges

Une reconnaissance sur le terrain en 2010 a permis de repérer un lieu anciennement habité. Il se caractérise par des bambous, des manguiers et de la présence de la plante dite couachi<sup>3</sup> ou quinine de Cayenne.

De par ses propriétés anti paludéennes, cette dernière plante se retrouve fréquemment sur les lieux des anciennes implantations humaines.



**Quassia amara**



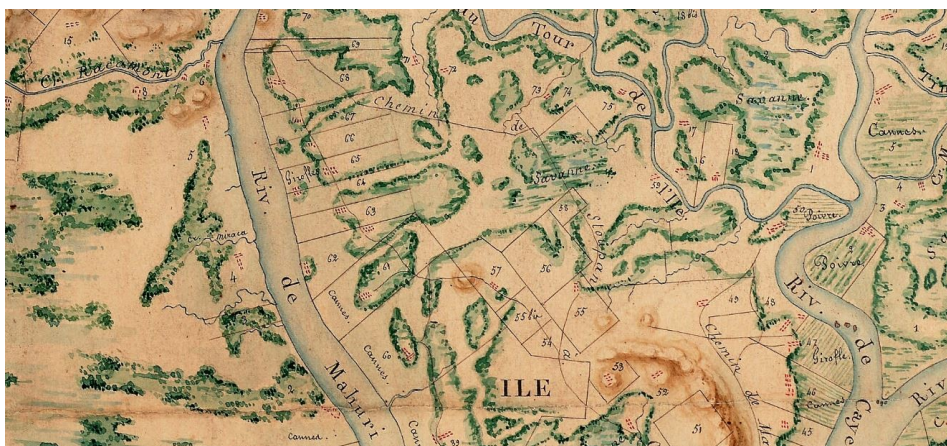
3 Quassia amara.

# Habitation *La Providence* à Etienne Douillard n° 63

## 1. La situation géographique

Ce terrain de la commune de Matoury en Guyane se situe sur la rive gauche du Mahury. Il est l'un des terrains donné en concession par le gouvernement lors de la redistribution des terres de l'ancienne habitation à Lamotte-Aigron.

(carte de 1717 du Père Lombard)



(Carte de Siredey de 1832)



Notre habitation correspond à la **parcelle n° 63**.

Elle est comprise entre l'habitation *La Mothe* à Logois (n° 64) et *l'Egyptienne* (n° 62).

L'acte de vente de 1848 reprécise la carte de 1832

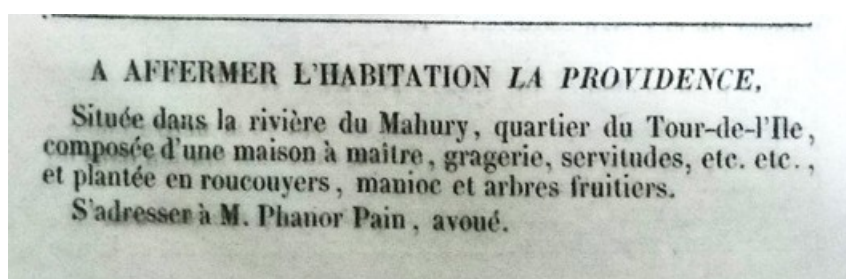
« Une habitation dite la Providence, située en cette colonie, quartier du Tour de l'Ile, bornée le devant par la rivière du Mahury, d'un côté par la propriété des [?] Logois, de l'autre par celui du père Guérin et dans le fond par des savanes<sup>4</sup>.»

## **2. Les habitants**

C'est à nouveau le recensement de 1822 qui nous fournit le nom d'un premier habitant connu à savoir Louis Binder, propriétaire de l'habitation *la Providence*. Nous n'avons trouvé aucunes informations concernant cet habitant.

En 1832, le propriétaire est Etienne Douillard, négociant né à Nantes. En 1845, il est commandant du quartier du Tour de l'Ile (démission en 1846). Par un acte notarié du 24 avril 1847 (?), son épouse, Françoise Louise Mosse, devient propriétaire de l'habitation. Séparée en biens de son époux, elle vend<sup>5</sup>, en 1848, notre habitation dite *la Providence* à Théodore Honorat Lemonnier, propriétaire demeurant à Cayenne. Auparavant, en 1844, il était régisseur de l'habitation *Petit Cayenne* située à l'embouchure de la rivière de Cayenne.

En 1858, une annonce parait dans *la Feuille de la Guyane* pour affermer l'habitation.



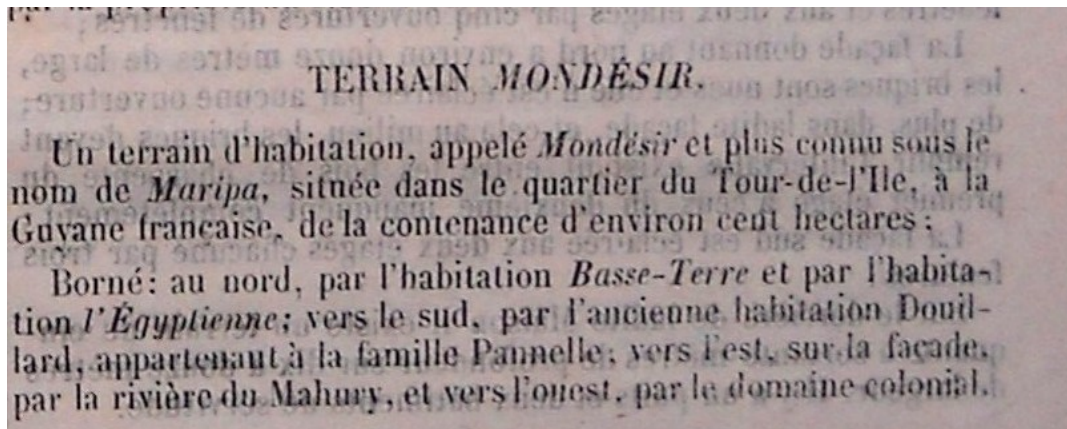
Plus tard, en 1869, notre habitation figure dans le bornage de l'habitation voisine *Mondésir* appartenant à Urbain Flotte. On la décrit comme « l'ancienne habitation Douillard » appartenant à la famille Pannelle (ou Panel), à priori, nouvelle propriétaire de *la Providence*.

---

4 AT Guyane, acte notarié du 14 décembre 1848, notaire Déchamp.

5 AT Guyane, acte notarié du 14 décembre 1848, notaire Déchamp.





(AT Guyane, Feuille de la Guyane de 1869, vente aux enchères des terrains de la succession Flotte)

### Généalogie Douillard

Etienne André & Henriette **Bouchet**

- Etienne ca 1797 (*Nantes*) - ? & 14/10/1823 (*Cayenne*) Françoise Louise **Mosse** 8/3/1807 (*Cayenne*) - ?
- Félix ca 1800 (*Nantes*) – 10/3/1854 (*Cayenne*) & 29/12/1823 (*Cayenne*) Marie Charitas Emeline **Moutier**

### Généalogie Panel

Marie Jeanne Elegie 20/8/1829 (*Kourou*) – 26/9/1883 (*Mondésir*)

- Louis Fernand Xavier dit Ferdinand 31/5/1847 (*Kourou*) - ? & 23/12/1903 (*Cayenne*) Marguerite **Mémorine** ca 1852 (*Rémire*) - ?
  - Alexandre Xavier 1/8/1873 (*Rémire*) - ?
  - Louis Irénée Adolphe 26/8/1876 (*Mondésir*) - ?
  - Marie Claire Clérinda 7/10/1878 (*Mondésir*) - ? & 12/4/1920 (*Cayenne*) Cornélien Elie **Criard**
  - Marie Eulalie Victoire 17/9/1881 (*Mondésir*) - après 4/6/1924 (*Cayenne*) & Joseph Emmanuel **Daguil**
    - Cécile Jeanne Emma 25/2/1906 (*Cayenne*) - 4/10/1976 (*Cayenne*)
  - Marie Eulalie Victoire 17/9/1881 (*Mondésir*) - après 4/6/1924 (*Cayenne*) & 18/2/1918 (*Cayenne*) Dutard St Just ???
  - Paul Léon David 28/2/1885 (*Mondésir*) – 23/7/1887 (*Lamotte*)
  - Paul Philemon Duterville 21/4/1890 (*Kourou*) - ?
- Marie Corina Elisabeth 25/9/1858 (*la Providence*) - ?



## Christian Lamendin – Avril 2023

La généalogie d'une partie de la famille Panel indique des naissances sur l'habitation voisine de *Mondésir* à Guérin père et une seule en 1858 sur l'habitation *la Providence* ? La famille habite-t-elle réellement sur *la Providence* comme le disait l'annonce de 1869 ?

Par ailleurs, nous avons la nommée Marceline Carmin, fermière<sup>6</sup> de *la Providence* en 1886. La généalogie de sa famille indique une occupation depuis 1859 de cette habitation, une année après la mise en fermage. Elle serait donc la fermière de l'annonce de 1858. Cette dernière se marie à Kaw en 1907 avec Louis Eugène Papel.

Après cette année 1886, nous n'avons plus de renseignements sur notre habitation.

### Généalogie Carmin

Sylvie ca 1807 - 5/2/1902 (**Kaw**) ? & xxx

- Eudoxie ca 1828 - ? & 22/11/1851 (**Tonnegrande**) Michel **Aypo**
- Hippolyte ca 1830 - ?

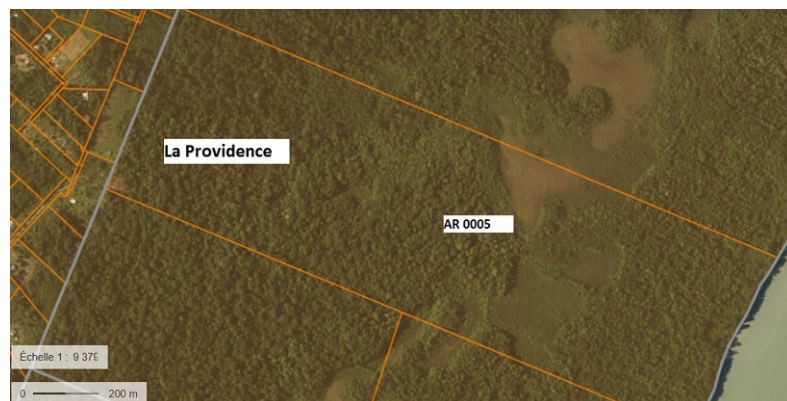
Sylvie ca 1807 - 5/2/1902 (**Kaw**) & 13/9/1849 (**Ile de Cayenne**) Antoine **Cosca (Casca)** ca 1787 – 25/4/1864 (**la Providence**)

- Suzanne Geneviève ca 1833 – 5/12/1870 (**Trois amis, Ile de Cayenne**)
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & xxx
  - Gustave Mathieu 4/9/1856 (**Trois amis, Ile de Cayenne**) - 14/6/1885 (?)
  - Clémence Alexandrine 19/9/1859 (**la Providence**) - ?
    - Alexandrine ca 1878 – 28/11/1880 (**Douillard**)
  - Anne Antoinette 2/8/1861 (**la Providence**) – 28/10/1864 (**La Marie Louise**)
  - Jean Théodore 27/10/1863 (**la Providence**) - 6/3/1887 (**Sainte Rose**)
  - Léonce Emilien 20/10/1865 (**la Providence**) - 3/10/1867 (**la Providence**)
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & Jean Anatole **Narsina**
  - Louise Anna 21/9/1872 (**la Providence**) - ?
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & Constantin **Nelson**
  - Raoul 13/12/1878 (**la Providence**) - ?
  - Mathilde Sylvina 17/3/1882 (**Sainte Rose, Mallali**) - ?
- **Céphalide Marceline** ca 1839 - ? & 14/9/1907 (**Kaw**) Louis Eugène **Papel** 28/5/1849 (**Kaw**) - ?

## 3. Le terrain et les productions

### 3-1 Le terrain

<sup>6</sup> Anom, acte 5 des naissances du Tour de l'Île de 1886.



(Géoportail cadastre 2023)

La parcelle est entièrement boisée et inoccupée. Sa superficie est identique à celle des autres terrains issus de *Lamothe-Aigron*. Le cadastre l'identifie sous le numéros de parcelle AR 0005 au nom de Théodore Honorat Lemonnier, notre propriétaire en 1848.

### 3-2 Les productions

Nous avons :

**En 1822 :**

- **Louis Binder:** 4 esclaves, 1 carré de manioc, 400 caféiers, 100 girofliers, 2 carrés cultivés

**En 1832 :**

- **Douillard aîné,** 21 esclaves, briqueterie

**En 1858 :**

- Roucouyers, manioc et arbres fruitiers

**En 1861 :**

- L'habitation est absente du recensement

A ses débuts, connus seulement depuis 1822, l'habitation est modeste. Ensuite, c'est une briqueterie qui s'y forme sans que nous ayons de renseignements à ce sujet.

### Conclusion

Les vestiges de cette habitation n'ont pas encore été retrouvés et les absences d'actes notariés nuisent à retracer son historique. Cette ancienne briqueterie serait, de par sa nature, intéressante à découvrir.

Après avoir étudié, les différentes concessions issues du partage de l'habitation *La Mothe*, intéressons nous maintenant à cette ancienne habitation à l'origine de l'introduction du café en Guyane

## Habitation La Mothe ou Lamotte

### 1. L'habitant la Motte-Aignon

François de la Motte-Aignon naît à la Rochelle en 1660. A 17 ans, il est volontaire sur un vaisseau puis il fait fonction d'enseigne à Cayenne en 1681. Toute sa carrière militaire se déroule en Guyane et finit lieutenant du roi en 1727. Il assure l'intérim du gouverneur Claude d'Orvillers entre 1720 et 1722. Il part pour Marseille le 18 novembre 1728 en congé et décède peu de temps après dans cette ville.

En 1693, il est marié, durant seulement cinq mois, avec Françoise Groyer, veuve de Fontaine, habitant sucrier de la Guyane. Il se remarie en 1713 avec Marguerite Guillot veuve depuis 1712 de Joseph Vincent, chirurgien major en Guyane.

#### Généalogie Lamotte-Aignon

François 14/10/1660 (*La Rochelle*) - 1729 (*Marseille*) & 30/3/1693 (*Cayenne*) Françoise **Groyer** ca ? - 26/8/1693 (*Cayenne*)

François 14/10/1660 (*La Rochelle*) - 1729 (*Marseille*) & 13/6/1713 (*Cayenne*) Marguerite **Guillot** ca 1685 - 24/7/1732 (*Cayenne*)

Jacques 6/6/1665 (*La Rochelle*) - 22/5/1715 (*Cayenne*)

Le recensement de 1717 nous indique qu'il possède une habitation :

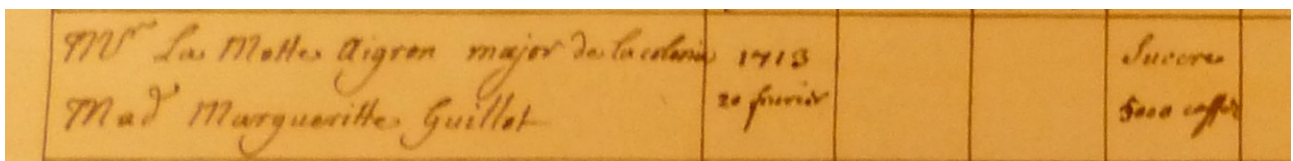
Mons <sup>r</sup> La Motte Aignon	36	Major			une	deux	Sucore		une
Mad <sup>e</sup> Marguerite Guillot	32					orphelins			negresse
									deux trait
									enfants

(Anom, C14 vol 7, folii 232 et suivants)

La carte du père Lombard de 1717 la confirme le long du Mahury.



Le recensement de 1722 indique toujours la présence de cette sucrerie créée le 20 février 1713 sur laquelle on trouve 5000 caféiers.



(Anom, C14 vol 13, folio 277)

Après son décès, sa veuve Marguerite Guillot reprend à sa charge la gestion de l'habitation. Elle décède en 1732 sans héritiers et lègue au gouvernement ses biens afin de créer une maison d'éducation pour les jeunes filles dans la colonie. Cette succession des époux Lamotte-Aigron s'éternise.

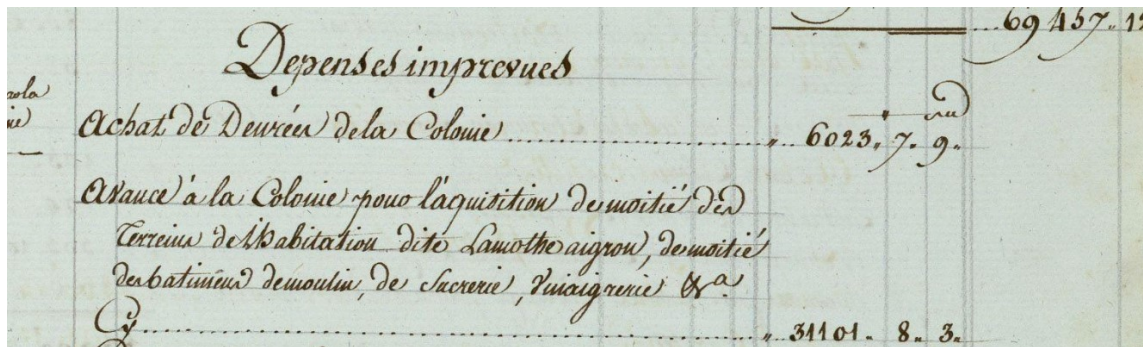
*« les successions de Mr & Mme de Lamotte Aigron, ayant occasionné une quantité de procès tant aux tribunaux de Cayenne qu'à Paris [...] les inventaires n'ayant pas été faits aussitôt leurs décès. Les procès ayant duré plus de 50 ans [...] on ne peut partir que du jour de la transaction qui fut passée entre le Sr Boulard, les héritiers de Mr de Lamotte et l'administrateur représentant la colonie, elle est du 7 O bre 1785. <sup>7</sup>»*

<sup>7</sup> Anom, C14 Vol 81 folio 175 et 176 du 2 décembre 1789.



## Christian Lamendin – Avril 2023

Ce 7 octobre 1785, l'inventaire réalisé, l'habitation *Lamotte* devient définitivement et totalement la propriété du gouvernement après le rachat de sa moitié à Boulard.



(Anom, C14 vol 61 folio 214)

Le gouvernement, durant une vingtaine d'années, essaie de gérer cette habitation en tentant la culture de l'indigo ou en la transformant en ménagerie. Au final, au début des années 1800, il partage en part égales le terrain et concède ces nouvelles parcelles que nous avons étudiées précédemment.

## 2. Les cultures

Durant très longtemps, cette habitation fut une sucrerie. On y multiplia aussi les premières graines de café introduites en Guyane et on y tenta, sur la fin et très brièvement la culture de l'indigo.

### 2-1 La sucrerie

Le recensement de 1717 indique une production unique de sucre avec 84 esclaves sur l'habitation créée en 1713. Nous retrouvons dans le recensement de 1722 cette production de sucre associée au café.

En 1732, année du décès de la veuve Lamotte Aigron, un état récapitulatif des sucreries de la Guyane est rédigé. Il indique :

#### « 7- La Mothe

*Cette sucrerie a été abandonnée pour former les deux sucreries entreprises l'une dans la rivière de la Comté sur la crique de chourou, l'autre dans la crique d'Aricamont ou Tourémé par feu dame de la Mothe Aigron qui n'était qu'administratrice des biens de feu Sr de la Mothe Aigron son mari, a plus fait qu'elle ne pouvait faire. On a rétabli depuis quelques années cette sucrerie à la*

## Christian Lamendin – Avril 2023

*Mothe mais non par le bel état ou elle était du vivant du Sr de la mothe-aigron et encore en 1733.<sup>8</sup> »*

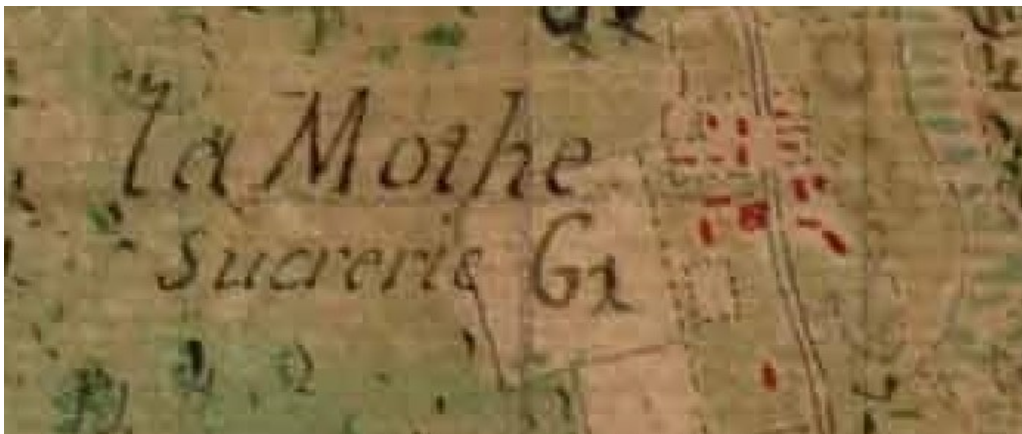
La sucrerie existante est partagée en deux. Sur celle de la crique Chourou, affluent de la Comté, nous ne savons rien. Par contre, pour celle de la crique Tourémé, nous connaissons sa présence au moins jusqu'en 1752 et son probable transfert au Mahury au début des années 1770<sup>9</sup>.

En 1785, le gouvernement devient propriétaire et « *comme les esclaves réduits à la moitié de leur nombre ne pouvant pas suffire à une sucrerie, on est obligé de changer de culture; en conséquence on s'est décidé pour l'indigo<sup>10</sup>* », la sucrerie est abandonnée.

En résumé : elle est construite en 1713, son transfert s'effectue après 1728, son retour intervient au début des années 1770 pour finalement disparaître en 1785.

Des vestiges encore présents sur le terrain témoignent de ce passé. Nous avons ainsi :

- L'emplacement du moulin avec sa rampe d'accès pavée et un des anciens cylindres en fonte du moulin
- Les fours de la sucreries
- La purgerie
- La présence de deux puits
- Des soubassements de bâtiments en pierres



**(Anom, carte de Dessingy de 1770-1771)**

8 Anom C14 vol 15 folio 166, document annexé à la lettre de Lacroix du 10 novembre 1774, situation en 1774 des sucreries existantes en 1732.

9 Christian Lamendin ; archeologie-guyane.jimdofree.com , 2022 « *Habitants et habitations de la crique Gabrielle* ».

10 Anom C14 vol 61 folio 28, 1787, *Situation de la Guyane* par Fitz Maurice.



Guiane française C-77<sup>2</sup>-N°-22- 1786<sup>75</sup>

Inventaire des biens de l'habitation Sucurie & la Succession de la motte-aigron, fait le 20 8<sup>bre</sup> 1785.

Cent vingt six esclaves dont l'estime au total monte à ..... 120070. " " 8

Bâtimens

Le moulin et sa cage en charpente .....	4000. " " 8	} 12850. " "
La huerie .....	2000. " "	
La vinaigrière .....	1250. " "	
La maison à maître .....	2000. " "	
Le four à pots .....	1000. " "	
Un bâtiment non monté destiné pour une purgerie ..	2000. " "	
Une case à Bagasse .....	100. " "	
Un colombier .....	200. " "	

Meubles consistans en quelques vieilles armoires, tables, un secrétaire &c

Meubles consistans en quelques vieilles armoires, tables, un secrétaire &c ..... 325. " "

Ustensiles et outils

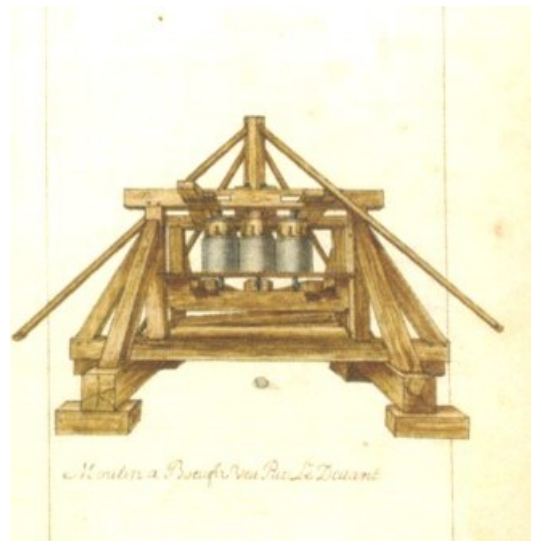
Chaudières à huer montées .....	1000. " "	} 5278. 5. "
Ustensiles de Sucurie .....	114. " "	
Un fleau et ses poids .....	150. " "	
Chaudières à Caffie montées .....	1500. " "	
Jarres, canots, Dams jaunes .....	922. " "	
Instrument de poterie .....	15. " "	
Labrouets (deux) .....	220. " "	
Outils de forge .....	333. 5. "	
Crayaudiers de fonte usés .....	30. " "	
Un rafraichissoir, un alambic et un vinny bec à corbin ...	450. " "	
Outils d'ouvriers .....	109. " "	
Enclume et Bigorne .....	125. " "	
1 Plateau à Cassave .....	68. " "	
3 canots à naviguer .....	600. " "	
21 boeufs à labrouet .....	3290. " "	} 4500. " "
10 têtes de bétail maron qui n'ajrnt été estimés ...	111. " "	
10 vaches privées dont six ayant leur suite et rebouard .....	1210. " "	
Chevaux quatre juments et un poulain .....	2450. " "	

Stamp: ANNEE ET COLONIES ARCHIVES COLONIALES

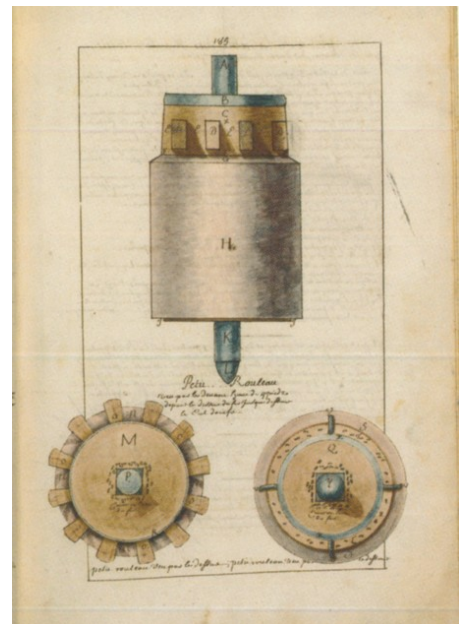
(Anom, C14 vol 59 folio 75)



Schéma des cylindres d'un moulin à sucre dessiné par Goupy des Marets extrait du livre de Bernard Montabo, *La Grande histoire de la Guyane*



Cylindre métallique de 62 cm de diamètre de l'ancien moulin de Lamotte



Puits de lamotte



## 2-2 L'indigoterie

La sucrerie abandonnée, on se dirige vers la culture de l'indigo malgré les échecs passés de cette production en Guyane. On plante ainsi, en 1787 et 1788, neuf quarrés d'indigo et quatre quarrés en 1789 « *pour profiter des cuves à indigo qui viennent d'être finies* <sup>11</sup>».

L'expérience n'est sans doute pas concluante car on n'évoque plus, par la suite, dans les textes d'archives cette culture.

## 2-3 Le café

Le recensement de 1722 indique la présence de 5000 pieds de caféiers. Ils proviennent de graines dérobées en 1716 par Pierre Morgues au Surinam et semées sur notre habitation. Ce dernier, ancien habitant de la Guyane s'y était enfui avec sa famille par suite du meurtre d'un esclave. De retour en Guyane, il devient l'économe de Lamotte -Aigron et développe par son savoir acquis au Surinam la multiplication des caféiers. Il décède le 12 novembre 1719.

Les graines de caféiers germent, les plants grandissent et donnent en 1720 leurs premières graines.

*« les 14 pieds de caffé qu'il a dans son jardin sont de belle venue, dix ont quantité de fleurs mais dont il y a apparence que la plus grande partie couleront, il a eu plusieurs graines<sup>12</sup>»*

La production de graines s'accélère, « *il en eut 3 graines l'année passée [1720], il en aura 7 à 800 cette année et la prochaine infiniment davantage<sup>13</sup>* ». Lamotte-Aigron commence alors à distribuer en 1721 ses graines aux habitants de la Guyane avec parcimonie.

*« il en a déjà distribué 200 graines à différentes personnes, n'en donne que 6 à chacun<sup>14</sup> »*

Lamotte-Aigron

*« en considération des soins qu'il se donne pour établir dans la colonie la culture du caffé <sup>15</sup>»* demande au gouvernement cent « nègres », *on lui en accordera cinquante.*

La culture des caféiers se propage en Guyane, le recensement de 1736 indique 137 805 pieds de caféiers en production et 266 200 jeunes pieds. Néanmoins cette culture ne sera

---

11 Anom, C14 vol 81 folio 176, année 1789.

12 Anom, C14 vol 12 folio 100 et 113.

13 Anom, C14 vol 12 folio 169.

14 Anom, C14 vol 12 folio 175.

15 Anom, C14 vol 12 folio 212.

## **Christian Lamendin – Avril 2023**

jamais très importante mais se maintiendra tout de même. Ainsi, en 1862, le bail de fermage de l'habitation *l'Occasion* oblige le fermier à planter un hectare de caféiers.

### **Conclusion**

Après des débuts prometteurs, cette habitation périclité après les décès de ses propriétaires. On n'y évoquera ainsi jamais plus une production de café.

# Les habitations *l’Egyptienne*, *Mondésir* et *la Politique* n°62

## Introduction

Nous avons pris comme point de départ de nos différentes études la carte de Siredey de 1832 sur laquelle les terrains d’habitations y sont représentés. Maintenant, nous quittons les terrains issus de l’habitation *La Motte* et descendons le Mahury.

Dans le cas présent nous avons pour le terrain numéroté 62 les noms de Lupé et Eulalie. En reprenant le recensement de 1822 avec les noms des propriétaires et de leurs habitations, nous retrouvons ces personnes.

- Lubin Lupé sur l’habitation *l’Egyptienne*
- Eulalie Tanguy sur l’habitation *la Politique*

Un troisième patronyme, intimement mêlé aux deux autres concerne Joseph Servin ou Severin sur l’habitation *Mondésir*

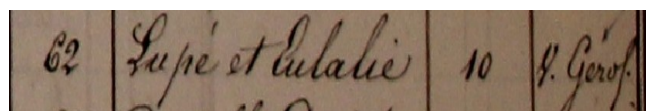
L’absence de certains actes notariés consultables ne permet pas d’appréhender correctement l’évolution de ces habitations sachant de plus leurs temporalités de vie et leurs dénominations changeantes. Des lacunes sont donc existantes.

Nous étudierons en premier l’habitation *l’Egyptienne* dont le nom subsiste encore de nos jours puis celle de *Mondésir* à l’histoire plus confuse puis celle de *la Politique*.

## 1. L’habitation *l’Egyptienne*

### 1-1 La situation géographique

Le terrain est situé le long de la rive gauche du Mahury sur la commune de Matoury en Guyane.



(Carte de Siredey de 1832)

## Christian Lamendin – Avril 2023

Notre habitation correspond à la **parcelle n° 62** au nom de **Lupé et Eulalie**. Elle est comprise entre l'habitation *la Providence* à Douillard (n°63) et celle de *Basse Terre* (n°61). En 1822, Lupé et Eulalie Tanguy possédaient, à priori, deux habitations distinctes.

### 1-2 Les habitants

#### 1-2-1 L'habitant Lupé

C'est dans le recensement de 1822 que nous trouvons pour la première fois le patronyme de Lubin Lupé, homme de couleur libre et maître charpentier. Il est dit Loup dit Lubin lors de son mariage avec Caroline en 1807 puis Jean Lubin Lupé lors de son décès en 1824 en son domicile de Cayenne. La raison de l'adjonction de « Lupé » nous est inconnue.

Deux années plus tard, en 1826, son épouse décède en laissant quatre orphelins mineurs.

#### Généalogie Lubin Lupé

Jean 12/4/1762 (**Cayenne**) – 2/7/1824 (**Cayenne**) & 9/6/1807 (**Cayenne**) **Caroline**  
24/9/1788 (**Cayenne**) – 1/6/1826 (**Cayenne**)

- Julie Thérèse Elzire 5/2/1808 (**Cayenne**) – 13/6/1856 (**Cayenne**) & 26/2/1824 (**Cayenne**) Jean Jacques **dit Tresse**
- Louise Angélique Espérance 29/9/1810 (**Cayenne**) - 5/1/1897 (**Cayenne**) & 21/7/1828 (**Cayenne**) Godefroy **Laurentin**
- Joseph Urbain Franklin 25/1/1813 (**Cayenne**) – 17/3/1814 (**Cayenne**)
- Jean Jules Urbain 11/4/1818 (**Cayenne**) - ? & 29/3/1842 (**Cayenne**) Victorine Appoline **Joniot**
- Joseph Charles Ulric 7/12/1820 (**Cayenne**) – 12/10/1893 (**Cayenne**) & 17/8/1841 (**Cayenne**) Victoire Alida **Davaux**

#### 1-2-2 Les autres habitants

Afin de régler la succession des parents Lubin Lupé, une vente aux enchères<sup>16</sup> en licitation<sup>17</sup> est organisée en 1836 dont le résultat est inconnu. Néanmoins on peut supposer que Joséphine Soubade Laborde veuve de Jean Antoine Ménard en est adjudicataire. En effet, elle vend<sup>18</sup> deux années plus tard cette habitation dite *l'Egyptienne*, devenue un simple terrain, à Madame Marie Catherine Voiry veuve Raphet et à Victor Limal époux de sa fille

16 AT Guyane, acte notarié du 4 avril 1836, notaire Condéry, 1 Mi 259.

17 Vente aux enchères d'un bien indivis entre plusieurs propriétaires.

18 AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.



## Christian Lamendin – Avril 2023

Marie Antoinette Raphet. (cette même année 1838, les acquéreurs vendent à Roura leur habitation dite *Racamont* à Pierre Frédéric Gustave).

Dans la vente de 1838, le terrain de *l'Egyptienne* est inclus dans celui de la vente de l'habitation voisine *Basse Terre* également à la veuve Ménard.

En 1844, Victor Limal et son épouse vendent<sup>19</sup> à Auguste César Barrat, négociant à Nantes, la nue propriété de l'habitation *Basse Terre* puis son usufruit en 1847.

Auguste César Barrat, le nouveau propriétaire, décède le 27 mars 1854 à Cayenne. Il est alors domicilié à l'Approuague en tant que propriétaire.

On ne sait pas actuellement si le terrain de *l'Egyptienne* était inclus dans cette transaction car nous avons en 1858, la signature<sup>20</sup> d'un bail partiaire<sup>21</sup> de cinq années entre les mineurs Lalanne et leur frère Alfred Lalanne majeur avec Etienne Lamarilof, propriétaire.

L'acquisition du terrain par leur père Jean Baptiste Lalanne († 1835) ou leur mère Marie Antoinette Joséphine Rivière († 1847) n'est pas actuellement documentée.

Etienne Lamarilof possède, également en 1858, l'usufruit d'une portion de l'habitation *Victoria* à Marie Victoire Sazou<sup>22</sup>. Il l'épouse en 1864 et décède sur leur habitation en 1869.

La dernière mention de *l'Egyptienne* sur un acte d'état civil date de 1861<sup>23</sup>.

### Généalogie Lalanne

Jean Baptiste 11/6/1796 (**Roquefort, Landes**) – 24/9/1835 (**Cayenne**) & 7/10/1828 (**Roquefort, Landes**) Marie Antoinette Joséphine Rivière 3/6/1800 (**Cayenne**) – 22/4/1847 (**Cayenne**)

- Jeanne Marie Elodie 27/9/1829 (**Cayenne**) – 24/9/1835 (**Cayenne**)
- Jacques Baptiste Frédéric 26/2/1832 (**Cayenne**) – 24/9/1835 (**Cayenne**)
- Joseph Alfred 30/6/1834 (**Cayenne**) – 24/3/1863 (**Cayenne**)
- Marie Eugénie Elodie 8/12/1835 (**Cayenne**) – 4/11/1838 (**Cayenne**)
- Marie Charlotte Anaïs 29/7/1838 (**Cayenne**) - 15/1/1864 (**Marseille**)
- Marie Luce Joséphine Elisa 15/1/1842 (**Cayenne**) - ? & 29/11/1862 (**Crots, Hautes Alpes**) Marie Louis Hippolyte Chevalier

19 AT Guyane, acte notarié de janvier 1847, notaire Déchamp, 1 Mi 264.

20 AT Guyane, acte notarié du 27 décembre 1858, notaire Déchamp.

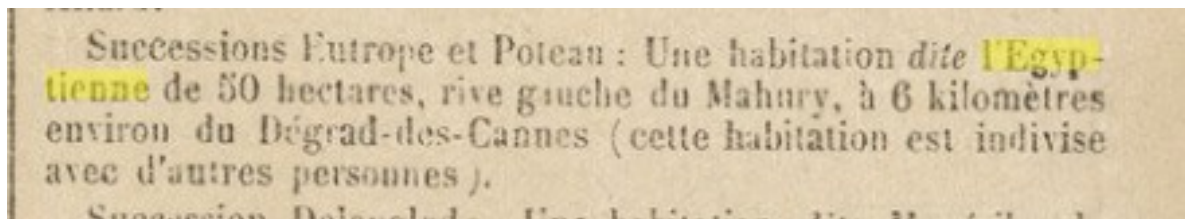
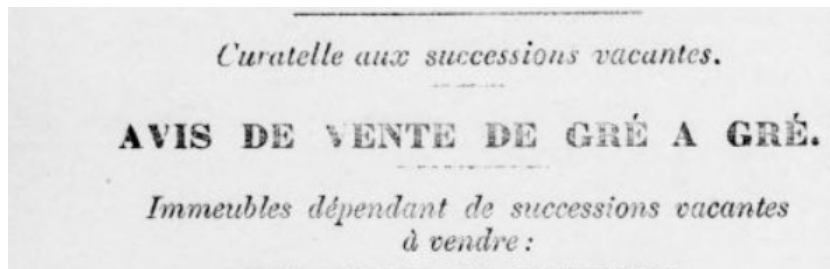
21 Bail dont le loyer est fixé proportionnellement au chiffre d'affaires du locataire.

22 Se référer à l'étude de l'habitation *Sautro*.

23 Anom, acte 3 des décès de 1861 du Tour de l'Ile.

## Christian Lamendin – Avril 2023

Par la suite, nous avons une mention de notre habitation dans le Journal officiel de la Guyane de 1909 ci dessous :



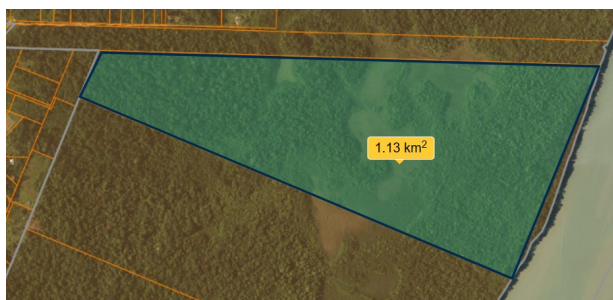
D'après cet avis, le terrain appartient à la succession vacante des époux Pierre Edouard Eutrope († 1904) et Jeanne Marie Poteau († 1907).

En 1912, une annonce identique à la première paraît dans le Journal officiel de la Guyane. Les modalités d'acquisition du terrain par le couple Eutrope-Poteau nous sont encore inconnues comme le résultat de cette éventuelle vente.

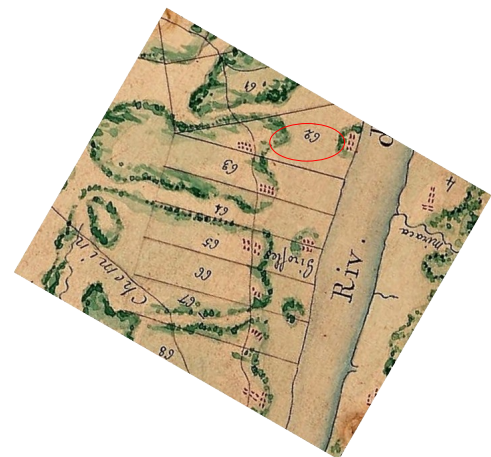
Actuellement, le nom *l'Egyptienne* perdure avec la dénomination d'une pépinière d'arbres ou arboretum implanté au chemin Mogès à Matoury.

### 1-3 Le terrain et les productions

#### 1-3-1 Le terrain



(Géoportail, cadastre 2023)



## Christian Lamendin – Avril 2023

Nous retrouvons sur le cadastre de la carte IGN de 2023 une forme triangulaire similaire au terrain de Lupé et Eulalie de 1832.

Cette parcelle cadastrale porte actuellement le numéro AR 0004 au nom de Théodore Honorat Lemonnier. Les données sont manquantes actuellement dans la connaissance de ce propriétaire.



Nous pouvons remarquer la présence de deux ensembles immobiliers, l'un au bord du Mahury, l'autre près du chemin de Stoupan à Cayenne. Ils pourraient correspondre respectivement aux terrain de Lupé et d'Eulalie.

L'acte de vente de *Basse Terre* en 1838 apporte des précisions sur notre habitation.

*« dite l'Egyptienne [...] sur lequel il n'existe que quelques arbres fruitiers et les restes d'un dessèchement aujourd'hui sans valeur. Les deux propriétés contiguës l'une à l'autre ainsi qu'il vient d'être dit sont bornées au nord par le terrain de Paramana aujourd'hui dépendant de l'habitation Sautro, au sud par celle du sieur Servin, à l'ouest par des bois et savanes et à l'est par la rivière du Mahury. <sup>24</sup>»*

Comme on le verra un plus loin, Servin, fils d'Eulalie Tanguy († 1836) est propriétaire de l'habitation *Mondésir* en 1822 qui se situe dans la même zone de terrain.

En 1909, dans l'annonce pour la vente de la succession vacante Eutrope-Poteau, le terrain vendu a une superficie de 50 hectares soit environ la moitié de notre parcelle cadastrale actuelle. Des recherches supplémentaires seront nécessaires pour expliquer cette différence de superficie.

### 1-3-2 Les productions

Nous avons :

**En 1822 :**

- **Lubin Luppé** : 10 esclaves, 3,5 quarrés de manioc, 60 caféiers, 100 girofliers, 9 têtes de gros bétail, 4 quarrés cultivés

<sup>24</sup> AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.

**Christian Lamendin – Avril 2023**

**En 1832 :**

- **Lupé et Eulalie** : 10 esclaves, vivres, girofle

**En 1838 :**

- Seulement quelques arbres fruitiers et la présence d'un ancien dessèchement.

**En 1861 :**

- L'habitation est absente du recensement

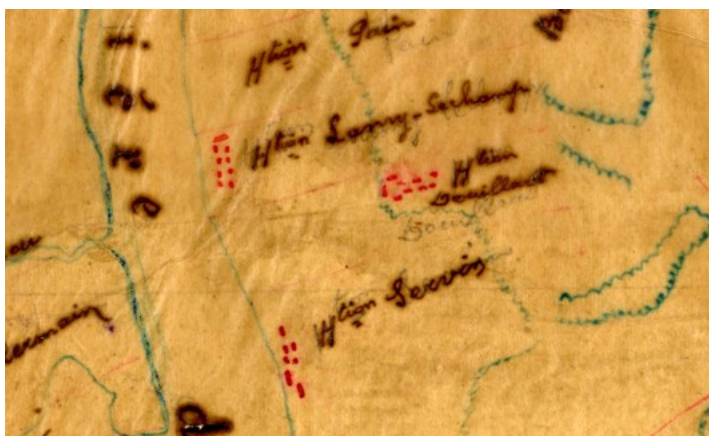
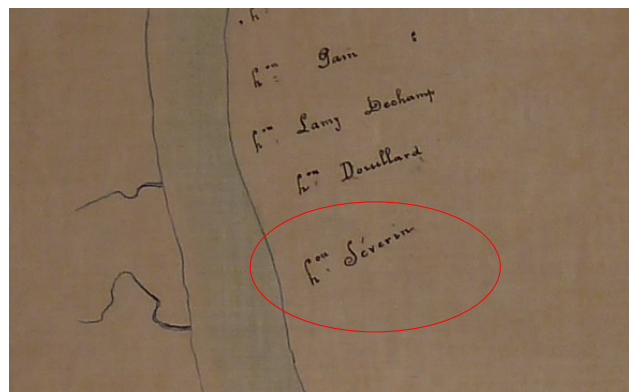
Comme les autres habitations du bord du Mahury, nous avons des productions de girofle et de café sur une habitation relativement petite et anciennement desséchée.

## **2. L'habitation *Mondésir***

### **2-1 La situation géographique**

Cette habitation, citée dans le recensement de 1822, appartient à Joseph Servin ou Severin.

**(Anom, SG-GUY71-H3-34  
Copie de 1901 d'une carte  
antérieure à la date indéfinie)**



**(AT Guyane, copie de 1913  
d'un plan de L. Eutrope,  
géomètre-arpenteur du  
gouvernement  
[Ludovic Eutrope décédé en  
1880] )**

Nous corroborons, avec ce plan, la situation de 1832 à savoir, un terrain à Severin contigu à l'habitation *la Providence* à Douillard.





## Christian Lamendin – Avril 2023

On peut supposer, en l'absence de l'acte notarié de 1850<sup>28</sup>, qu'Apollinaire Guérin ait acheté le terrain lors d'une vente aux enchères liquidant la succession vacante de Joseph Servin. En outre, des terrains supplémentaires encore inconnus complètent le terrain de *Mondésir* d'après l'écrit ci dessus.

Guérin père est déjà propriétaire en 1848. En effet, dans le bornage noté dans l'acte de vente<sup>29</sup> de l'habitation voisine *la Providence* en 1848, on trouve cette mention « *de l'autre par celui du père Guérin* ».

### Généalogie Guérin

Jean Apollinaire ca 1797 - 21/8/1875 (*Cayenne*) & Anne **Gotte** ca 1793 - 26/1/1865 (*Cayenne*)

- Guillaume Félix Saturnin\* ca 1832 - 12/12/1869 (*Cayenne*) & 28/6/1855 (*Cayenne*) Marie Louise **Dedons** 24/12/1833 (*Cayenne*) - ?
  - Marie Louise Ambroisine 7/12/1864 (*Cayenne*) - ?

\* affranchi le 14/1/1833, reconnu le 20/10/1851 par son père, écrivain de la marine en 1855 lors de son mariage.

Quelque années plus tard, le 17 mai 1856, Guillaume Félix Saturnin Guérin vend<sup>30</sup> une portion de son terrain d'une superficie de 20 hectares à Zéphérine Garus (ou Garrus) et à Christophe Colomb.

Le 22 mars 1860, Christophe Colomb décède. Afin de régler sa succession vacante, une vente<sup>31</sup> aux enchères est organisée. Zéphérine Garus devient l'adjudicataire des cinq hectares vendus et retrouve ainsi, l'intégralité du terrain acheté en 1856.

Son habitation est dite Garus sur les actes de l'état civil avec une dernière mention en 1875 où Edmé, le fils de Zéphérine, est noté comme propriétaire de cette habitation.

L'année du décès de Zéphérine est, pour le moment, inconnue.

Le 1 octobre 1856<sup>32</sup>, Guérin détache de son habitation une autre parcelle de terrain d'une contenance de 12 hectares. L'acheteur est Victor Rosily Redon, cultivateur au Tour de l'île sur lequel nous reviendrons dans l'étude de l'habitation suivante dite *Basse Terre*.

28 Acte notarié du 20 décembre 1850, notaire Voisin.

29 AT Guyane, 2E 1 / 21, acte notarié n° 139 du 14 décembre, notaire Déchamp.

30 AT Guyane, acte notarié du 17 mai 1856, notaire Déchamp.

31 AT Guyane, acte notarié 403 du 26 novembre 1860 et 446 du 24 décembre 1860, notaire Dunezat.

32 AT Guyane, acte notarié 422 du 1 octobre 1856, notaire Déchamp.

## Christian Lamendin – Avril 2023

Le 7 octobre 1856<sup>33</sup>, Guérin vend une nouvelle parcelle de 7 hectares à la Demoiselle Rosillette Rosillette, cultivatrice au Tour de l’Ile.

Puis, en 1858, Guillaume Félix Saturnin Guérin vend<sup>34</sup> à Jean Urbain David Flotte le reliquat de son terrain.

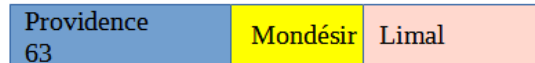
Lors du décès de Jean Urbain David Flotte en 1865, une vente aux enchères est organisée en 1869 afin de régler sa succession. Ses différentes propriétés sont mises en vente dont le lot n°10 correspondant au terrain de *Mondésir*. On ignore, pour le moment, le résultat de cette vente et son nouveau propriétaire.

### 2-2 Le terrain

Le bornage du terrain est indiqué dans l’acte notarié de vente de 1858 :

*« le devant par le dit fleuve, d’un côté par la propriété de M. Limal<sup>35</sup>, de l’autre côté par l’habitation la Providence, dans le fond par des grands bois et des savanes [...] à l’exception toutefois des parties de terrains qu’il en a détachées »*

En 1858



Mahury →

L’une des parties détachées est la parcelle de 20 hectares de Zéphérine Garus acquise en 1856.

*« vingt hectares pris dans l’ancien établissement connu sous l’appellation établissement de Eulalie Tanguy et auront quatre cents mètres le long d’un ruisseau qui baigne cette localité, cinq cents de large ; borné à l’est par l’habitation dite la Marie Louise appartenant au sieur Guérin »*

Nous retrouvons ainsi l’ancienne habitation d’Eulalie Tanguy, incluse dans *Mondésir*. Son fils adoptif Joseph Severin a sans doute hérité de sa mère après son décès en 1836 de son habitation.

D’autre part, ce bornage nous apprend la possession d’une habitation dite *la Marie Louise* à

33 AT Guyane, acte notarié 435 du 7 octobre 1856, notaire Déchamp.

34 AT Guyane, acte notarié 83 du 19 mars 1858, notaire Déchamp.

35 Il s’agit de l’habitation *Basse Terre* vendue en 1847 par Limal à Auguste César Barrat.

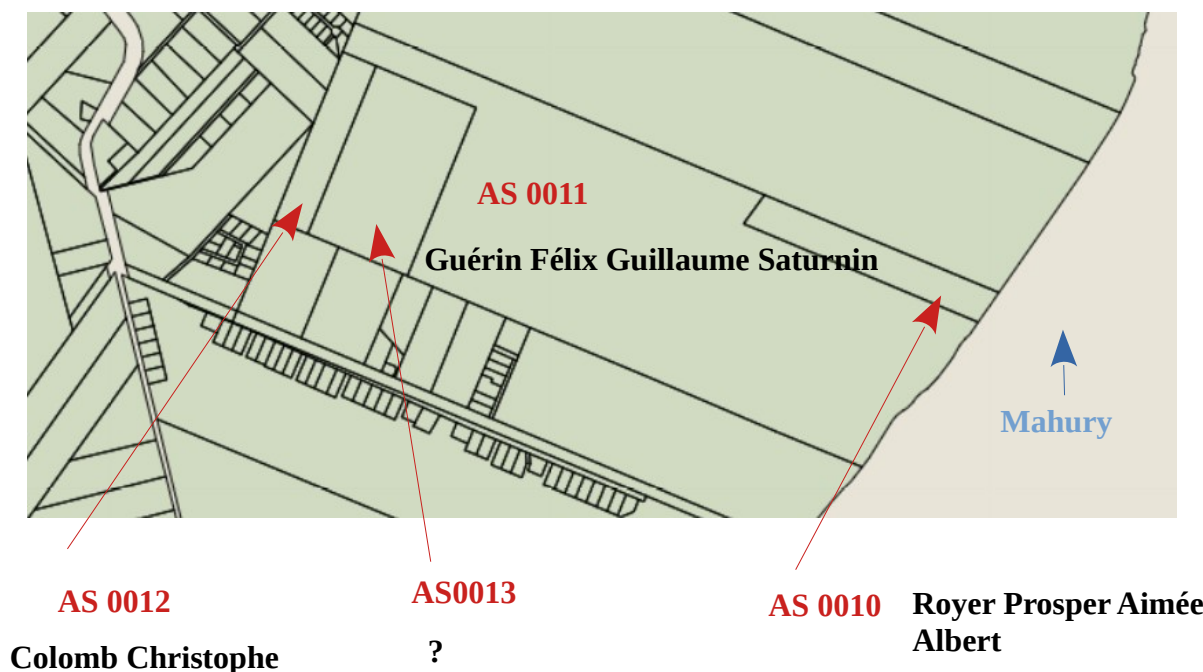
## Christian Lamendin – Avril 2023

Guillaume Félix Saturnin Guérin en arrière de *Mondésir*. Le nom de *la Marie Louise* est sans doute à associer au prénom de son épouse, Marie Louise Dédons.

En 1860, nous avons la précision suivante concernant l'ancienne parcelle de Christophe Colomb :

« vers l'est par l'habitation la Marie Louise appartenant à Mr Guillaume Guérin fils et vers l'ouest par la propriété de dame Zéphérine Garus <sup>36</sup>».

Le cadastre de 2023 permet de retrouver nos anciens habitants mais localisés géographiquement dans un autre lieu. En effet, comme on l'a vu dans l'étude de l'habitation *l'Occasion*, la parcelle de *Mondésir* y a été représentée à tort.



Nous avons donc nos trois parcelles vendues à savoir :

- AS 0010 : A Prosper Aimée Albert Royer mais auparavant à Rosillette Rosillette
- AS 0011 : A Félix Guillaume Saturnin Guérin vendue à Urbain Flotte en 1858
- AS 0012 : A Christophe Colomb rachetée par Zéphérine Garus en 1860
- AS 0013 : Sans nom mais à Zéphérine Garus

## 2-3 Les productions

Nous avons :

<sup>36</sup> AT Guyane, acte notarié 403 du 26 novembre 1860 et 446 du 24 décembre 1860, notaire Dunezat.



## **Christian Lamendin – Avril 2023**

### **En 1822 :**

- **Joseph Servin (Séverin):** 6 esclaves, 2 quarrés de cotonniers, 0,5 quarré de manioc, 1124 caféiers, 30 girofliers, 3,75 quarrés cultivés.

### **En 1832 :**

- Absente du recensement.

### **En 1861 :**

- L'habitation est également absente du recensement.

### **3. L'habitation *La Politique***

Les seules informations que nous ayons concernent l'appartenance de *la Politique* à Eulalie Tanguy sur le recensement de 1822, son décès par noyade en 1836 et sa relation de mère adoptive avec Joseph Severin.

## **Conclusion**

Un cadastre faux, les absences de terriers et d'actes notariés (acte d'achat par Guérin père, acte d'achat par Guérin fils, succession Eulalie Tanguy, succession Joseph Severin, vente aux enchères Flotte) ne permettent pas d'établir correctement la chronologie de ce terrain qui s'interfère avec celui de l'*Egyptienne*.

Les habitations n'ont pas encore été localisées sur le terrain.

# Habitation *Basse Terre* à Redon n° 61

## 1. La situation géographique

Le terrain est situé le long de la rive gauche du Mahury sur la commune de Matoury en Guyane.



(carte de 1832 de Siredey)

Il porte le **numéro 61** et se situe entre les habitations *l'Egyptienne* (n°62) et *Sauro* (n°60).

## 2. Les habitants

En 1825<sup>37</sup>, Marie Eléonore Scott épouse de Charles René Lebreton de Beauregard et Antoinette Robert épouse de Jacques Hippolyte Paul, propriétaires de l'habitation, la vendent à Jean Marie Lagrange, greffier du tribunal de première instance de Cayenne.

En 1826, Jean Marie Lagrange agrandit son habitation en obtenant la concession d'un terrain situé en arrière de cette dernière.

Puis le 30 juin 1829<sup>38</sup>, Jean Marie Lagrange crée une société de culture avec Michel Favard et Michel Bremond dans laquelle il apporte ses deux terrains qui forment dorénavant notre habitation *Basse Terre*. Cette société achètera<sup>39</sup> en 1830 sur l'Approuague l'habitation dite *Strhele* future habitation *la Jamaïque*.

Le 3 février 1831, Michel Favard, Michel Bremond et Jean Marie Lagrange vendent l'habitation à Joséphine Saubade Laborde veuve de Jean Antoine Menard. Cette dernière, en 1838<sup>40</sup>, revend l'habitation et le terrain dit *l'Egyptienne* contigu à *Basse Terre* à Marie Catherine Voiry veuve Raphet, à Victor Limal et à son épouse Marie Antoinette Raphet. Ceux ci revendent l'habitation à Auguste César Barrat qui devient le propriétaire de la nue propriété<sup>41</sup> en 1844 puis de l'usufruit en 1847<sup>42</sup>.

### 2-1 Auguste César Barrat (1790-1854)

Auguste César Barrat est négociant à Nantes et conseiller municipal de cette ville en 1831, 1834, 1837, 1840, 1843 et 1846. Il achète l'habitation sucrière *Saint Perey* sur l'Approuague aux héritiers Noyer vers les années 1840-1841. En 1843 et peut être antérieurement, il est également propriétaire de l'habitation sucrière *Les Sables* à Kaw.

Considérant que M. MALIN, au nom de M. BARRAT, offre de contribuer aux travaux du canal de Kaw pour une somme de 2,000 fr. et de céder gratuitement et en toute propriété au Domaine colonial un terrain d'une surface de 6 hectares sur sa propriété des *Sables*, en vue de la construction de l'église du quartier et des divers établissements qui doivent l'entourer par la suite ;

Vu les moyens d'exploitation de M. BARRAT, qui recense en ce moment, à Kaw, un atelier de 267 noirs ;

(Gallica, bulletin officiel de 1847)

37 AT Guyane, acte notarié du 2 avril 1825, notaire Charles Brunot.

38 AT Guyane, acte notarié du 30 juin 1829, notaire Lemaître.

39 AT Guyane, acte notarié du 19 juin 1830, notaire Condéry.

40 AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.

41 AT Guyane, acte notarié du 8 janvier 1844, notaire Voisin.

42 AT Guyane, acte notarié 109 de 1847, notaire Déchamp, 1 Mi 264.



## Christian Lamendin – Avril 2023

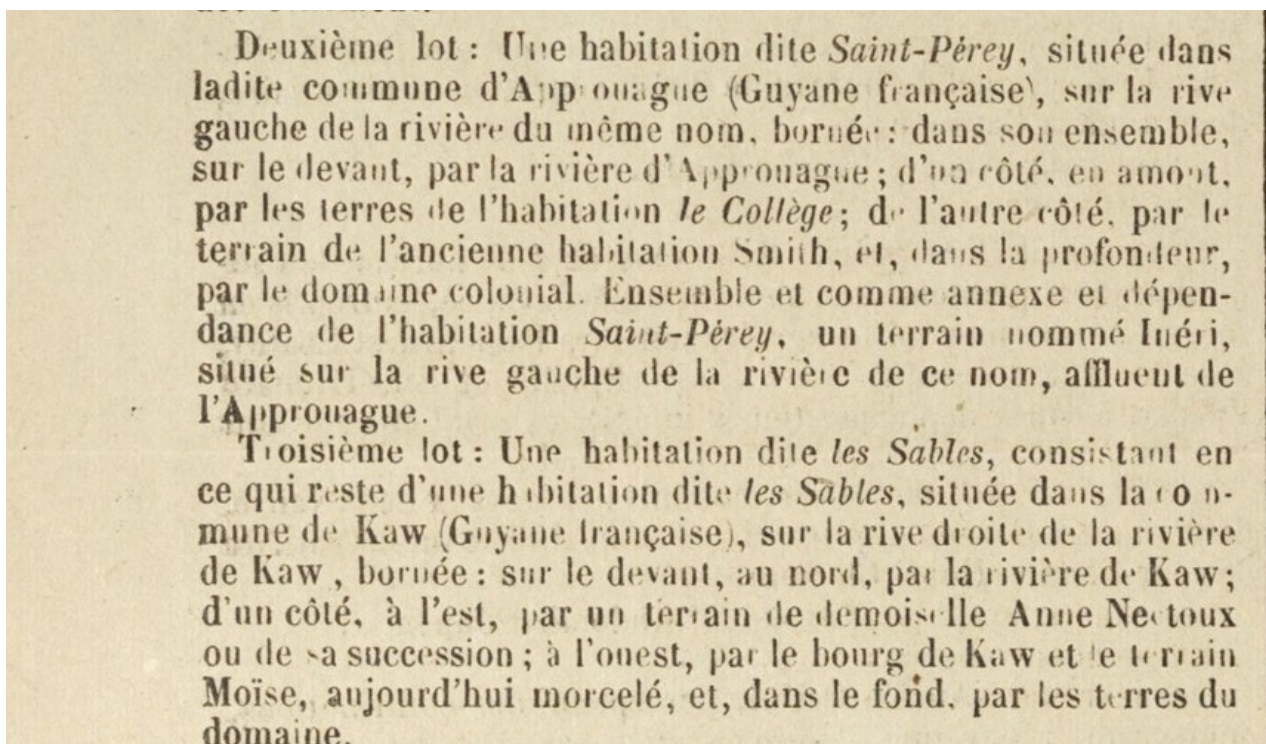
Cette dernière habitation avec ses 267 esclaves est donc très importante en 1847. Cette année, Auguste César Barrat échange une partie de son terrain contre un terrain à proximité du canal de Kaw pour permettre l'édification du futur bourg de Kaw avec son église.

On peut donc que s'étonner de son achat notre habitation *Basse Terre* dont la rentabilité doit être faible !

Auguste César Barrat décède à Cayenne en 1854.

Son fils Ernest est depuis 1850, lieutenant commissaire commandant du quartier de Kaw et reprend la gestion des deux habitations *Les Sables* et *Saint Pérey*. En 1871, sa fille Marguerite Caroline Augusta y naît, la reconnaissant seulement en 1888 comme son autre fille Marine Rosilia Ernestine née en 1869 à Cayenne. Cette dernière donnera naissance à Roland Barrat, le futur maire de Cayenne entre 1953 à 1965.

Ernest Barrat décède en 1895 à Saint Laurent du Maroni. En 1900, au titre des successions vacantes, une vente aux enchères est organisé pour vendre ses biens, héritier de son père des habitations *les Sables* et *Saint Pérey*. Il n'est pas fait mention de l'habitation *Basse Terre* vendue probablement auparavant.



(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1900)



## Christian Lamendin – Avril 2023

La famille Barrat laissera son empreinte sur la vie de la Guyane durant un peu plus d'un siècle.

### Généalogie Barrat

Auguste César 17/6/1790 (**Paris**) – 27/3/1854 (**Cayenne**) & 8/4/1817 (**Paris**) Rose **Petitpierre** 25/6/1801 (**Nantes**) – 22/10/1879 (**Nantes**)

- Philippe Auguste
- Edouard Ferdinand
- Céline
- Marie Pauline
- Léonie Valère
- Ernest Adolphe 29/10/1835 (**Nantes**) – 25/6/1895 (**St Laurent du Maroni**) & Marie Rosilia Joséphine **Batolite** 16/8/1850 (**Cayenne**) - 14/6/1901 (**Cayenne**)
  - Marine Rosilia Ernestine 28/2/1869 (**Cayenne**) – 8/5/1902 (**St Pierre, Martinique**) & André Georges Michel Hilaric
    - Roland 4/9/1901 (**St Pierre, Martinique**) – 8/2/1866 (**Nice**)
- Ernest Adolphe 29/10/1835 (**Nantes**) – 25/6/1895 (**St Laurent du Maroni**) & Marie Joséphine **Bartholet ou Batolite**
  - Marguerite Caroline Augusta 1/10/1871 (**St Perey, Approuague**) - ? & 19/3/1906 (**Cayenne**) Charles Emilien André **Harmois**

Revenons maintenant en 1847. Les années suivantes des cultivateurs, anciens esclaves, s'installent, sans doute comme salariés, sur notre habitation dont Victor Rosily Redon<sup>43</sup>, cité sur un acte d'état civil de 1850.

Sur un autre acte de décès daté de 1856, il est déclaré comme étant devenu propriétaire de *Basse Terre*. On n'a pas encore retrouvé l'acte de cet achat. L'a-t-il acheté à Barrat ?

Il décède sur son habitation en 1873. En 1878, son fils Noël y décède également. Ce dernier décès sera la dernière mention de notre habitation inscrite à l'état civil du Tour de l'Ile.

Attardons nous sur ces anciens propriétaires que sont les membres de notre famille Redon.

## 2-1 La famille Redon-Manard

---

<sup>43</sup> A l'état civil, l'orthographe du nom est variable : Rosely, Rosily. En réalité, il s'agit de Victor Rosily Redon, reconnu par sa mère Rosilette Redon en 1856.

## Christian Lamendin – Avril 2023

Victor Rosily Redon ainsi que sa future épouse sont des anciens esclaves de l'habitation *Saint Perey* à Barrat.

### Généalogie Redon

Rosilette ca 1800 - 31/7/1866 (**Cayenne**)

- Victor Rosily<sup>44</sup> ca 1822 - 12/4/1873 (**Basse Terre**) & Thérèse Nanterre
  - Louis Tigre<sup>45</sup> ca 1844 (**Ile de Cayenne**) – 17/8/1872 (**Sinnamary**)
- Victor Rosily ca 1822 - 12/4/1873 (**Basse Terre**) & 23/10/1857 (**Tour de l'Île**) Elisabeth **Manard** ca 1815 – 8/1/1867 (**Basse Terre**)
- Zéphirin<sup>46</sup> ca 1835 - ?

### Généalogie Manard

Omphale **Manard** ca 1782 – 20/5/1874 (**Basse Terre**) & Noël

- Elisabeth ca 1815 – 8/1/1867 (**Basse Terre**)
  - Louise<sup>47</sup> 20/7/1840 (**St Perey, Approuague**) - après 1860 & xxx
    - X 1/10/1859 (**Basse Terre**)
- Elisabeth ca 1815 – 8/1/1867 (**Basse Terre**) & 23/10/1857 (**Tour de l'Île**) Victor **Rosily Redon** ca 1822 - 12/4/1873 (**Basse Terre**)
  - Victorin<sup>48</sup> 22/10/1843 (**St Perey, Approuague**) - après 1866 & Edwige Juliana
    - Urbain Leonce<sup>49</sup> 10/12/1883 (**Cayenne**) - après 1922
  - Noël<sup>50</sup> 28/7/1845 (**St Perey, Approuague**) – 24/3/1878 (**Basse Terre**) & Andriette **Madin** ca 1842 - ?
    - Cyrus François<sup>51</sup> 4/10/1877 (**Cayenne**) – 14/3/1956 (**Cayenne**) & Lucie **Calbaro**<sup>52</sup> ca 1879 - après 1930
      - Elisa 1/9/1906 (**à la Comté**) - ?
- Janvier ca 1816 (**Approuague**) – 7/5/1892 (**Matoury**) & Vénus **Belest** ca 1808 – 12/12/1865 (**Basse Terre**)

---

44 Reconnu par sa mère par acte notarié du 17 juin 1856, notaire Déchamp.

45 Reconnu par son père par acte notarié du 5 avril 1858, notaire Déchamp.

46 Reconnu par sa mère par acte notarié du 17 juin 1856, notaire Déchamp.

47 Reconnu par sa mère par acte notarié du 9 mai 1860, notaire Dunezat.

48 Reconnu par ses parents par acte notarié du 9 mai 1860, notaire Dunezat ; apprenti en 1860 avec Joseph Elisée comme charpentier de marine durant 4 années.

49 Blessé à la guerre en 1916.

50 Reconnu par ses parents par acte notarié du 9 mai 1860, notaire Dunezat.

51 Parents domiciliés au tour de l'Île ; cultivateur à la Comté en 1906.

52 1930, sur la liste des indigents de Roura.

## Christian Lamendin – Avril 2023

Après le décès du fils Noël en 1878, l'habitation semble désertée. Néanmoins, Janvier Manard ne décédera qu'en 1892 à Matoury. Est-il resté sur l'habitation ?

Par la suite, nous retrouvons, Cyrus, le fils de Noël, père d'un enfant en 1906 et cultivateur sur la rivière la Comté. Il est conseiller municipal de Roura en 1925. Il figure ensuite comme candidat au poste de conseiller municipal pour les élections municipales de 1929 et 1935. Il décède à Cayenne en 1956.

COMMUNE DE ROURA.	
Premier tour de scrutin du dimanche 3 mai 1925.	
Nombre de conseillers à élire.....	12
Electeurs inscrits.....	182
Enveloppes trouvées dans l'urne.....	93
Enveloppes renfermant des bulletins blancs ou nuls.....	1
Restent pour le chiffre des suffrages exprimés.....	94
Majorité absolue.....	48
Ont obtenu :	
<b>MM.</b>	<b>MM.</b>
Léveillé Sylvestre... 80 voix.	Télémaque Théodule 50 voix.
<b>Redon</b> Cyrus..... 72	Pollus Julien..... 44
Louisan Adolphe.... 52	Polony Léonel..... 44
Assard Lacour..... 51	Aron Alexandre.... 43
Luce Fernand..... 51	Nelson Michel..... 43

(Gallica, Bulletin officiel de la Guyane de 1925)

Son cousin Urbain, né à Cayenne en 1883, après avoir participé à la guerre de 1914-1918, perçoit en 1922 une «indemnité de tranchée de 36 francs».

(Gallica, Bulletin officiel de la Guyane de 1922)

AVIS	
Les ex-mobilisés qui ont demandé le remboursement du montant de leur CARNET de pécule, sont avisés d'avoir à retirer les sommes qui leur sont dues, le plus tôt possible, faute de quoi ils s'exposeraient à la perte de leurs droits.	
S'adresser au Capitaine commandant d'Armes, à Cayenne.	
2—3	
LISTE nominative des ex-mobilisés qui ont encore à percevoir l'indemnité dite de tranchée (Carnets de péculés).	
Classe 1910.	Clotaire Baptiste, deuxième classe, 38 francs.
— 1899.	Jadard Gilbert, première classe, 6 francs.
— 1913.	Coustin Mercier, deuxième classe, 58 francs.
— 1917.	Cernis, deuxième classe, 42 francs.
— 1906.	Florine Clotaire, deuxième classe, 45 francs.
— 1906.	Geneviève St-Vérant, deuxième classe, 72 francs.
— 1917.	Cernis Alcibiade, deuxième classe, 3 francs.
— 1912.	Michaux Armand, deuxième classe, 23 francs.
— 1908.	Bimane Darine, deuxième classe, 15 francs.
— 1897.	Appertin St-Ange, deuxième classe, 18 francs.
— 1904.	<b>Redon</b> Urbain, deuxième classe, 36 francs.
— 1914.	Rozé Abélard, deuxième classe, 15 francs.
— 1913.	Keel Julien, deuxième classe, 25 francs.
— 1912.	Vital Augustin, deuxième classe, 30 francs.
— 1917.	Arcade Bertrand, deuxième classe, 28 francs.
— 1901.	Noël Frédéric, deuxième classe, 8 francs.
— 1903.	Darubo Joseph, deuxième classe, 103 francs.

## Christian Lamendin – Avril 2023

On retrouve son nom sur la liste électorale de Roura de 1962 avec la mention « DCD » (décédé) et habitant le lieu dit « Maripa ».

		R			
202	RUVET	Cayenne	26 Mai 1911		
	Georges, Henriette, Emilia	Ménagère	Cayenne		
203	REDON	lieu dit "Maripa"	10 Décembre 1883		
	Urbain	cultivateur	Cayenne		

### (AT Guyane, 17 E dépôt Roura)

Quant à Victorin, l'autre fils, il demeure encore sur *Basse Terre* en 1875 puis il habite Cayenne. Lors de l'incendie de la ville en 1888, il percevra, comme de nombreux sinistrés, un secours financier<sup>53</sup>.

### 3 Le terrain

n° 61 , habitation  
*Basse Terre*



Cette carte de 1832 représente le terrain de notre habitation compris entre les habitations n°62 dite *L'Egyptienne* à Lupé et celle n°60 dite *Sautro* à Martial et Paul.

C'est un rectangle d'une largeur de 400 pas (227, 381 mètres) sur une profondeur de 4000 pas (1299,320 mètres) bordé par le Mahury d'après l'acte de vente de 1831. L'acte de vente de 1838 reprend ces mêmes valeurs en le complétant de l'ancien terrain de l'habitation *l'Egyptienne*.

« Les deux propriétés contiguës l'une à l'autre ainsi qu'il vient d'être dit sont bornées au nord par le terrain Paramana aujourd'hui dépendant de l'habitation

<sup>53</sup> Gallica, Moniteur de la Guyane de 1890 page 85.



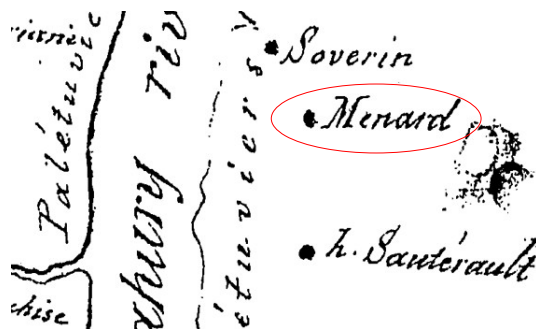
**Christian Lamendin – Avril 2023**

*Sautro, au sud par celle du sieur Servin, à l'ouest par des bois et des savanes et à l'est par la rivière Mahury<sup>54</sup>. »*

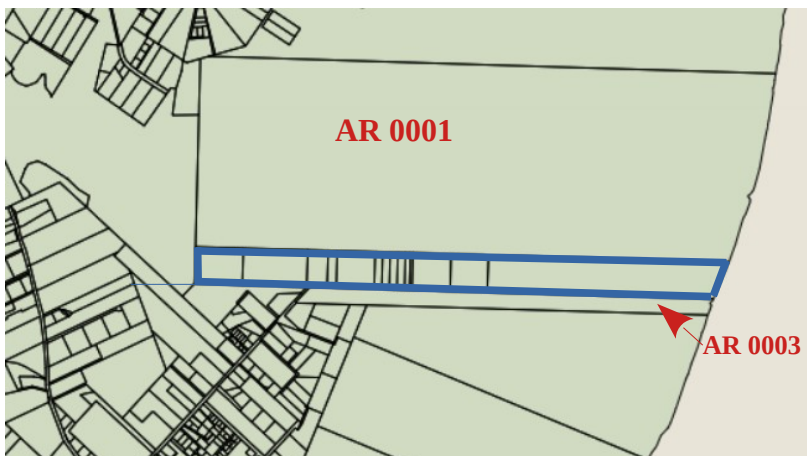
La carte de Charrière de 1847 indique également notre habitation alors la mention Ménard bien que vendue depuis 1838.

On note également le nom de Séverin<sup>55</sup>. Ce dernier possédait l'habitation *Mondésir* plus ou moins incluse dans l'habitation *l'Egyptienne*.

**(carte de Charrière de 1847)**



**(Francecadastre 2023)**



**(Géoportail, 2023)**



54 AT Guyane, acte notarié du 15 août 1838, notaire Voisin, 1 Mi 326.

55 Voir le paragraphe concernant *Mondésir*.

La bande de terrain en bleu d'une largeur de 227 m correspondrait donc au terrain de *Basse Terre* de 1831. La parcelle AR 0001 serait alors l'ancien terrain de *Paramana*.

## 4. L'habitation et les cultures

### 4-1 L'habitation

En 1831, l'habitation « *sucrerie* » se compose d'« *une case à maître en charpente, couverte en bardeaux et six cases à nègres sans aucune autre désignation* ».

En 1838, la description est plus précise avec « *un établissement consistant en maison à maître en charpente avec lucarnes à des deux façades couverte en bardeaux, montée sur maçonnerie et en assez bon état, une cuisine avec charpente montée sur maçonnerie en médiocre état dans laquelle se trouvent un four et un foyer;* »

On n'évoque plus alors les cases à esclaves, l'habitation est sans doute abandonnée ou sur la voie de l'être.

### 4-2 Les cultures

En 1831, on évoque le terme de *sucrerie* pour décrire notre habitation avec des plantations de cannes à sucres et de vivres comme il est indiqué sur la carte de Siredey de 1832.

En 1838, ce sont « *vingt trois hectares dix centiares de terres basses entourées et desséchées par un coffre d'écoulement en bois de wacapou, propres à l'aide de peu de travail à être immédiatement mis en culture.* » existants sur le terrain.

Une *sucrerie* a donc existé mais à priori tout le matériel lié à la fabrication du sucre (fours, moulins) semble avoir disparu. On pourrait l'expliquer par la création de la *sucrerie* de l'Approuague et un éventuel transfert du matériel sucrier de *Basse Terre* vers cette nouvelle habitation par l'ancien propriétaire, la société de culture Favard, Brémond et Lagrange.

Dans les années 1850, des travailleurs cultivent le terrain dont, le futur propriétaire, Victor Rosily Redon.

Ce dernier, sollicite en 1859 le gouvernement pour engager cinq immigrés Africains arrivés en Guyane sur le bateau le *Méridien*.

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1859)



Art. 2. Sont appelés à prendre part à la distribution des cent-soixante-quinze immigrants actuellement disponibles et pour les chiffres ci-après :

C. Bar	15	Report	90
Goyriena	45	Michel Napoléon	5
Marie-Justine Ribeiro	5	Habitation Ramponneau	42
Pouget	5	C <sup>e</sup> de l'Approuague	5
G. Dechamp	6	Saint-Michel-Dunezat	4
Veuve Yanóltz	6	Vauquelin	3
Besse (héritiers)	6	Franchi	4
Aimé Niotte (Pactole)	9	Jobredaux	3
E. Barrat	9	Dame Faure	3
Chapelle de Julleville	3	Volmar	3
F. Galliot	5	Romieu frères	42
A. Chauvet	5	Joseph Dechamp	3
Bouché	6	Paul Dunez	3
F. F. Virgile	6	L'administration	41
Victor Rosily	5		
		Total égal	173

## **Christian Lamendin – Avril 2023**

Ces nouveaux travailleurs contribuent en 1861 à la culture des 21,5 hectares de terres qui produisent du sucre, du café, du coton et du rocou<sup>56</sup>.

Nous retrouvons alors une nouvelle production de sucre sans plus de précisions ?

Les cultures semblent se poursuivre car Victor Rosily Redon demande en 1865 l'engagement de 8 immigrants coolies. Peu après, par le bateau Daguerre arrivé en 1867, 5 immigrants lui sont affectés.

La mortalité est importante parmi cette population d'immigrés Indiens car quinze d'entre eux décéderont entre 1862 et 1875 sur notre habitation.

## **Conclusion**

Après 1878, l'habitation semble désertée ou très faiblement peuplée. Aujourd'hui, cette parcelle de terrain est partiellement viabilisée et se situe au bout du chemin Mogès. L'habitation n'a pas été repérée sur le terrain mais serait intéressante à découvrir de par son activité sucrière dans les années 1830.

---

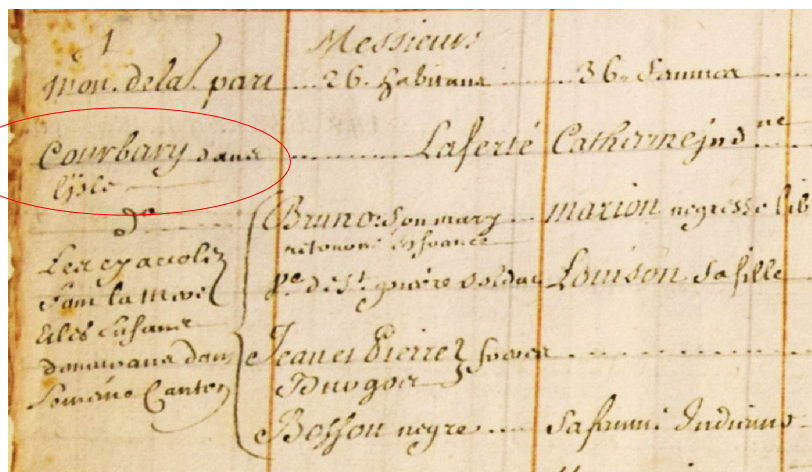
56 AT Guyane, Feuille de la Guyane française de 1861.

## Habitations et habitants de COURBARY (compris entre Lamotte et le Trio)

Cette partie de la rive gauche du Mahury dite Courbary a été l'une des premières à voir s'installer des colons. Leurs traces historiques sont peu documentées, d'une part par la brièveté d'existence des habitations et d'autre part, par l'absence d'actes notariés, inexistantes au début des années 1700.

Le recensement de 1711<sup>57</sup> indique les lieux de résidences des habitants dont celui du Courbary.

(Anom, C14 vol 7 folio 233)



En nous appuyant sur les cartes, sur les terriers, les recensements et l'état civil, nous allons retracer, dans la mesure du possible, cette colonisation.

Ensuite, nous suivrons notre étude sur le découpage des terrains de la carte de Siredey de 1832.

### 1. Les habitants de la Pointe Mercier

Sur la carte de Créanton de 1701, trois habitations sont représentées sans noms.

<sup>57</sup> Anom, C14 vol 7 folii 229 et suivants.



La carte du père Lombard de 1717 indique les patronymes de : Courbary, Burgo, Dupas

La carte de H.D.M.C de 1724 indique les patronymes de :Beurgot aîné, Beurgot le jeune

La carte de d’Anville de 1729 indique David.

Dans le recensement de 1737, nous avons :

L’habitation *Crique Force* à Jean Burgaud

L’habitation *Crique Force* à Anthoinne Bosson

L’habitation *l’Escoulandière* à Mr Descoubland et à son épouse Marguerite Macaye

L’habitation *Chiquet* à la veuve Macaye

L’habitation *Paramana* à la veuve Dechassy et Duchesne

La ménagerie *la Saline* à la veuve Macaye (Sur la rive droite du Mahury)

L’habitation *le Courbary* à Macaye, conseiller et Marguerite Courant

Retraçons maintenant l’histoire de ces habitants avec la difficulté de appellations géographiques variables dans le temps et les orthographes des patronymes différents.

Excluons dans un premier temps Dupas dont l’habitation se situe bien plus en arrière du Mahury.

### 1-1 Burgo dit Mercier

Il s’agit de Jean Burgo dit Mercier d’où l’origine du lieu « Pointe de Mercier ».

Il figure avec son épouse sur le recensement de 1685 et décède sur son habitation en 1698.

Ses fils, Jean et Pierre, lui succèdent d’où la présence du nom sur la carte de 1717, année de son mariage avec Jeanne Victoire, veuve de Jean Beaupré. L’acte de mariage indique qu’il est habitant du *Courbary*. *Courbary* serait il donc un lieu en référence avec l’arbre nommé courbaril ?

Dans le recensement de 1736, son habitation est par ailleurs dite *Courbaril* mais *Crique Force* dans celui de 1737.



## Christian Lamendin – Avril 2023

Le couple possède également une autre habitation sur l'Approuague, dite « Trois Mornes » dans le recensement de 1737.

Jean décède en 1739 à Roura et son épouse en 1741 à Cayenne.

### Généalogie Burgo dit Mercier

Jean<sup>58</sup> ca ? - 11/9/1698 (**Rémire**) & Suzanne **Vaugistre**

- Charlotte 21/1/1685 (**Rémire**) - ?
- Pierre ca 1689 – après 1737
- Jean<sup>59</sup> 16/3/1692 (**Rémire**) - 11/10/1739 (**Roura**) & 1/11/1717 (**Cayenne**) Jeanne Victoire ca 1696 - 25/9/1741 (**Cayenne**)
  - Anselme 31/3/1721 (**Rémire**) - ?
  - François 2/9/1725 (**Rémire**) - avant 1737
  - Françoise 19/11/1729 (**Rémire**) - ?

#### Recensement 1685

Burgaud Jean ; sa femme ; 6 esclaves dont 3 enfants

#### Recensement 1709

Burgaud ; les deux frères 15 et 18 ans, 2 esclaves ; rocou

#### Recensement 1711

Jean et Pierre Burgos

#### Recensement 1717

Burgaud Jean ; 30 ans ; 2 esclaves ; rocou  
Burgaud Pierre ; 26 ans ; 1 indien esclave ; rocou

#### Recensement 1713

Pierre Burgou ; 2 esclaves  
Jean Burgou;1 esclave

#### Recensement 1723

Jean Burgault ; 33 ; 1 enfant de moins de 16 ans; rocou ; 0 esclave  
(Marie Victoir; 22)  
Pierre Burgault ; 34 ; rocou ; 1 esclave  
(non marié)

#### Recensement 1736

J Burgaud mulâtre ; **Courbaril** ; 1 femme blanche ; 1 garçon de 12 ans ; 3 esclaves ; 50 pieds de cacao non rapportant ; 200 pieds de café non rapportant

#### Recensement 1737

##### *crique Force*

Jean Burgaud mulâtre âgé de 52 ans  
Jeanne Victoire sa femme blanche 42 ans  
Un fils mulâtre âgé de 17 ans  
8 esclaves dont 1 infirme  
650 pieds de cacaoyers  
400 pieds de cafeyers  
1 quarré de manioc  
60 pieds de bananiers

---

58 Habite à la Pointe.

59 1692, sa mère est Susanne yaur ; Anom, acte 195 des décès de Roura de 1739, «créole de cette colonie, habitant d'approuac »

## **Christian Lamendin – Avril 2023**

Nous avons toujours eu une très petite habitation qui vraisemblablement disparaît peu de temps après le décès de Jean Burgaud soit dans les années 1740. La carte de 1750 ne la mentionne plus.

L'habitation de son frère Pierre notée sur la carte de 1724 ne figure plus sur le recensement de l'Ile de Cayenne de 1736 et 1737 mais sur celui de l'Approuague avec son habitation dite *Saint Pierre*. Nous ne savons rien de son devenir.

On peut supposer qu'avec les décès de Jean et de son épouse, l'habitation du Mahury disparaît. Il reste la question du nom de « Crique Force ». Aucuns documents ne mentionnent cette crique. La première crique en amont de Trio est la crique Courbary. Est ce la même ? Vraisemblablement.

### **1-2 Anthoinne ou Antoine Bosson**

En premier, nous avons le père, Pierre Bosson, « nègre libre », mariée à Eléonore, Indienne également libre notés sur le recensement de 1711. Leurs enfants naissent à Rémire (Au début des années 1700, la pointe Mercier est rattachée à ce quartier).

Antoine, l'aîné est noté sur le recensement de 1722 comme « nègre libre », ses sœurs Angélique et Gertrude y sont notées comme « négrittes libres » et son frère Louis comme « négrillon libre ». En 1724, il se marie avec Marguerite Lhermitte, fille de Jean Lhermitte et de Marianne Niada, habitants du Courbary (recensement 1711).

En 1737, nous avons le père Pierre, habitant sur la rivière Approuague sur son habitation dite *Le Cap Saint Pierre*, nouvelle cacaoterie. Il a une nouvelle épouse, Marie, Indienne et deux garçons de 5 et 7 ans.

Son fils Antoine est resté au Mahury sur son habitation dite *Crique Force*, sans doute l'ancienne habitation de son père.

Cette migration vers l'Approuague s'effectue également avec Marie Gertrude, la fille d'Antoine, épouse de Paul Décampe Seigneur, ancien soldat. Ce dernier y habite sur son habitation dite *Saint Paul*. Après le décès de son époux, Marie Gertrude s'installe à Roura où elle se marie en 1754. Elle décède en 1765 à Roura au service de Jean Leau. Auparavant elle a eu deux enfants dont Pélagie propriétaire d'un terrain sur la rive gauche de l'Oyac à Roura.

Quant à Angélique, la sœur de Marie Gertrude, elle épouse en 1762, à Roura, Jean au service de Louis Pariot, habitant du quartier de Roura. Son époux décède en 1771 et elle devient propriétaire d'un terrain qu'elle lègue à Jean Baptiste Tugny. Elle décède en 1784.

## Généalogie Bosson

Pierre<sup>60</sup> ca 1682 - ? & Eléonore<sup>61</sup> ca 1680 – 10/8/1720 (**Rémire**)

- Antoine<sup>62</sup> 25/11/1703 (**Rémire**) - ? & 23/7/1724 (**Rémire**) Marguerite **L’hermitte (veuve Lespinasse)** 27/5/1703 (**Cayenne**) - ?
  - Pierre 5/6/1723 (**Rémire**) - ?
  - Anne 8/12/1725 (**Rémire**) - ?
  - Olive 17/4/1728 (**Rémire**) - ?
  - Michel 4/8/1736 (**Rémire**) - ?
- Angélique 22/11/1705 (**Rémire**) - ?
- Gérard 14/4/1709 (**Rémire**) – avant 1722
- Agathe 17/7/1712 (**Rémire**) - avant 1722
- Marie Gertrude 7/4/1715 (**Rémire**) – 22/1/1765 (**Roura**) & 23/10/1729 (**Rémire**) Paul **Decampe Seigneur**<sup>63</sup> 1697 – avant 1749
  - Jacques 8/4/1731 (**Rémire**) - avant 1737
  - Paul 11/11/1736 (**Rémire**) - ?
  - Antoine 1/12/1737 (**Roura**) – 1/5/1777 (**Cayenne**)
  - Gertrude ? - 9/12/1749 (**Roura**)
- Marie Gertrude 7/4/1715 (**Rémire**) – 22/1/1765 (**Roura**) & xxx
  - Louison ca 1744 - 25/2/1778 (**Roura**)
    - Thérèse 14/2/1766 (**Roura**) - ?
  - Pélagie<sup>64</sup> 31/1/1751 (**Roura**) - ?
- Marie Gertrude <sup>65</sup>7/4/1715 (**Rémire**) – 22/1/1765 (**Roura**) & 16/6/1754 (**Roura**) Toussaint<sup>66</sup> ? - 23/9/1757 (**Roura**)
- Louis 6/11/1718 (**Rémire**) – 11/11/1722 (**Rémire**)
- Angélique 6/11/1718 (**Rémire**) - 26/3/1784 (**Roura**) & 17/2/1762 (**Roura**) Jean **Pariot** ca 1731 – 29/5/1771 (**Roura**)
  - Petit Paul ? - 10/10/1765 (**Roura**)

Pierre ca 1682 - ? & Marie

- Claude François 3/11/1741 (**Cayenne**) - ?
- Rose 22/10/1745 (**Cayenne**) - ? & 20/4/1760 (**Oyapock**) Antoine **Constant** 20/3/1769 (**Oyapock**)
  - Jean Baptiste 21/4/1761 (**Oyapock**) - ?
  - Pierre Christophe 10/6/1762 (**Oyapock**) - ?
  - Marie Marguerite 5/2/1764 (**Oyapock**) - ?
  - Jacques 24/2/1765 (**Oyapock**) - ?
  - Elisabeth 30/4/1767 (**Oyapock**) - ?

Marguerite **L’hermitte** 27/5/1703 (**Cayenne**) - ? & 20/2/1718 (**Rémire**) Barthélemy **Lespinasse**

- Jean 22/10/1720 (**Rémire**) - ?

60 Nègre libre ; 1737, sur recensement Approuague, habitation *Saint Paul* ; 1741, établi à l’Approuague.

61 Indienne.

62 1736, habite au Courbary.

63 1737, habitant d’Approuague ; soldat

64 Baptême, naissance 4 mois auparavant.

65 1765, en service chez Jean Leau à Roura.

66 Indien libre en service chez Jean Leau.

## Christian Lamendin – Avril 2023

La carte de 1750 n'indique pas la famille Bosson au Mahury, dispersée alors sur Roura, l'Approuague et Oyapock.

### 1-3 David

David est le seul patronyme indiqué sur la carte de 1729.



Nous ne savons rien sur David si ce n'est l'existence d'un Pierre David Lebrun, mulâtre, créole de Gorée marié en 1715 à Rémire avec Jeanne, indienne Maraonne. Tous les deux habitent au Courbary.

Le recensement de 1717 indique quant à lui, un nommé Pierre David, 25ans et célibataire, ayant une habitation. Il s'agirait plus certainement de cet habitant que nous retrouvons sur le recensement de 1722.

Intéressons nous à cette carte de 1729.

Elle ignore les familles Bosson et Burgo parce qu'ils sont des « nègres libres » ?? Elle localise à tort la Pointe Mercier sur la rive droite du Mahuri ? Elle mentionne « le Courbari » également sur cette rive droite (??), non pas comme une habitation mais bien comme un lieu.

### 1-4 La famille Macaye

Jusqu'en 1728, le terrain et l'habitation de *Paramana* appartiennent conjointement à de Chassy et Macaye. Le 16 juin de cette année, ils se partagent le terrain avec à priori, le terrain de *Paramana* à de Chassy et celui allant vers la Pointe Mercier à de Macaye.

Nous trouvons donc la situation du recensement de 1737 :

- L'habitation sucrerie Paramana à la veuve Duchassy associé à Duchesne, sergent.
- L'habitation *le Courbary* à Claude Macaye, fils d'Antoine Macaye, conseiller, et à son épouse Marguerite Courant.
- L'habitation *Chiquet* à la veuve Macaye, Françoise Lavesne.



## Christian Lamendin – Avril 2023

- L'habitation *l'Escoublandière* à Mr Descoubland et à son épouse Marguerite Macaye, fille d'Antoine Macaye.

L'habitation *le Courbary* sera traitée dans le cadre de l'étude de l'habitation *Sautro*.

L'habitation *l'Escoublandière* sera traitée dans le cadre de l'étude de l'habitation *La levée*.

L'habitation *Paramana* sera l'objet d'une étude propre.

### Généalogie de Macaye

Antoine ca 1685 (**Rémire**) - 4/2/1730 (**Roura**) & Françoise **Lavesne** 7/4/1689 (**Cayenne**) – 25/5/1740 (**Cayenne**)

- Claude 26/12/1708 (**Rémire**) - 29/8/1781 (**Cayenne**) & 24/8/1733 (**Rémire**)  
Marguerite **Courant** 2/7/1713 (**Cayenne**) - 4/9/1776 (**Cayenne**)
- Marguerite Rose ca 1712 – 5/9/1768 (**Cayenne**) & 2/4/1736 Jean Gabriel Alexandre **d'Escoublant** de la Rougerie 29/1/1709 (**Rochefort**) – 27/6/1765 (**Cayenne**)
  - Marie Françoise Suzanne 8/9/1737 (**Cayenne**) – 18/4/1810 (**Rennes**) & 21/9/1786 (**Bouhet, Charente Maritime**) Félicité Louis Armand Parfait **Duchaufour de Thorinville**
  - Gabriel Claude 16/9/1742 (**Cayenne**) – 2/10/1827 (**Rennes**)
- Françoise 1713 - 23/6/1719 (**Rémire**)
- Marie Agathe 1713 -1758
- Antoine Alexandre 1717- 30/4/1742 (**Rémire**)
- Marie Anne 1718 - 3/10/1722 (**Rémire**)
- Joseph 1719 - ?
- Marie Elisabeth 1720 - 4/8/1722 (**Rémire**)
- Jean Baptiste 1722 -1741
- Marie Pétronille 1724 - 1/9/1725 (**Rémire**)
- Marie 1726 - ?

Plus tard, en 1750, sur la carte de Delisle D'Espots, seule *l'Escoublandière* est notée. *Chiquet* et *Courbary* n'apparaissent pas. Puis en 1771, sur la carte de Dessingy, nous retrouvons *Paramana* à Molère et compagnie, *Courbary* à Sautereau et *la Descoublandière* à Descoubland.

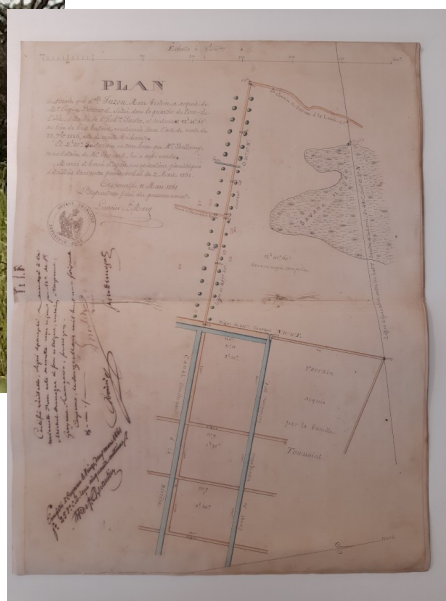
# L'habitation SAUTRO

à

## Matoury

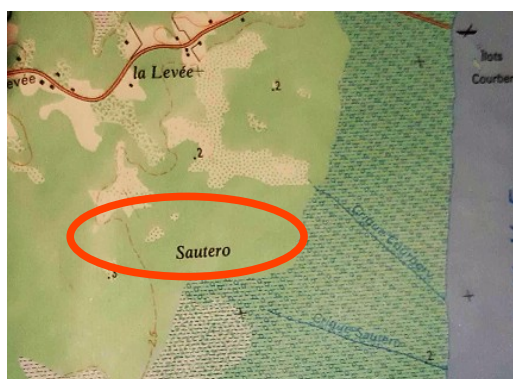
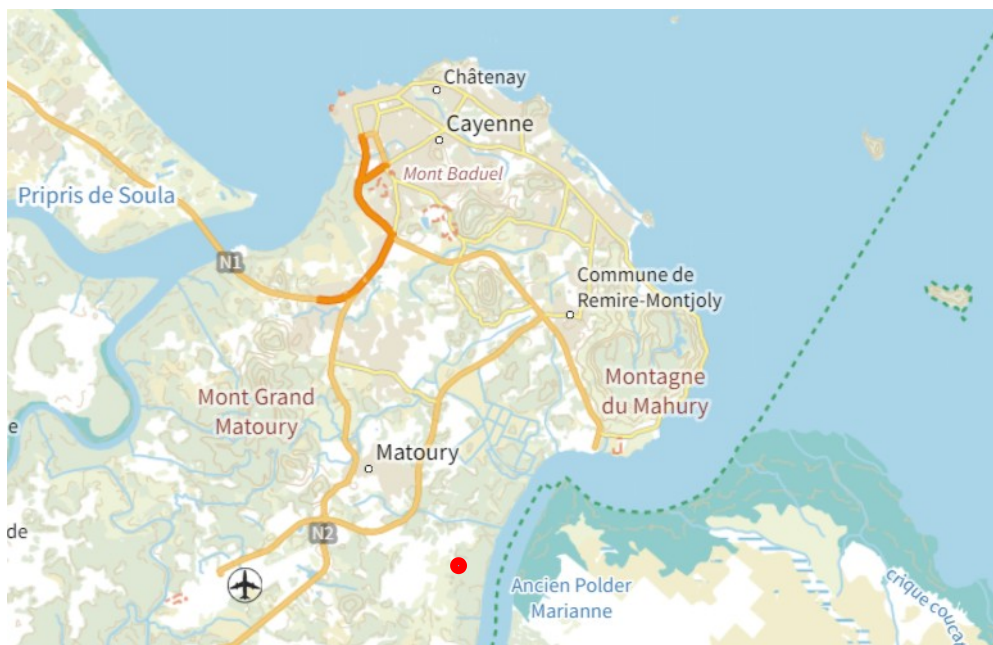


12.34.  
Du 12 Mars 1861.  
  
Quittance en  
vente de terrain  
del'hab<sup>te</sup> Sautro  
par Eug<sup>t</sup>. Bernard  
à ell<sup>te</sup>. Vestine  
Wozon.



## 1. Les cartes

L'appellation *Sautro* dérive très certainement de Sautereau, ancien propriétaire de l'habitation dite *Courbary* située en ces lieux. La carte IGN actuelle indique un lieu dit Sautero.



(Carte IGN de 1989)

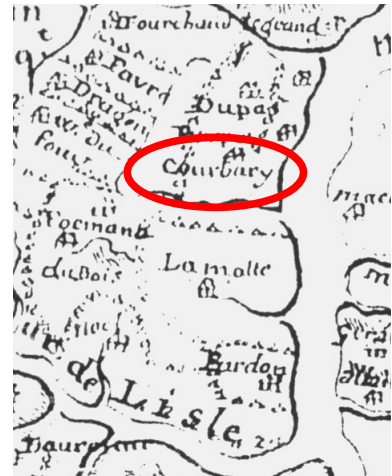


(Geoportail, 2023)





(Carte de d'Anville de 1729)



(Carte du Père Lombard de 1717)

Cette carte de 1729 indique une habitation sucrière à « Macaye et Duchassi » dans la partie supérieure de la crique dite Courbary comme il est noté sur la carte suivante de Dessingy.



(Carte de Dessingy de 1771)

59 M<sup>rs</sup> Descoubland.  
60 Courbary à M<sup>rs</sup> Sautereau.  
61 Aux Heritiers la Mothe-Aigron.

En 1771, en haut de la crique Courbary, se trouve l'habitation Courbary n° 60 à Sautereau. Un nouveau plan de Dessingy de 1779 localise comme précédemment notre habitation.





**Christian Lamendin – Avril 2023**

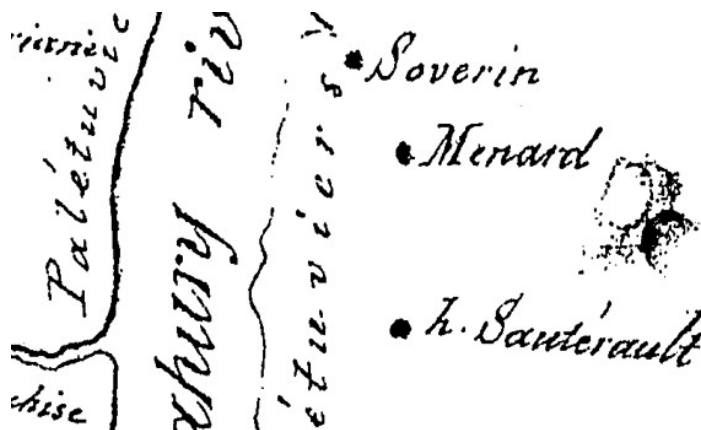
Plus tard, la carte de 1832 permet de découvrir les limites du terrain numéroté 60 qui comprend alors le terrain de Paramana

**(Carte de Siredey de 1832)**



On peut remarquer que la situation de l'habitation (petits rectangles rouges) ne se situe pas sur le haut de la crique Courbay qui sert de limite avec l'habitation suivante dite *la Levée* ou *la Levée Courbay* plus anciennement. Nous avons donc une habitation nouvelle en 1832 située sur l'ancien terrain de Courbay.

Cette carte de Charrière de 1847 est plus sommaire et inscrit notre habitation avec l'orthographe erronée de « Sautéroult » en lien avec l'ancien propriétaire Louis Sautereau (1728-1787).



**(carte de Charrière de 1847)**

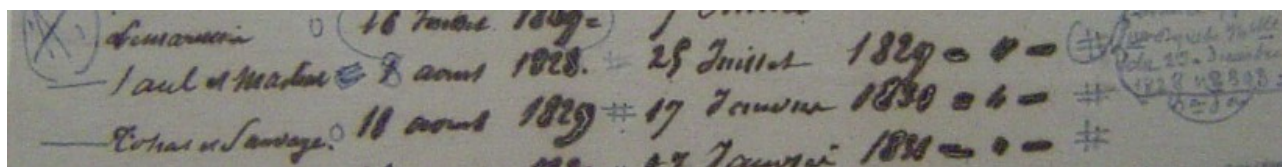
## 2. Les différents propriétaires

### 2-1 Les propriétaires avant 1847

Un plan terrier daté du 25 octobre 1817 nous informe que le terrain appartient à Beauregard. Il s'agit de Charles René César le Breton de Beauregard, négociant, né en 1762, décédé en 1842 à Nantes et marié avec Marie Eléonore Scott.

En 1829, Jacques André Hipolyte Paul et Emile Nicolas Martial deviennent propriétaires<sup>67</sup> de l'habitation *Paramana* contiguë à *Sautro*. Cette même année, les deux associés demandent définitivement au gouvernement une avance remboursable pour l'achat d'une machine à vapeur pour leur sucrerie de *Sautro*.

Par contre, nous n'avons pas, pour l'instant, l'acte notarié d'achat de *Sautro*.



#### (AT Guyane, X 120, avance remboursable pour la machine à vapeur)

Très peu de temps après, Emile Nicolas Martial décède à Cayenne le 11 août 1830 à l'âge de 35 ans. Il est alors commandant du quartier du Tour de l'Île.

Son frère, Auguste, devenu héritier, décède le 27 octobre 1832 à Cayenne laissant son épouse Perette Chartier et ses enfants comme les nouveaux héritiers.

En 1836, Jacques André Hippolyte Paul obtient un délai pour rembourser au gouvernement les sommes dues. En 1838, le terrain de *Paramana* qu'il avait acquis en commun avec Emile Nicolas Martial est mise en vente aux enchères afin de régler la dissolution de leur société. C'est la veuve Martial, Perette Chartier, qui s'en porte alors acquéreuse.

Revenons à notre habitation de *Sautro* avec le décès le 24 octobre 1843 de Jacques André Hipolyte Paul. Quatre années plus tard, en 1847, une vente aux enchères en licitation est organisée afin de liquider sa succession à la requête de la succession Paul, dame veuve Paul (Antoinette Sophie Robert), la succession Guérin, dame veuve Guérin. Eugène Bernard, propriétaire à Paris devient alors le nouveau propriétaire de *Sautro*.

<sup>67</sup> AT Guyane, acte notarié du 30 juin 1829, notaire Brun.

## 2-2 Les propriétaires à partir de 1847

Louvrier St Mary, arpenteur, réalise en 1855, le « *plan du terrain de l'hab. de Sautro avec celui de l'annexe de Paramana [...] La partie ouest du dit terrain est divisée en 28 lots* »<sup>68</sup>

Sur un second plan daté de 1861, légèrement différent du premier, un tableau récapitule les nouveaux propriétaires associés avec les numéros de leurs parcelles.

Etudions dans l'ordre des numéros de parcelles nos propriétaires et les devenirs des habitations qu'ils y ont créées.

A handwritten list on aged paper, numbered 1 to 10, listing the owners of parcels. The text is written in cursive. The list is as follows:

1.	Augustate Marie Claire.
2.	Guy Antoine.
3.	Picard Jean Pierre.
4.	Delbin Raymond.
5.	Bacca Louis.
6.	Certain non encore vendus.
7.	M <sup>rs</sup> Lécours et M <sup>rs</sup> Dorvins.
8.	Samuelson Louis.
9.	Fuzon Marie Victoire.
10.	Kortyer Pierre Louis.

Et deux petites parcelles non vendues.

(AT Guyane, annexe à l'acte notarié de 1861)

### 2-2-1 Le terrain n°1 à Augustate Marie Claire

Le 12 mars 1861<sup>69</sup>, Marie Claire Augustate, domestique à Cayenne, achète dix hectares de terres hautes au prix de 100 francs l'hectare et deux hectares de terres basses pris dans les anciennes terres desséchées au prix de 200 francs l'hectare.

Elle y crée une habitation dite *Sainte Catherine n°3* sur laquelle naît son enfant Joséphine en 1864. Elle se marie en 1869 avec Louis Bosc. La présence du couple est encore attestée en 1881. Ensuite, ils s'installent à Cayenne où ils décèdent respectivement en 1897 et 1909.

68 AT Guyane, annexe de l'acte notarié 408 du 22 septembre 1856, notaire Déchamp.

69 AT Guyane, acte notarié 85 du 12 mars 1861, notaire Dunezat.

Généalogie **Augustate**

Marie Claire ca 1826 - ? & xxx

- Joséphine 29/7/1864 (*Sainte Catherine, tour de l'île*) – 18/8/1866 (*Sainte Catherine, tour de l'île*)

Marie Claire ca 1826 - 7/2/1909 (*Cayenne*) & 17/11/1869 (*Tour de l'île*) Louis **Bosc** ca 1828 - 17/1/1897 (*Cayenne*)

2-2-2 Le terrain n°2 à Guy Antoine

Nous n'avons pas l'acte notarié d'achat du terrain.

Auparavant, Antoine Guy était propriétaire d'une habitation dite *le Mépris* depuis au moins l'année 1854 et ce jusqu'en 1859 au moins. A partir de 1863 et jusqu'en 1877, Antoine Guy est propriétaire de l'habitation *Sainte Rosette*, sans doute celle de *Sautro*.

Antoine Guy décède le 25 janvier 1888 à l'hospice de Cayenne sans autres précisions bien qu'il est été marié depuis 1870 avec Goyon dite Antonia Colon, immigrante Africaine.

Son fils Ambroise décède en 1859 sur son habitation *le Mépris*. Son deuxième fils Théodore est maçon, domicilié à Cayenne en 1876 lors du décès de son frère Eugène.

A l'état civil, la dénomination *Sainte Rosette* est notée pour la dernière fois en 1877 avec la présence d'Antoine Guy, témoin d'un décès. L'abandon de l'habitation intervient entre 1877 et 1888.

Généalogie **Guy**

Antoine ca 1819 – 25/1/1888 (*Hospice de Cayenne*) & 2/2/1854 (*Tour de l'île*) Marie Madeleine **Marissant** ca 1816 – 29/10/1865 (*Cayenne*)

- Ambroise ca 1840 – 17/12/1859 (*le Mépris*)
- Théodore ca 1846 – après 1876
- Athanase ca 1848 - ?

Antoine ca 1819 – 25/1/1888 (*Hospice de Cayenne*) & xxx

- Eugène ca 1847 – 24/5/1876 (*Sainte Rosette*) & Pamela **Spincer**
  - Marie Antonia 17/5/1870 (*Pamela*) - ?

Antoine ca 1819 – 25/1/1888 (*Hospice de Cayenne*) & 29/6/1870 (*Tour de l'île*) Goyon dite Antonia Colon ca 1841 - ?



## Christian Lamendin – Avril 2023

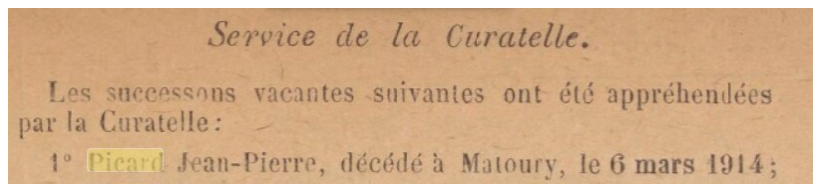
### 2-2-3 Le terrain n°3 à Picard Jean Pierre

Sur son terrain acheté le 29 septembre 1856, Jean Pierre Picard, cultivateur au Tour de l'Île, fonde une habitation dite l'*Union* sur laquelle décède en 1899, sa seconde épouse, Anne Marie Cordor.

Anaïs Lorins, la fille de sa première épouse ainsi que ses enfants résident sur l'habitation.

Il décède à Matoury en 1914, possiblement sur son habitation, sans laisser de descendance comme l'évoque cette annonce dans le journal officiel de la Guyane de 1914.

(Gallica, journal officiel de la  
Guyane de 1914)



#### Généalogie **Picard**

Jean Louis & **Hortense** ca 1802 – 12/11/1879 (*l'Union*)

- Adelaïde ca 1821 – 13/7/1877 (*la Gaieté*)
- Jean Pierre ca 1827 - 6/3/1914 (*Matoury*) & 28/3/1857 (*Tour de l'Île*) Aimée **Lorins** ca 1817 - 19/2/1887 (*l'Union*)
- Jean Pierre ca 1827 - 6/3/1914 (*Matoury*) & 2/12/1891 (*Tour de l'Île*) Anne Marie **Cordor** ca 1825 – 20/11/1899 (*l'Union*)
- Marie Louise ca 1838 - ?

### 2-2-4 Le terrain n°4 à Dublin Raymond

Le terrain est acheté avant ou en 1861. Raymond Dublin y fonde l'habitation *Saint Raymond* sur laquelle il décède en 1874 sans avoir eu d'enfants. Sa deuxième épouse, Gothon Radel décède, domiciliée à Cayenne, en 1900. Sans doute, l'habitation est abandonnée après le décès de Raymond Dublin.

#### Généalogie **Dublin**

Raymond ca 1815 – 19/8/1874 (*St Raymond*) & 16/9/1859 (*Tour de l'Île*) Clémentine **Maho** (ca 1811 – 30/8/1871) (*St Raymond*)

Raymond ca 1815 – 19/8/1874 (*St Raymond*) & 27/8/1873 (*Tour de l'Île*) Gothon **Radel** ca 1813 - 27/6/1900 (*Cayenne*)

### 2-2-5 Le terrain n°5 à Bacca Louis

Le terrain est acheté le 27 septembre 1856 par les époux Bacca. Ils y fondent une habitation *Saint Elisabeth* sur laquelle Louis décède en 1863. Son épouse, Victoire se remarie en 1867 et déménage sur l'habitation *Sainte Adélaïde* de son nouvel époux Lazarre Zea. L'habitation est donc abandonnée entre les années 1863 et 1867.

#### Généalogie **Bacca**

Louis ca 1804 – 2/2/1863 (*Ste Elisabeth*) & (avant 1848) **Victoire** ca 1806 – 9/11/1872 (*Ste Adelaïde*)

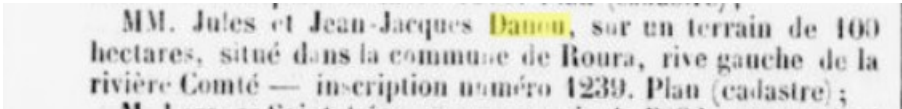
**Victoire** ca 1806 – 9/11/1872 (*Ste Adelaïde*) & 28/1/1867 (**Tour de l'Île**) Lazare **Zea**

### 2-2-6 Le terrain n°6 : « terrain non encore vendu »

### 2-2-7 Le terrain n°7 à Veuve Lorens et Dlle Norvins

La veuve Lorens est en réalité Olégie Assé mariée le 30 août 1860 à Alexandre Lorins, frère d'Aimé Lorins, épouse de Jean Pierre Picard, propriétaire du lot n° 3. Alexandre Lorins décède le 6 février 1861 sur son habitation dite *la Jamaïque*.

Une annotation de l'état civil confirme la demoiselle Thérèsine Norvins, copropriétaire de *la Jamaïque*. Ses enfants naissent sur son habitation et sont reconnus par François Jean Jacques Danou en 1872, domicilié à *la Jamaïque*. Ce dernier semble, avec son fils, quitter l'agriculture pour l'orpaillage comme l'indique cette demande de concession datée de 1900.



MM. Jules et Jean-Jacques **Danou**, sur un terrain de 100 hectares, situé dans la commune de Roura, rive gauche de la rivière Comté — inscription numéro 1239. Plan (cadastre) ;

(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1900)

#### Généalogie **Norvins**

Thérèsine ca 1829 – 26/11/1870 (**Cayenne**) & François Jean Jacques **Danou** ca 1842 – 30/8/1901 (**Cayenne**)

- Jean Marie Emile 4/7/1864 (*la Jamaïque*) - ?
- Jules Lodoïs 1/10/1868 (*la Jamaïque*) – après 1900

### 2-2-8 Le terrain n°8 à Lamaritrop Elysée

En 1853, Elysée Lamaritrop est cultivateur sur l'habitation *Sainte Adélaïde* à Tonnegrande avec son épouse Caprice. Puis en 1856, il signe avec Eugène Ronat, propriétaire de l'habitation *Paramana*, un bail à ferme. En 1861 ou un peu avant, il crée sur le terrain acheté de *Sautro* une habitation dite *le Présent* sur laquelle il décède à la fin de l'année 1861. Son épouse demeure sur l'habitation jusqu'à son décès en 1879 à l'âge de 72 ans.

#### Généalogie Lamaritrop

Elysée ca 1788 – 24/12/1861 (*Tour de l'île*) & Caprice ca 1803 – 24/3/1879 (*le Présent, Morthium*)

- Marceline ca 1823 – ? & xxx
  - Joseph Adolphe 7/7/1853 (*Sainte Adélaïde, Tonnegrande*) - ?
- Marcelin ca 1846 – 26/2/1849 (*Sautro*)

### 2-2-9 Le terrain n°9 à Suzon Marie Victoire

Nous avons évoqué Marie Victoire Suzon précédemment avec l'achat de son terrain en 1856. En 1861, elle acquiert de nouvelles terres :

« *Trois pièces de terres basses faisant partie de l'ancien dessèchement de l'habitation Sautro, désignées au plan ci annexé sous les numéros sept neuf & onze et contenant ensemble quatre hectares.* »<sup>70</sup>

Les actes notariés d'achat des terrains de 1856 et 1861 indiquent le nom de Marie Victoire Suzon. A l'état civil, ce nom est inconnu mais on trouve celui de Marie Victoire **Sazou**, habitant l'habitation *la Victoria* à Sautro. Sazou serait donc le véritable patronyme que nous utiliserons pour notre étude.

Entre temps, le 9 octobre 1858, elle vend à Etienne Lamarilof « *l'usufruit de la moitié d'une petite habitation qu'elle possède au Tour de l'Ile sous l'appellation de la Victoria ; la dite moitié mesurant quatre hectares ; ensemble l'usufruit de la moitié des plantages, bâtiments, cases.* »<sup>71</sup>

*Ce dit 9 octobre, Etienne Lamarilof désigne dans son testament<sup>72</sup> Marie Victoire Sazou comme son héritière. Ils se marieront le 23 janvier 1864. Entre temps, Etienne Lamarilof a*

70 AT Guyane, acte notarié 34 du 12 mars 1861, notaire Déchamp.

71 AT Guyane, acte notarié 294 du 9 octobre 1858, notaire Déchamp.

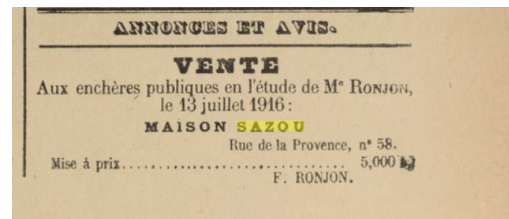
72 AT Guyane, acte notarié 293 du 9 octobre 1858, notaire Déchamp.

## Christian Lamendin – Avril 2023

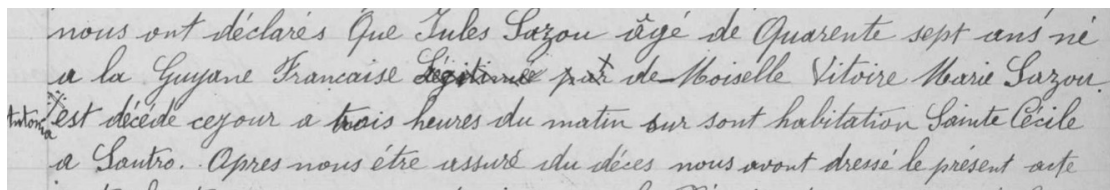
signé le 27 décembre 1858 un bail partiaire pour l'habitation *l'Egyptienne* proche de *Sautro* aux héritiers Lalanne.

Marie Victoire Sazou décède en 1880, domiciliée au Tour de l'Ile. Deux de ses enfants sont domiciliés à Cayenne, Paul comme menuisier et Gustave comme maçon. Gustave devient entrepreneur et sera adjoint au maire de Cayenne en 1903. Sans descendance, sa maison est mise aux enchères en 1916.

(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1916)



Seul Jules semble rester sur l'habitation *la Victoria* où naît sa fille en 1867. Une dernière mention de cette habitation à l'état civil est inscrite en 1873 sur un acte avec Jules Sazou comme témoin. Il décède sur l'habitation *Sainte Cécile* en 1888, noté comme propriétaire d'après l'acte de décès.



(Anom, acte 12 des décès du Tour de l'Ile en 1888)

### Généalogie Sazou

Marie Victoire ca 1802 - 11/10/1880 (*Cayenne*) & xxx

- Paul ca 1821 – 25/1/1866 (*Cayenne*)
- Gustave ca 1834 - avant 1916 & Félicité Pauline **Zéphirin** ca 1846 - 21/3/1902 (*Cayenne*)
  - Anna 1/2/1871 (*Cayenne*) – 7/6/1903 (*Cayenne*)
  - Marie Victoire 6/9/1874 (*Cayenne*) – 22/03/1903 (*Cayenne*)
  - Lucie Marie Anna 22/3/1884 (*Cayenne*) - 1/2/1912 (*Cayenne*) & 27/8/1906 (*Cayenne*) Emile **Jeremie**
- Saint Amand ca 1838 - ?
- Jules dit Moïse ca 1841 – 27/9/1888 (*Ste Cécile à Sautro*) & 26/9/1866 (**Tour de l'Ile**) Antonia **Olindo** ca 1846 - 26/8/1894 (*habitation de Valere, Matoury*)
  - Marie Cécile 30/6/1867 (*la Victoria*) - ?

Marie Victoire ca 1802 - 11/10/1880 (*Cayenne*) & 23/1/1864 (**Tour de l'Ile**) Etienne **Lamarilof** ca 1801 – 23/6/1869 (*la Victoria*)

## Christian Lamendin – Avril 2023

Concernant son dernier fils, Saint Amand, nous n'avons aucuns renseignements.

### 2-2-10 Le terrain n°10 à Martyr Pierre Louis

En réalité, il s'agit d'un achat réalisé le 23 mars 1861 conjointement par Pierre Louis Martyr et Jean Dalis, son beau frère, d'après l'acte notarié<sup>73</sup>.

Ensemble, ils acquièrent six hectares de terres hautes et six hectares de terres basses.

Jean Dalis, marié à Georgette Martyr, sœur de Pierre Louis, crée son habitation dite *Dalis* sur laquelle il décède en 1882.

Son fils, Crispin, devenu ouvrier mineur dans l'orpaillage, quitte donc l'agriculture et l'habitation de ses parents.

Celle ci sera sans doute abandonnée lors du décès de Jean Dalis en 1882.

Pierre Louis Martyr, crée quant à lui, une habitation dite *Bonne Espérance*. Sa famille composée de huit enfants s'implante durablement en ce lieu. L'une de ses petites filles y naît en 1905, année de la dernière mention à l'état civil de cette habitation.

Tous ses enfants demeurent sur place à l'exception de deux d'entre eux partis pour l'orpaillage et décédés sur le fleuve la Mana.

Son fils François deviendra deuxième adjoint au maire de Matoury en 1912 et son petit fils Frédéric, conseiller municipal à Matoury en 1933 et 1935.



Actuellement, une rue « Frédéric Martyr » témoigne de ce passé dans la commune de Matoury.

---

73 AT Guyane, acte notarié 93 du 23 mars 1861, notaire Déchamp.



## Généalogie **Martyr**

Georgette ca 1820 - après 1877 & 26/11/1856 (**Cayenne**) Jean **Dalis** ca 1821 – 23/10/1882 (**hab Dalis**)

- Crispin 21/6/1851 (**Ile de Cayenne**) - après 1915 & Augustine Anne **Amet**
  - Alix Angelina 9/6/1882 (**Cayenne**) - ?
- Marie Augustine 17/7/1855 (**Ile de Cayenne**) - ? & 18/10/1877 (**Tour de l'île**) Antoine **Boudron**
  - Cervilie Marie 23/11/1878 (**Dalis**) - ?

Pierre Louis ca 1831 – 20/8/1893 (**Matoury**) & 16/11/1855 (**Ile de Cayenne**) Héloïse **Angerval** ca 1835 – 28/12/1884 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**)

- Marie Claire ca 1855 – 8/8/1871 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**)
- Marie Elisabeth 16/9/1857 (**Cayenne**) - 8/4/1889 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) & 8/11/1879 (**Tour de l'île**) Joseph François **Adonis**
- Pierre Joseph Stanis 8/5/1862 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) - 4/11/1887 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**)
- Léopold Crispin 2/6/1863 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) - 20/1/1887<sup>74</sup> (**Mana**)
- Ernest 15/10/1866 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) - 31/12/1903<sup>75</sup> (**Haut de la Mana**)
- Marie Cléonice 4/11/1869 (**Bonne Espérance, tour de l'île**) – 26/3/1900 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) & xxx
  - Bérénice<sup>76</sup> Eugène 23/3/1890 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) - 13/12/1917 (**Cayenne**)
- Marie Cléonice 4/11/1869 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) – 26/3/1900 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) & Philippe Joseph **Lespoir** ca 1868 - ?
  - Jeanne Agnès 21/1/1895 (**Bonne Espérance, Matoury**) - ?
- François<sup>77</sup> Ismael 15/12/1871 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**) - 24/3/1958 ? (**Matoury?**) & Marie Thérèse **Olympe**
  - Anne 27/7/1900 (**Bourg de Matoury**) - ? & 27/4/1940 (**Cayenne**) Ulysse Hubert Augustin **Thompson**
  - Frédéric<sup>78</sup> Marcellin 9/1/1903 ( ? à **Matoury**) - ? & 29/12/1934 (**Cayenne**) Béatrice Vénus **Barthélémy**
  - Jeanne Marie Eulalie 4/2/1905 (**Bonne Espérance, Matoury**) - ?
- x 1874 (**Bonne Espérance, Tour de l'île**)

74 Ouvrier mineur à la compagnie générale de la Mana.

75 Ouvrier mineur.

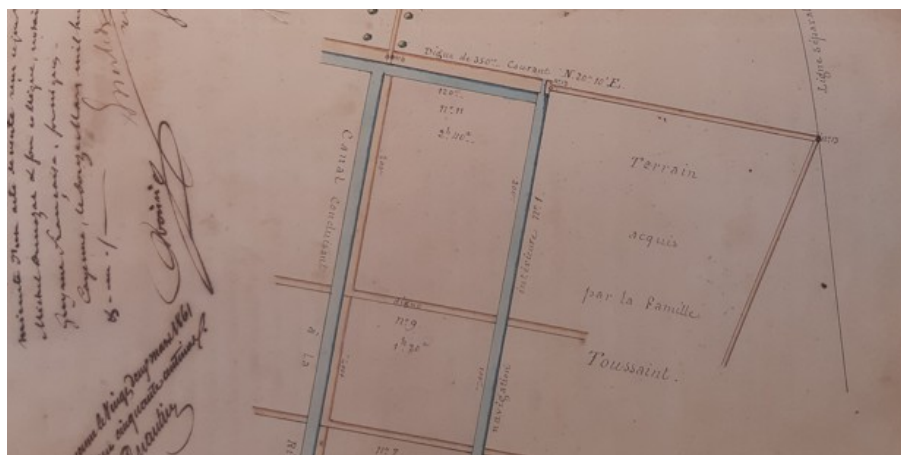
76 Cuisinière à Cayenne en 1917 lors de son décès.

77 2<sup>ème</sup> adjoint au conseil municipal de Matoury en 1912 ;

78 1929, expiration d'un permis minier sur Roura n° 956, conseiller municipal en 1933, en 1935. ; **Rue Frédéric Martyr** à Matoury.

## 2-2-11 Le terrain de la famille Toussaint

Sur le plan de 1861, il est noté *terrain acquis par la famille Toussaint* ». Il se situe au nord du terrain de l'habitation à Sazou.



Le 22 septembre 1856, la famille Toussaint constituée par les époux Toussaint et ses enfants Jacob Toussaint, Jean Louis Toussaint, Chérubin Toussaint, Philibert Toussaint, Eugène Toussaint et Mariette Toussaint achètent ce terrain.

L'habitation est sans doute dite *la Toussaint*<sup>79</sup> comme il est indiqué dans un acte d'état civil de 1881. Par ailleurs, c'est la seule et dernière indication de notre possible habitation.

Nicolas Toussaint, le père, décède en 1882 à Cayenne où résident ses enfants et petits enfants.

D'autre part, Jacob, l'un des fils, avait acheté en 1851<sup>80</sup> un terrain proche dépendant de l'habitation *la Levée* à Alexandre Coüy dit *la Mariette*.

## 2-2-12 Evolution de l'habitat

En 1946, « Sautero » est toujours habité d'après la carte IGN de la Guyane de 1946 qui représente deux maisons en ce lieu dont, sans doute, celle de la famille Martyr.

79 Anom, acte 6 de 1881 du Tour de l'Ile pour le décès d'Honorine Olympe, épouse de Jean Louis Toussaint.

80 AT Guyane, acte notarié du 11 novembre 1851, notaire Déchamp.



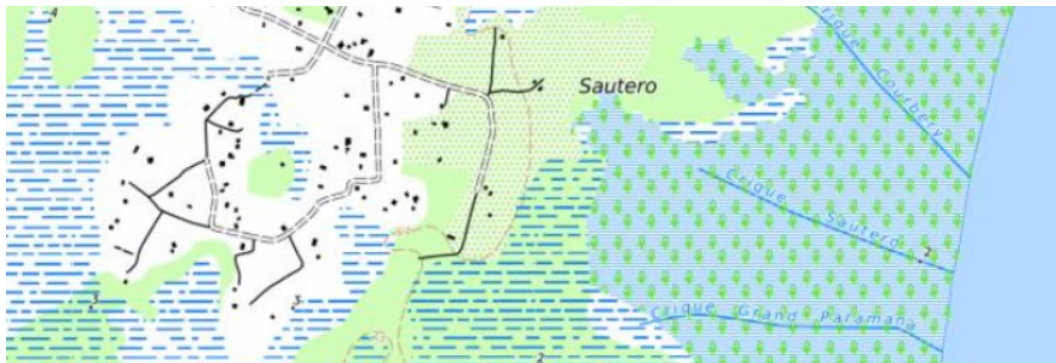
(Carte IGN de 1946)

En 1989, le site devient inoccupé d'après la carte IGN réalisée d'après des photographies de 1987.

(Carte IGN 4713 Y de Cayenne de 1989)



Puis la carte IGN de 2000 indique la construction de routes et de chemins ainsi qu'un habitat dispersé.



### 3. Le terrain et sa parcellisation

Le terrain de *Sautro* mesure environ 3544 mètres de profondeur sur 960 mètres de largeur et, d'après le plan de 1861, sa superficie est d'environ 327 hectares dont 239 hectares de terres hautes.

Eugène Bernard est domicilié à Paris lors de l'achat de l'habitation *Sautro* en octobre 1847.

## Christian Lamendin – Avril 2023

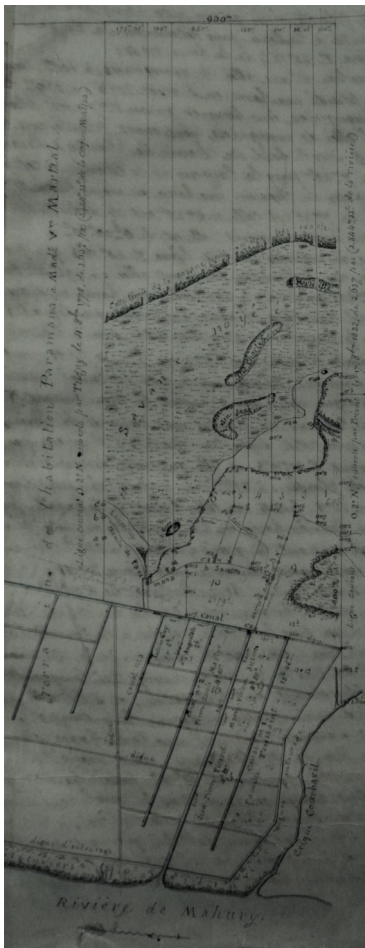
En 1854, il souhaite la revendre et donne une procuration pour « faire cette vente soit à l'amiable soit avec enchères, en tout ou partie en lots<sup>81</sup> »

Le 26 mars 1855, l'arpenteur Louvrier Saint Mary réalise donc un plan du terrain avec les différents lots à vendre.

« La partie Ouest du dit terrain est divisée en 28 lots contenant chacun 12 ha 23 a 20 ca et la partie au nord de ces lots ayant 460 m de façade jusqu'à la moitié du canal n°1 et de ce canal jusqu'à la rivière contient 184 ha 56 a dont 64 ha 50 a en terre basse a été réservé.

Le propriétaire de Sautro se réserve aussi l'espace compris depuis la ligne noire S et N jusqu'à la rivière. »<sup>82</sup>

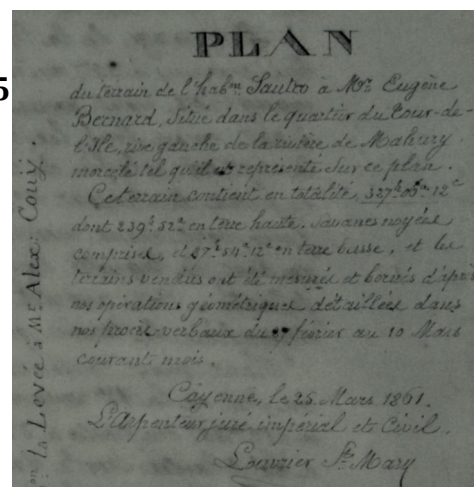
Le terrain de *Paramana* est alors compris dans la division des 28 lots en 1855.



Plan de 1861



Plan de 1855



81 AT Guyane, acte notarié du 22 septembre 1856, notaire Déchamp.

82 AT Guyane, annexe de l'acte notarié 408 du 22 septembre 1856, notaire Déchamp.



(Francecadastre de 2022)

De nos jours, cette division en lots est toujours actuelle. En effet, le cadastre de 2022 est la stricte reprise de notre plan de 1861 mise à part la division d'une parcelle.



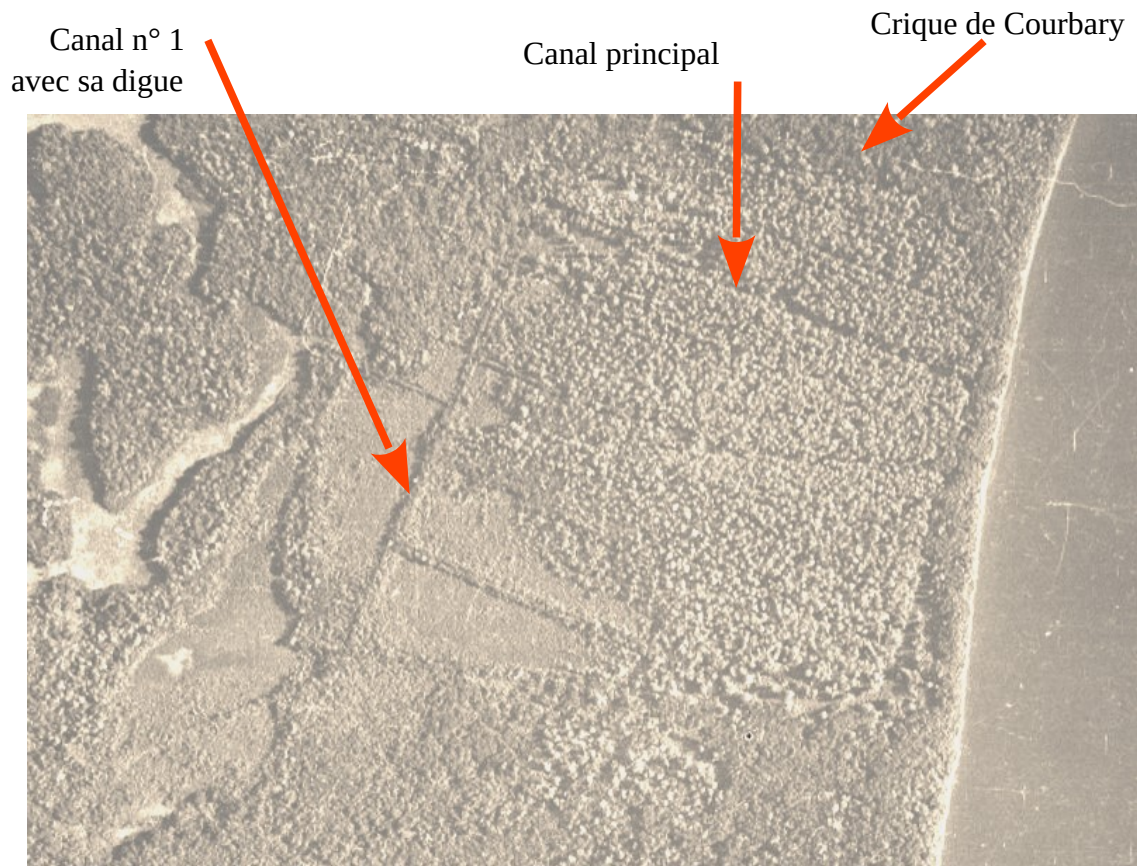
Sur le plan de 1861, les parcelles sont la plupart parallèles entre elles et forment de longs rectangles orientés Est-Ouest tandis que sur celui de 1855 nous avons des divisions égales et rectangulaires avec, en conséquence, un plus grand nombre de lots à vendre.

La partie centrale que se réservait Eugène Bernard est maintenant morcelée tandis que le terrain de *Paramana* est exclu. Il est noté, comme en 1838 appartenant à la veuve Martial.

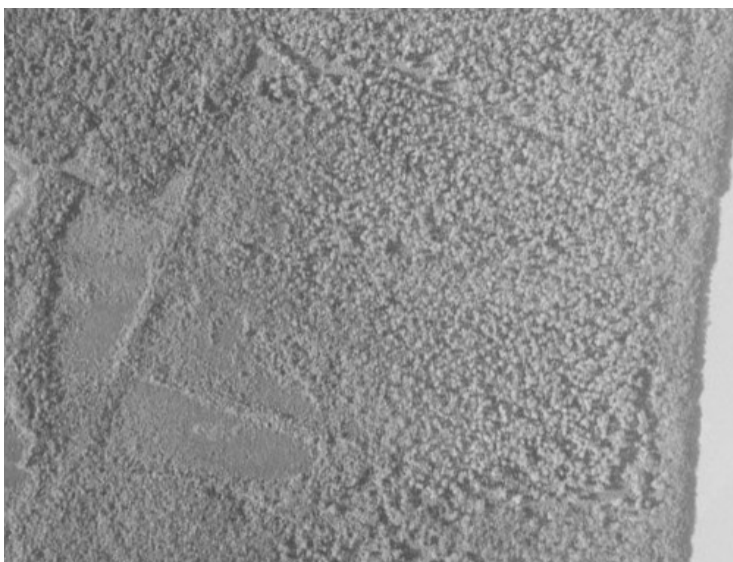
Cette diminution de nombre de lots pourrait s'expliquer par leurs superficies trop petites et/ou l'important nombre de terrains à vendre en Guyane durant ces années 1855-1860. En effet, de nombreuses et anciennes habitations sont abandonnées par les travailleurs qui se tournent vers les hypothétiques profits de l'orpaillage. L'habitation *la Levée* contiguë à *Sautro* a, par exemple, commencé son morcellement depuis 1851.

L'IGN a photographié, à plusieurs reprises, depuis 1951 notre zone géographique de *Sautro*. Ainsi, nous pouvons suivre les évolutions de la végétation sur les anciennes terres desséchées et de l'habitat.





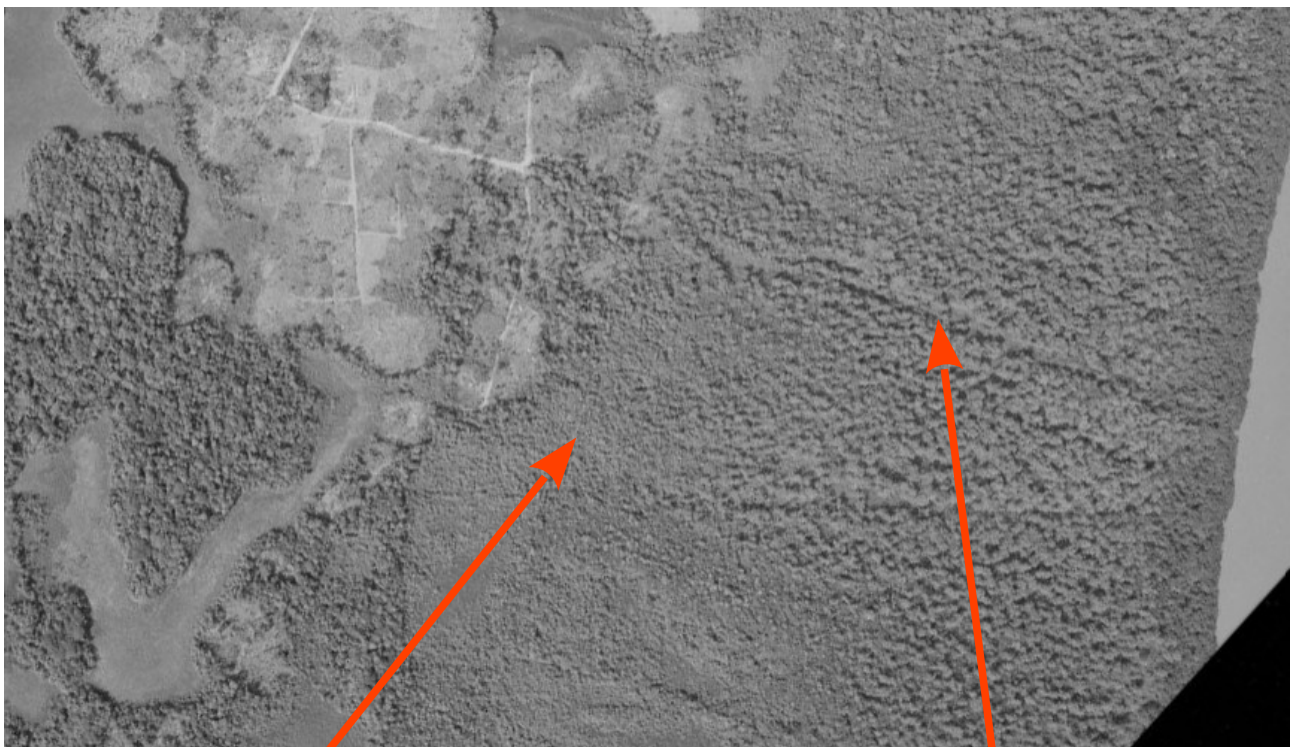
**IGN, Photographie aérienne de 1949**



**Année 1961**



**Année 1975**



Canal n° 1

**Année 1990**

Canal principal

Les traces des canaux avec sont toujours visibles dans la végétation en 1990. Des zones sont maintenant déboisées et des chemins existent jusqu'à l'ancien canal n° 1.





**Année 2004**

Des maisons sont maintenant bâties le long des chemins créés en 1990. Celui, pointé par la flèche rouge est l'ancien chemin qui menait de *Sautro* à *Paramana*.

**Ancien chemin  
de *Sautro* à  
*Paramana***

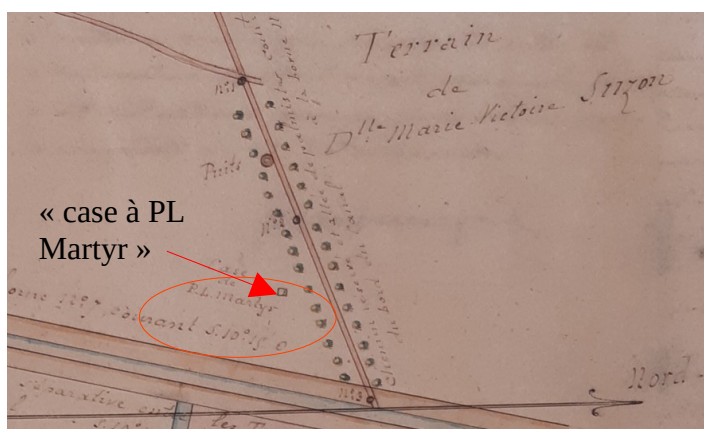


**Année 2018**

Des maisons ainsi que des zones défrichées ont disparues, la végétation a repris le dessus.

Intéressons nous maintenant à la parcelle centrale de forme non géométrique accolée au canal achetée par Pierre Louis Martyr.

### 3-1 La parcelle de Pierre Louis Martyr



Ce lot n°10 appartenait à Pierre Louis Martyr comme l'indique la présence de sa case. Il est borné à l'ouest par un chemin rejoignant l'habitation *Paramana*, au nord par une allée d'arbres qui le sépare du terrain de Sazou et à l'est par le canal n° 1. Actuellement, c'est la parcelle cadastrale 0025.



## **Christian Lamendin – Avril 2023**

Sur cette parcelle se situe la « case à Maître » de *Sautro*. On y trouve également la présence de deux petits canaux qui, peut être, servaient pour le transport des cannes à sucre vers la sucrerie et au remisage des bateaux de l'habitation.

Une double allée d'arbres est représentée se prolongeant au-delà de la parcelle. L'acte notarié d'achat de Marie Victoire Sazou de 1856 précise sa nature :

*« borné au sud par une ligne parallèle à une ancienne allée de palmistes, sur l'alignement de l'hôpital et des cases de la sus dite habitation. »*

L'acte notarié d'achat de Pierre Louis Martyr de 1861 indique :

*« Cette partie de terrain est bornée au nord par un chemin pratiqué dans une allée de palmistes & de manguiers »*

Nous avons donc une allée de palmistes et de manguiers dans laquelle passe un chemin.

Une reconnaissance sur le terrain en octobre 2022 a permis de confirmer l'existence de ces palmistes avec la présence de deux d'entre eux dont l'âge pourrait être donc d'au moins 167 années.



**Les deux palmistes**



## 4. Les bâtiments et les cultures

### 4-1 les bâtiments

Le plan terrier de 1817 ne représente aucun bâtiment. L'acte d'achat du terrain par Paul et Martial est manquant pour l'instant. Le seul document actuel disponible qui fournit une petite indication est la procuration d'Eugène Bernard datée de 1854 qui indique :

*« L'habitation Sautro située à Cayenne, quartier de l'Ile de Cayenne, consistant en bâtiments d'exploitation, usine à sucre, machine à vapeur, avec le matériel et le mobilier »*

La deuxième procuration en 1855 indique que le terrain de *Paramana* est également à vendre.

En 1856, l'acte notarié précise :

*« borné au sud par une ligne parallèle à une ancienne allée de palmistes, sur l'alignement de l'hôpital et des cases de la sus dite habitation.»*

La carte de Siredey de 1832 ci dessous représente nos différents bâtiments.

On peut supposer que les bâtiments disposés sur l'alignement presque vertical correspondent à l'hôpital et aux cases. L'autre alignement indiquerait les cases à esclaves représentées sur le plan de 1855.



## Christian Lamendin – Avril 2023

Néanmoins, le plan de 1855 ne mentionne pas la sucrerie proprement dite. Par ailleurs, la cheminée en briques liée à cette activité n'est plus visible actuellement.

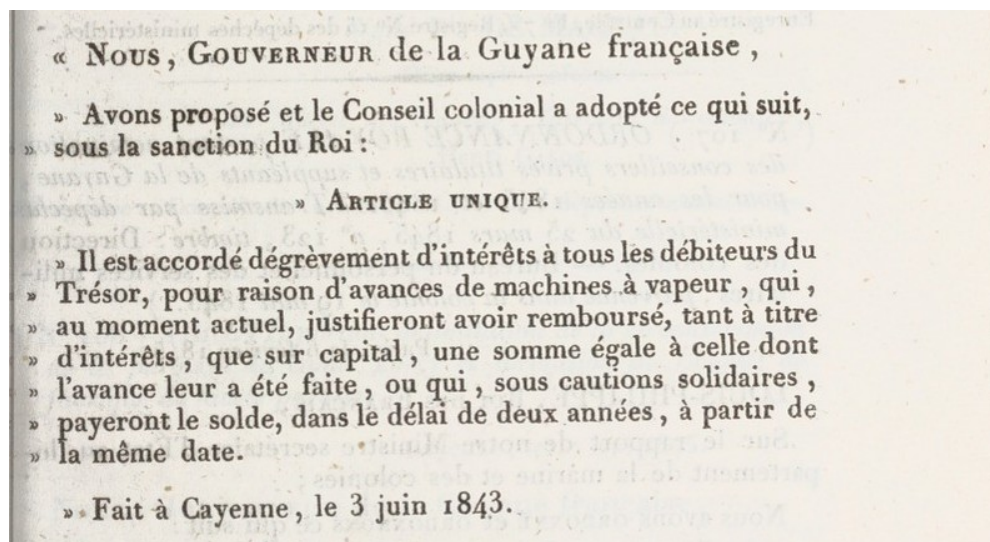
### 4-2 Les cultures

La culture principale de notre habitation est celle de la canne à sucre pour la production de sucre. Les investissements en matériel sont très importants pour le produire. Afin d'aider les habitants sucriers, le gouvernement a mis en place un système d'avances remboursables pour financer l'achat de machines à vapeur. Paul et Martial souscrive en 1829 une avance remboursable de 55 000 francs avec un remboursement de 27 500 francs prévu en 1831 et un second de 27 500 francs en 1832.

La sucrerie, entre temps, devient importante et emploie 239 esclaves en 1832. Malgré cette relative prospérité, l'acquittement du premier terme est soldé avec deux années de retard par un versement de 15000 francs en 1832 suivi d'un deuxième versement de 12 500 francs en 1833.

En 1834, Paul demande des délais supplémentaires pour le remboursement du deuxième terme. Il versera seulement la somme de 3 500 francs en 1836.

En 1845, le capital de 55 000 francs est remboursé mais il reste encore une somme à payer d'environ 15 000 francs pour les intérêts.



(Gallica, bulletin officiel de 1843)

En définitif, en application de ce décret, le gouvernement abandonnera le recouvrement des sommes dues pour les intérêts.

## **Conclusion**

Ce lieu dit de Sautero très important de part son passé se situe dorénavant dans une zone où l'habitat pourrait très rapidement devenir informel. Les vestiges archéologiques sont donc à sauvegarder et à mettre en valeur. Il en est de même pour l'ancien chemin qui menait à Paramana dont son ouverture permettrait une ballade tant historique qu'intéressante de part les milieux naturels qu'il traverse.

# Habitation *La Levée* n° 39

## 1. La situation géographique

Les anciens terrains de *la Levée* se situent entre la crique Courbary et fort Trio sur la commune de Matoury en Guyane. Ils sont bornés d'un côté par le Mahury et de l'autre côté par le bourg de Matoury.



(AT Guyane, carte de Manesson Mallet de 1683)



(Gallica, carte de Créanton de 1701)

En 1701, un ensemble de maisons est représenté dans la zone de notre habitation. Il se situe au niveau de la *Pointe de Mercier*<sup>83</sup> à la confluence de la crique de Cabassou plus tardivement dénommée la crique Fouillée .

<sup>83</sup> Il s'agit de Jean Burgo dit Mercier habitant de « la pointe », décédé à Rémire en 1698. (Anom, acte 265 des décès de Rémire en 1698)



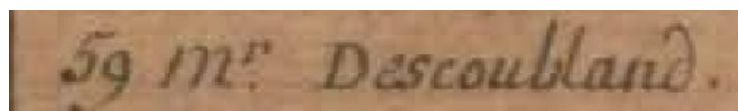
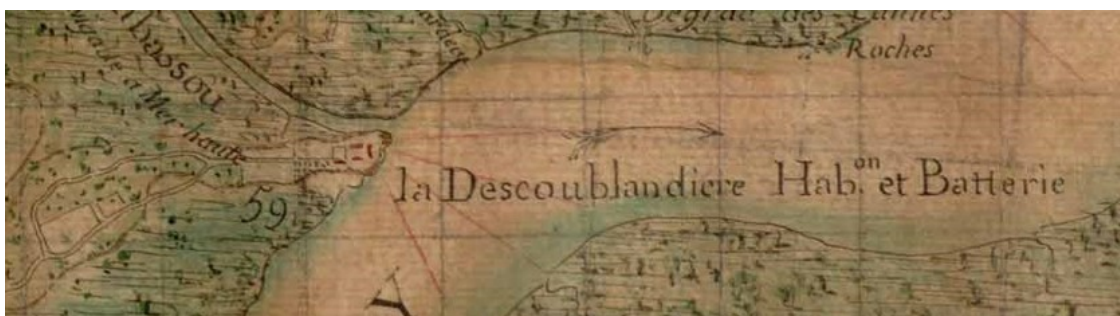
(Gallica, carte de 1717 du Père Lombard)

Cette carte représente un ensemble de quatre habitations dans notre zone étudiée aux noms de ?, Dupas, Burgo et Courbary.



Carte de Delisle d'Espots de 1750 avec la représentation de l'habitation à « descouG » en réalité Descoublant.

Les autres habitations de notre zone géographique ne sont plus représentée





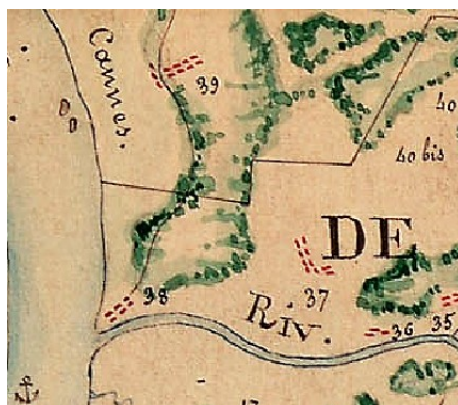
## Christian Lamendin – Avril 2023

La carte de 1771 de Dessingy ci dessus cite « *la Descoublandière Hab et Batterie* » avec le numéro 59 à Mr Descoubland. La présence d'une batterie est à l'emplacement du futur fort Trio.

Nous avons ensuite en 1832 la représentation de deux habitations : la n° 38 à Fabens à l'emplacement du fort Trio et l'habitation n°39 dite la *Levée-Courbary*, objet de notre étude.

- n° 37 : JJ Brun, 98 esclaves, sucrerie
- n° 38 : Fabens, 4 esclaves, vivres
- n° 39 : **Berger, 156 esclaves, sucrerie**

(Anom, carte de Siredey de 1832)



## 2. Les habitants de la *Levée-Courbary* ou la *Levée*

En 1683, cette portion de territoire est vierge de toute habitation. Sur la carte de 1701, à la Pointe Mercier, un ensemble de maisons sont représentés sans indications de noms.

En 1722, Macaye commence à exploiter une sucrerie en association avec Duchassy sur l'habitation *Paramana*.

En 1728, *Paramana* est partagé et il revient à Macaye la portion de terrain en aval sur le Mahury.

Nous arrivons en 1737 avec l'habitation la *Descoublandière* à Marguerite Rose Macaye mariée depuis l'année précédente avec Jean Gabriel Descoublant.

Cette habitation est récente comme l'indique le recensement de 1737 avec des plantations nouvelles de cacaoyers et caféiers.

### Généalogie Descoublant

Jean Gabriel 29/1/1709 (**Rochefort**) – 27/6/1765 (**Cayenne**) & Marguerite Rose **Macaye** 20/9/1711 (**Rémire**) – 30/1/1777 (**Cayenne**)

- Marie Françoise Suzanne 8/9/1737 (**Cayenne**) – 18/4/1810 (**Rennes**) & 21/9/1786 (**Bouhet, Charente Maritime**) Félicité Louis Armand Parfait **Duchaufour de Thorinville**
- Gabriel Claude 16/9/1742 (**Cayenne**) - 2/10/1827(**Rennes**)

## Christian Lamendin – Avril 2023

Lors du décès de Marguerite Rose Macaye veuve Descoublant en 1777, les enfants Marie Françoise Suzanne et Gabriel Claude se partagent l'habitation alors dénommée *la Levée*.

En 1784, Marie Françoise Suzanne vend<sup>84</sup> sa moitié de l'habitation à son frère qui en devient l'unique propriétaire jusqu'en 1801. Cette année là, il revend<sup>85</sup> l'habitation à sa sœur, mariée depuis 1786 à Félicité Louis Armand Parfait Duchaufour de Thorinville.

A une date encore indéterminée pour le moment mais avant 1819, le nouveau propriétaire est la société Anfray et Berger.

En 1822, le recensement des indications indique comme propriétaires « Anfray et Berger ». Il s'agit de Charles Anfray, ancien soldat décédé le 29 août 1819 à Cayenne et de François Berger (1781 – 1833). En 1827, une société de culture<sup>86</sup> pour l'exploitation de la sucrerie de *la Levée* est créée entre François Berger devenu le seul propriétaire et Jean Baptiste Coüy, négociant et armateur à Cayenne. Après le décès de François Berger en 1833, Jean Baptiste Coüy devient l'unique propriétaire de l'habitation.

En 1847, Alexandre Coüy, neveu de Jean Baptiste Coüy achète l'habitation « à l'audience des criées suivant jugement en date du 30 novembre 1847<sup>87</sup> ».

### 2-1 La famille Coüy

La famille Coüy est originaire de Nantes, un des ports par lequel transite le commerce avec la Guyane. Jean Baptiste Coüy s'installe donc logiquement comme négociant et armateur à Cayenne et devient propriétaire de *la Levée*. Ses neveux Félix et Alexandre le rejoignent en Guyane. Félix, l'aîné est propriétaire de l'habitation sucrière *la Ressource* sur l'Approuague. Puis avec Paoline, ils sont à l'origine de la découverte de l'or en Guyane sur la crique Aïcoupaïe en 1855. Il se livre alors à l'orpaillage et décédera, assassiné<sup>88</sup> sur son placer, le 14 octobre 1863.

Son frère Alexandre se marie avec Joséphine Eugénie Pain, fille d'un médecin et propriétaire terrien. Il achète en 1847 l'habitation *la Levée* et en 1857, conjointement avec Michel Favard, l'habitation sucrière *la Jamaïque* sur l'Approuague. Après le décès de Michel Favard il devient propriétaire de l'habitation *la Caroline* à Roura. Ensuite, en 1871, il achète l'habitation *Roura*<sup>89</sup> anciennement à son beau père. Parallèlement à ses activités de propriétaires terriens, il exerce des fonctions administratives. Il est ainsi maire de Cayenne

---

84 AT Guyane, acte notarié du 22 mai 1784, 1 Mi 283.

85 AT Guyane, acte notarié de l'an 9, notaire Robert, 1 Mi 308.

86 AT Guyane, acte notarié du 20 novembre 1827, notaire Brun, 1 Mi 253.

87 AT Guyane, acte notarié du 7 octobre 1851, notaire Déchamp.

88 La date de décès est le 14 octobre 1863 d'après le livre « l'or en Guyane », éditions Caribéennes, J Petot, p.74. La date du décès est le 29 octobre 1863 sur l'acte d'état civil, Anom, acte 65 des décès en 1863 à l'Approuague.

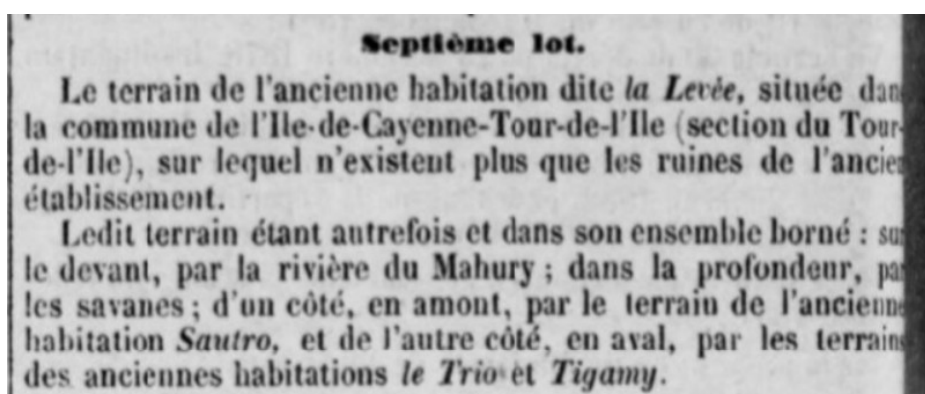
89 Christian Lamendin, 2022, *Habitants et habitations de la crique Gabrielle* ; archeologie-guyane.jimdofree.com

## Christian Lamendin – Avril 2023

de 1867 à 1880. Suivant l'exemple de son frère, il se livrera à l'orpaillage et exploitera des placers. Il décède en 1881 lors de son voyage en métropole.

Son fils, Emile Joseph, suit en partie les traces de son père. Il devient propriétaire<sup>90</sup> en 1862 d'une habitation dite *la Joséphine* à Roura et se lance dans l'orpaillage. Capitaine de vaisseau dans la marine, il décède à Brest en 1925.

Afin de régler la succession d'Alexandre Coüy, une vente aux enchères<sup>91</sup> par licitation est organisée le 15 mars 1882 en sept lots dont les six premiers concernent des maisons à Cayenne. Le septième lot concerne le terrain de *la Levée*.



(Gallica, Moniteur de la Guyane de 1882)

## Généalogie Coüy

Pierre 16/10/1738 (*Plessard Cugand*) - ? & 25/6/1765 (St Hilaire de Loulay) Marie Françoise **Morillon**

- Marie Rose
- Pierre Aimé ca 20/4/1767 (*Nantes*) - ? & 10/7/1796 (*Nantes*) Françoise **Chamaillard**
  - Désirée 15/10/1793 (*Nantes*) - ?
  - Félix 12/2/1799 (*Nantes*) – 14/10/1863 (*Approuague*) & 16/1/1826 (*Cayenne*)  
Louise Jeanne **Rouxel** ca 1801 – 2/9/1847 (*Cayenne*)
    - Elisabeth Caroline 15/12/1829 (*Cayenne*) – 20/4/1857 (*Cayenne*)
  - Alexandre 15/11/1806 (*Nantes*) – 27/7/1881 (*Nantes*) & 16/6/1836 (*Cayenne*)  
Joséphine Eugénie **Pain** 17/3/1816 (*Cayenne*) – 28/7/1848 (*Cayenne*)
    - Emile Joseph 16/6/1837 (*Cayenne*) – 28/5/1925 (*Brest*)

90 AT Guyane, acte notarié du 17 mai 1862, notaire Dunezat.

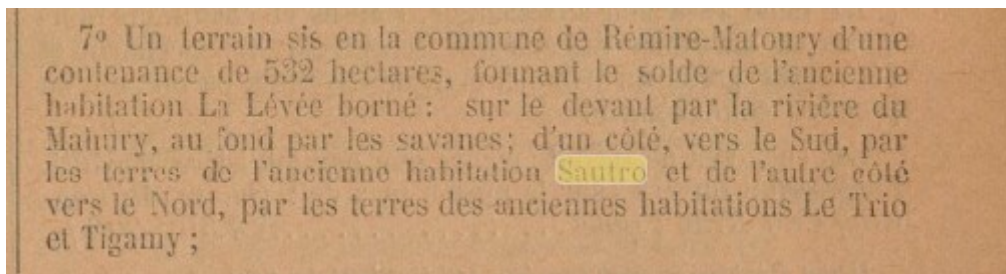
91 Gallica, Moniteur de la Guyane de 1882, page 68.

## Christian Lamendin – Avril 2023

- Marie Philippine Eugénie 3/1/1844 (**Cayenne**) – 9/3/1881 (**Toulouse**) & 25/6/1863 (**Cayenne**) Arthur Alexis **Delteil**<sup>92</sup> 28/5/1837 (**St Denis d’Oléron**) – 16/7/1905 (**Nantes**)
  - Georges Alexandre Félix 25/6/1864 (**Cayenne**) - ?
  - Maurice Alexis Eugène ? - ? & 21/9/1904 (**Toulouse**) André **Bumat**
  - Marie Joséphine Aimée Adèle ? - ? & 22/2/1884 (**Toulouse**) Henri louis **Boitel**
  - Robert Alexandre Emile 22/1/1874 (**St Denis de la Réunion**) – 30/12/1957 (**St Mandé**)
  - Louis Gabriel Auguste Jean Baptiste 18/2/1877 (**St Denis de la Réunion**) – 10/1/1935 (**St Pierre d’Oléron ?**)
- Joseph Alexandre Eugène 3/1/1844 (**Cayenne**) – après 1882
  - Charles 25/10/1808 (**Nantes**) - 21/4/1877
- Marie Gabrielle
- Julie
- **Jean Baptiste** 6/5/1772 (**Nantes**) – 3/3/1850 (**Cayenne**)
- Rose Aimée
- Joseph Marie
- Augustin

### 2-2 Les propriétaires après 1882

Nous ne connaissons pas encore le résultat de la vente aux enchères précédente mais nous retrouvons la trace de notre terrain de *la Levée* en 1942 lors de la vente aux enchères de l’usine sucrière Lamirande sur la route de Stoupan appartenant alors à « La société sucrière et agricole de la Guyane ».



(Gallica, Journal officiel de la Guyane de 1942)

<sup>92</sup> Pharmacien de la marine.

## Christian Lamendin – Avril 2023

Sans doute cette société avait acquis par achat ou par concession ce terrain de *la Levée* afin d'y produire les cannes à sucre nécessaires à sa production de sucre. La création de cette société date approximativement de 1927. Nous retrouverons cette société dans le chapitre concernant les habitations de la rive droite de la rivière de Cayenne.

### 2-3 Les propriétaires des terrains vendus par Alexandre Coüy

La suppression de l'esclavage en 1848 entraîne sans doute la fin de la sucrerie et à partir de 1851, Alexandre Coüy commence à morceler son terrain de l'habitation *la Levée*. De nouveaux propriétaires s'installent sur ces terrains achetés.

Décrivons, à la lumière des archives consultées, les habitations de ces habitants.

#### En 1851

- Habitation ***Saint Marcel***

Marcel Séminil et son épouse Pélagie achète<sup>93</sup> le 7 octobre 1851 un terrain de six hectares. Le couple Lespoir Jean Baptiste et Charlotte semble y résider également. Il y décède en 1861.

A priori, l'habitation est abandonnée après le décès de Marcel Séminil en 1864.

L'occupation aura donc duré 13 années.

#### Généalogie Séminil

Marcel ca 1801 – 4/1/1864 (***Saint Marcel***) & Pélagie ca 1811 – 22/12/1863 (***Saint Marcel***)

- Habitation ***la Marie*** ou ***la Marie Louise***

Théodore Milan dit Nioutte et son épouse Rose Marie Louise achètent le 7 octobre 1851 un terrain de six hectares. Théodore décède en 1877 sur l'habitation *la Marie Louise* marié alors à Marie Louise Odes d'après l'acte de décès. L'année de décès de son épouse (?) est inconnue ainsi que celui du mariage.

L'occupation aurait donc pu durer 26 années.

---

93 AT Guyane, acte notarié



**Généalogie Milan**

Théodore ca 1816 – 11/6/1877 (*la Marie Louise*) & Marie Louise **Odes** ca 1811 - ?

- Habitation à **Mlle Arsène dite Ménard**

Mlle Arsène dite Ménard, propriétaire, domiciliée à Cayenne achète le 26 août 1851 un terrain de douze hectares. Un terrier de 1857 porte la mention « terrain de Dlle Arsène Menard » et « Bourg de Matoury ». Le terrain est, à priori, vendu à une date indéterminée à Jean Georges Cherrier, aumônier de l'hôpital militaire. Ce dernier le revend en 1886<sup>94</sup> à la commune de l'Ile de Cayenne-Tour de l'Ile pour devenir le terrain de la future commune de Matoury.

- Habitation à **Jacob Toussaint**

Jacob Toussaint, propriétaire, déjà domicilié sur ce terrain de vingt et un hectares l'achète le 11 octobre 1851. Son habitation est dite *la Mariette* .

### **En 1853**

- Terrain aux époux Aypo et aux époux Cressan

Ce terrain acheté<sup>95</sup> le 7 novembre 1853 conjointement par les deux couples a une superficie de 9,61 hectares.

Concernant Michel Aypo, l'acte de décès indique qu'il décède sur l'habitation voisine *le Contrat* en 1864. Quant au devenir de son épouse, nous n'avons aucuns renseignements.

Jean Baptiste Cressan décède très rapidement (en 1855) sur son habitation dite *Sainte Hélène* où naît sa petite fille en 1857. Lors de son remariage en 1859 avec Jean Baptiste Pedrino, Hermine est propriétaire de l'habitation *Dicoty* sur laquelle elle décédera en 1872.

---

94 Gallica, moniteur de la Guyane de 1886, page 178.

95 AT Guyane, 3 P7, terrier n° 365 du 21 décembre 1855.

#### Généalogie Aypo

Michel ca 1804 – 4/7/1864 (*le Contrat*) & 22/11/1851 (*Tonnegrande*) Eudoxie **Carmin** ca 1828 - ?

#### Généalogie Cressan

Hermine ca 1810 – 23/11/1872 (*Dicoty*) & avant 1848 Jean Baptiste **Cressan** ca 1805 – 31/1/1855 (*Sainte Hélène*)

- Pauline ca 1836 - ? & xxx
  - Georgina Marie Françoise 28/6/1857 (*Sainte Hélène*) - ?
- Pauline ca 1836 - ? & Georges **Jerome**
  - Marie Rose 16/3/1862 (*Cayenne*) - ?
- Victorine ca 1840 - ?
- Maxime 30/7/1851 (*Monsinery*) - ?

Hermine ca 1810 – 23/11/1872 (*Dicoty*) & 28/6/1859 (*Tour de l'Île*) Jean Baptiste **Pedrino** ca 1809 – 18/2/1883 (*Hospice de Cayenne*)

#### En 1855

- Habitation *Sainte Marguerite* aux époux Askan et à Césaire Compère

Ils achètent<sup>96</sup> le 11 février 1855 ce terrain de 6,72 hectares.

Lorsque Archange décède en 1866, il est propriétaire de l'habitation *Sainte Marguerite*.

Quant à Césaire Compère, il se marie en 1864 à l'Approuague où il décédera en 1867.

L'occupation de cette habitation sera donc de courte durée (onze années).

#### Généalogie de Askan

Archange ca 1807 – 29/5/1866 (*Saint Pierre*) & avant 1848 **Zoé** ca 1801 – 13/4/1861 (*Sainte Marguerite*)

- Habitation **le Castor**

Joachin ou Joacin Castor et son épouse Gertrude Nonon, propriétaires et cultivateurs à l'Île de Cayenne, achètent<sup>97</sup> le 11 septembre 1855, pour eux et leurs enfants *Dauphine et Séverin*<sup>98</sup>, un terrain de six hectares.

96 AT Guyane, 3 P8, terrier n° 418 du 26 mars 1857

97 AT Guyane, acte notarié 370 du 11 octobre 1855, notaire Déchamp.

98 Séverin ou Souverain ou Souverin.

## Christian Lamendin – Avril 2023

En 1878, Joacin décède sur son habitation dite *le Castor*. Ce sera la dernière mention de cette habitation à l'état civil du Tour de l'Ile.

En 1883, lors de son mariage, Souverain est ouvrier maçon, domicilié au Tour de l'Ile, sans doute sur son habitation.

L'occupation de l'habitation aura duré au moins vingt trois années.

### Généalogie de Castor

Joacin ca 1803 – 29/7/1878 (*le Castor*) & 2/12/1848 (**Approuague**) Gertrude **Nonon** ca 1811 – 14/1/1878 (*Cayenne*)

- Souverin (Souverain) ca 1837 - 30/7/1898 (*Cayenne*) & Constance **Nago** ca 1829 – 6/11/1887 (*Cayenne*)
  - Albert Joseph 18/11/1859 (*Califourchon*) - ?
- Souverin (Souverain) ca 1837 - 30/7/1898 (*Cayenne*) & 30/6/1883 (**Tour de l'Ile**) Clarisse **Saimbert**
- Dauphine dite Delphine ca 1842 - ? xxx
  - Laurence Clerinda 16/12/1868 (*Cayenne*) – 22/8/1870 (*le Contrat*)
- Dauphine dite Delphine ca 1842 - ? & Martin **Danton**
  - Théodosie Martine 1/3/1873 (*Tonnegrande*) - ?

- Habitation **Bagou**

Joseph Gouachy et Suzanne Sauza achètent<sup>99</sup> le 24 novembre 1855 un terrain de trois hectares.

### Généalogie Gouachy

Joseph ca 1810 – 30/3/1857 (**Bagou**) & avant 1848 Virginie ca 1812 - ?

Suzanne **Souza** ca 1809 – 22/3/1874 (*le Bagou*) & 24/10/1856 (**Tour de l'Ile**) Blaise **Souvis**  
Suzanne **Souza** ca 1809 – 22/3/1874 (*le Bagou*) & 4/2/1864 (**Tour de l'Ile**) Louis **Labuch** ca 1821 - ?

Joseph Gouachy décède très rapidement après son achat en 1857 sur son habitation dite *le Bagou*. Quant à Suzanne Sauza, elle décédera en 1874, veuve de Louis Labuch sur cette habitation.

L'occupation du Bagou aura duré dix neuf années.

<sup>99</sup> AT Guyane, acte notarié 473 du 24 novembre 1855, notaire Déchamp.

## En 1856

- Habitation **la Caroline** à Prosper Dispost

Prosper Dispost achète<sup>100</sup> le 10 juin 1856 son terrain 4,54 hectares. Lors de son mariage en 1852, il est cultivateur au Tour de l’Ile et son épouse domestique à Cayenne. Celle ci décède en 1881 sur leur habitation dite *la Caroline*. Quant à Prosper, l’année de son décès nous est inconnue.

L’occupation aura donc duré au moins vingt cinq années.

### Généalogie de Dispost

Prosper ca 1823 - ? & 28/10/1852 (**Cayenne**) Pauline **Vido** ca 1821 – 7/1/1881 (**La Caroline**)

## En 1857

- Habitation **la Famille**

Joseph Bayou, cultivateur au Tour de l’Ile, achète<sup>101</sup> le 9 avril 1857 quatre hectares de terrain. Il est marié depuis 1854 avec Victoire Véroti avec laquelle il a eu trois enfants. Son habitation est dite *la Famille* et sa dernière citation à l’état civil date de 1871.

Joseph Bayou décède en 1875, domicilié à Cayenne sans plus de précisions dans l’acte de décès.

On peut supposer un abandon de l’habitation entre 1871 et 1875 soit une occupation d’environ une quinzaine d’années.

### Généalogie de Bayou

Raphaël ca 1801 – 30/11/1875 (**Cayenne**) – 15/9/1854 (**Tour de l’Ile**) Victoire **Véroti** ca 1804 - ?

- Moïse ca 1825 - ?
- Mathieu ca 1831 - ?
- Emilien ca 1841 - ? & 1/12/1859 (**Tour de l’Ile**) Anna dit Chica **Sanie** ca 1830 - ?
  - Anne Adélaïde 11/11/1860 (**la Famille**) - ?

100 AT Guyane, 3 P8, terrier n° 417 du 23 mars 1857.

101 AT Guyane, acte notarié n° 124 du 9 avril 1857, notaire Déchamp.

## Christian Lamendin – Avril 2023

- Habitation **le Contrat**

Malborough Brouck, cultivateur au Tour de l’Ile, achète<sup>102</sup> le 9 avril 1857 un terrain de quatre hectares. C’est sur son habitation dite *le Contrat* que décède son épouse en 1857 ainsi que lui même en 1873.

L’habitation occupée durant seize années semble abandonnée à son décès.

L’acte notarié<sup>103</sup> en 1859 d’un contrat de mariage de Malborough Brouck qui ne s’est pas réalisé décrit succinctement notre habitation :

« *En une petite habitation dite le Contrat sise au Tour de l’Ile consistant en une case en paille et quelques plantages de cacaoyers et de caféiers.* »

### Généalogie Brouck

Malborough ca 1806 – 13/7/1873 (**le Contrat**) & 9/4/1853 (**Kaw**) Marie Justine **Angerval** 2/8/1857 (**le Contrat**)

- Héloïse ca 1835 – 28/12/1884 (**Bonne espérance, Tour de l’île**) & 16/11/1855 (**Ile de Cayenne**) Pierre Louis **Martyr** ca 1831 – 20/8/1893 (**Matoury**)
- Colette ca 1843 - ?
  - Auguste 3/12/1864 (**Bonne Espérance**) - 30/6/1866 (**Bonne Espérance**)
  - Marie Augustine 9/12/1867 (**le Contrat**) - ?

Malborough ca 1806 – 13/7/1873 (**le Contrat**) & 5/4/1860 (**Tour de l’Ile**) Adélaïde **Agam** ca 1817 – 29/3/1884 (**Cayenne**)

- Habitation à **Marie Victoire Adélaïde dite Pogeote**

Marie Victoire Adélaïde dite Pogeote, cultivatrice au Tour de l’Ile, achète<sup>104</sup> le 2 juin 1857 cinq hectares de terrain. Nous n’avons aucuns renseignements supplémentaires à l’acte notarié.

## En 1859

- Habitation aux **époux Mascaret**

Les époux Mascaret, cultivateurs en 1850 sur l’habitation Tigamy, achètent le 25 juillet 1859 cinq hectares de terrain.

102 AT Guyane, acte notarié n° 125 du 9 avril 1857, notaire Déchamp.

103 AT Guyane, acte notarié du 22 février 1859, notaire Déchamp.

104 AT Guyane, acte notarié n° 209 du 2 juin 1857, notaire Déchamp.



## Christian Lamendin – Avril 2023

Jusqu'à 1874, l'habitation se dénomme *Mascaret* puis à priori *Félicité*. Félix y décède en 1894 puis son épouse en 1896. Bernard Delman, filleul et légataire de Félix y décède également en 1906.

Notre habitation, s'il y a bien une concordance entre *Félicité* et *Mascaret*, aura été occupée durant quarante sept années.

### Généalogie Mascaret

Félix ca 1817 – 22/2/1894 (*Félicité, Matoury*) & 19/7/1850 (**Tour de l'Ile**) Adélaïde **Netta** ca 1811 – 29/8/1896 (*Félicité, Matoury*)

## En 1860

- Habitation **Gaffa** aux époux Thélémaque Gaspard

Les époux Thélémaque, cultivateurs en 1860 sur l'habitation Tigamy, achètent le 9 mars 1860 cinq hectares de terrain. Ils décèdent tous les deux sur leur habitation respectivement en 1865 et 1889. En 1895, Michel Ward décède sur cette habitation *Gaffa* qui appartient, d'après l'acte<sup>105</sup> de son décès, à Pierre Joanna.

### Généalogie de Thélémaque

Gaspard ca 1801 – 24/5/1865 (**Gaffa**) & 4/1/1856 (**Tour de l'Ile**) Geneviève **Brabant** ca 1817 – 1/3/1889 (**Gaffa**)

## Entre 1855 et 1857

- Terrain à **Pauline Duchange**

C'est sur un terrier de 1857<sup>106</sup> que le nom de Pauline Duchange est inscrit. Son époux, Jules Tellet<sup>107</sup>, décède en 1907 à Matoury au quartier Mortium peut être sur ce terrain de 10 hectares anciennement acheté.

105 Anom, acte n°4 des décès de Matoury en 1895.

106 AT Guyane, 3 P8, terrier n° 419 du 28 mars 1857.

107 1900, 1904, conseiller municipal à Matoury.

### Généalogie Duchange

Pauline ca 1816 - ? & Jean

- Auguste ca 1833 – 11/7/1883 (*St Laurent du Maroni*)

Pauline ca 1816 - ? & 26/1/1855 (*Ile de Cayenne*) Jules **Tellet** ca 1837 – 26/7/1907 (*Mortium*)

Zéphirin ca 1823 – 26/8/1862 (*Cayenne*)

### 3. Le terrain, les bâtiments et les productions de la Levée

Un terrier daté de 1817 indique la ligne séparative entre les terrains de *Courbary* et de la *Lévée*. Elle se situe au niveau de la crique Courbary.



(AT Guyane, plan terrier de 1817)

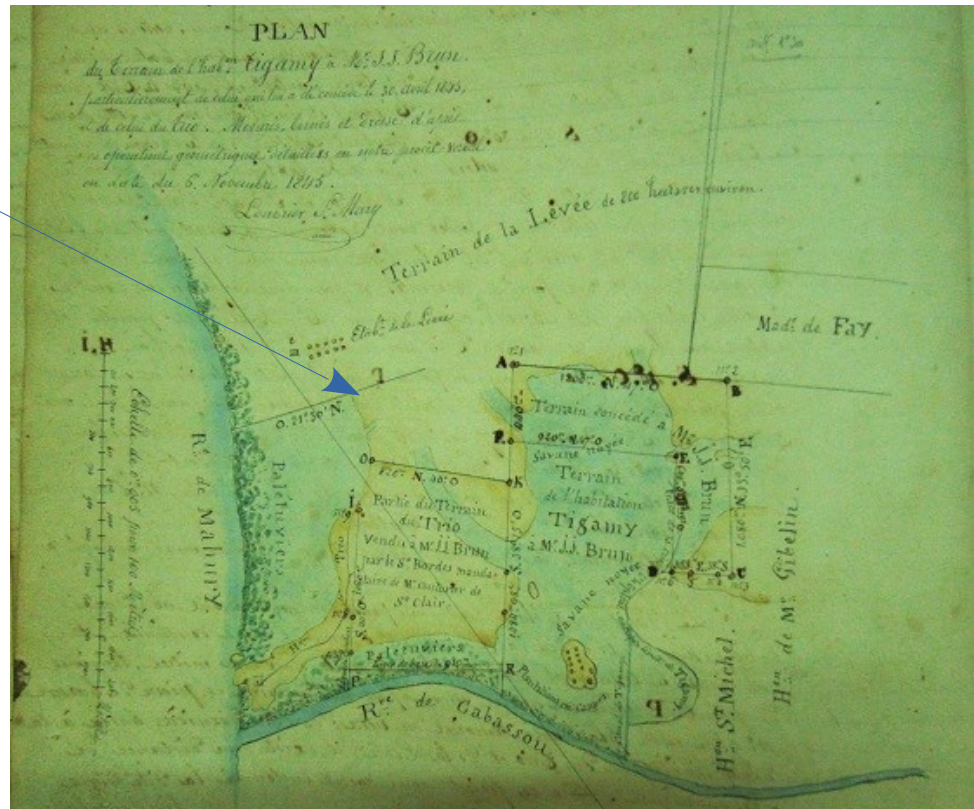
A En lignes ABC désignant les anciennes bornes de l'habitation la levée

« les lignes ABC désignent les anciennes bornes de l'habitation la levée »

## Christian Lamendin – Avril 2023

La comparaison des cartes de 1832 et 1771 nous indiquent des emplacements différents pour les bâtiments de l'habitation. On peut donc penser à une nouvelle habitation créée par Anfray et Berger au lieu actuel, celui de 1832.

Limite de la  
Levée



(AT Guyane, terrier de 1845)

Ce terrier explicite l'évolution du terrain de Macaye. A une date indéterminée mais sans doute postérieure à 1777, année du décès de Marguerite Rose Macaye, le terrain est partagée en deux parties. L'une formera l'habitation *la Levée*, l'autre partie donnant l'habitation *le Trio*<sup>108</sup>.

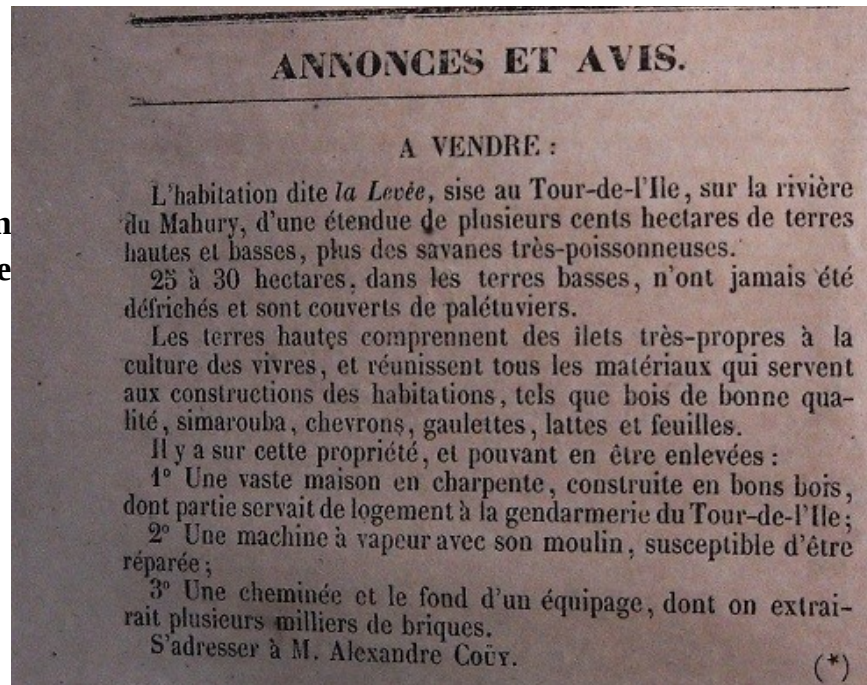
. Une partie formera,

En 1845, la superficie de *la Levée* est de 800 hectares. En 1942, elle est encore de 532 hectares d'après l'annonce parue dans le journal officiel de la Guyane de 1942.

<sup>108</sup> Cette habitation sera traitée dans le chapitre II des habitations de la crique Fouillée.



(Gallica, bulletin  
officiel de la Guyane  
de 1860)



Lors de la mise en vente de l'habitation en 1860, à priori sans résultat, la superficie est évaluée sans précisions à plusieurs centaines d'hectares.

Concernant les productions, les différents recensements consultés nous indiquent :

**En 1737 :**

- **Descoubland et Marguerite Macaye**, 6 esclaves, 3000 pieds de cacaoyers âgés d'un an, 200 pieds de caféiers non rapportant, 2 quarrés de manioc, 100 pieds de bananiers.

**En 1822 :**

- **Anfray et Berger**, 91 esclaves, 25 quarrés de cannes à sucre, 10 quarrés de manioc, 300 caféiers, 25 mules et mulets, 3 ânes et ânesses, 40 gros bétail, 40 brebis et béliers, 36 quarrés cultivés.

**En 1832 :**

- **Berger et cie**, 156 esclaves, sucre, manioc et vivres.

**En 1861 :**

- **Alexandre Coüy**, 4,25 hectares, rocou et vivres.

## Christian Lamendin – Avril 2023

En 1801, l'inventaire pour la vente de *la Levée* indique dorénavant une production unique de coton sur des terres desséchées. On y trouve :

« Une case de vingt neuf pieds de long sur 18 de large, les galeries comprises, fourches en terre et couverture en paille. [...] Une case servant de manufacture [...] deux moulins à coton à deux passes en mauvais état<sup>109</sup>»

Vingt années plus tard, en 1822, on abandonne la culture du coton pour celle de la canne à sucre. Du manioc est également produit pour nourrir les nombreux esclaves de l'habitation. On peut noter le nombre important de mulets employés. Ils sont, sans doute, affectés au fonctionnement du ou des moulins à sucre.

En 1828, François Berger et Jean Baptiste Coüy achètent<sup>110</sup> une partie des terres de l'habitation voisine *le Trio* à Adolphe Lazare Couturier de Saint Clair afin d'augmenter la superficie des champs de cannes à sucre.

Le nombre d'esclaves s'accroît et l'on produit toujours du sucre en 1832. Le moulin à sucre est alors actionné par une machine à vapeur. Cette machine sans doute payée comptant ne fait pas l'objet d'une avance remboursable comme sur *Sautro*.

La fin de l'esclavage en 1848 amène sans doute au déclin de l'habitation. Ainsi, en 1860, on y trouve

« 2° Une machine à vapeur avec son moulin susceptible d'être réparée »

3° Une cheminée et le fond d'un équipage dont on extrairait plusieurs milliers de briques<sup>111</sup>»

La sucrerie est donc bien abandonnée et comme sur de nombreuses anciennes habitations sucrières, on les démontent pour en vendre les briques. Sur l'habitation *Sautro*, la cheminée a disparue !

En 1861, seuls 4,5 hectares sont cultivés d'après le recensement.

## Conclusion

De nos jours, les vestiges de la sucrerie et les traces des canaux de dessèchement sont toujours visibles sur le terrain parmi la végétation qui a repris ses droits.

---

109 AT Guyane, acte notarié de l'an 9, notaire Robert, 1 Mi 308.

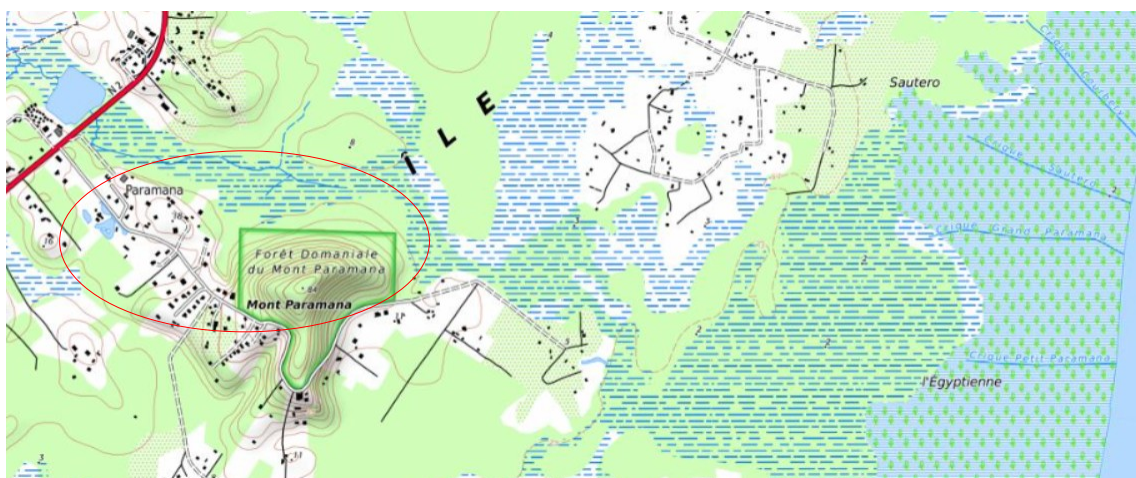
110 AT Guyane, acte notarié du 17 décembre 1828, notaire Brun, 1 Mi 253.

111 Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1860.



# Habitation Paramana

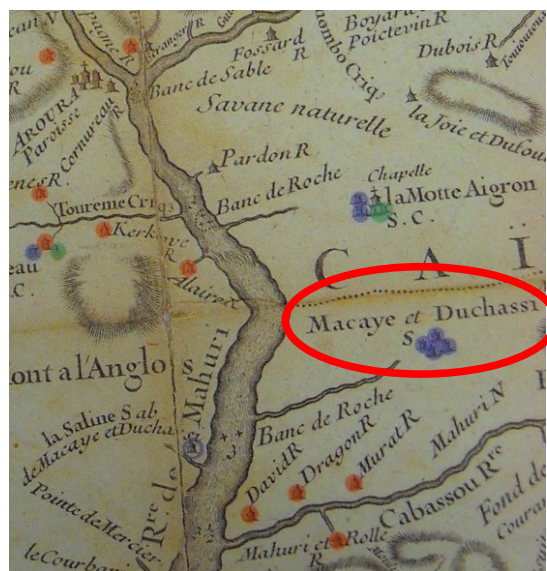
## 1. La situation géographique



(Géoportail, carte IGN 2023)



1717



1729



1771

n°66 : **Paramana** à Molère et compagnie

n°60 : Sautereau

Notre lieu est géographiquement remarquable puisqu'il constitue un petit mont au milieu de plaines inondées ou inondables. Dans les premiers temps, il pouvait se nommer Touyouyou.

Le 7 octobre 1714, le gouvernement accorde à Antoine Macaye (1685-1730) la concession de notre terrain. Ses limites ont toujours été difficiles à cerner par l'absence de plans trouvés.

## 2. Les habitants

En 1722, Antoine Macaye s'associe avec Alexandre Moreau de Chassy pour y commencer une sucrerie.

M <sup>r</sup> Antoine Macaye conseiller	61	.. 4 ..	2 ..	Sucrerie	.. 15 ..	13 ..
M <sup>ad</sup> Françoise Lavoine	34	Commencement de la Sucrerie avec M <sup>r</sup> de Chassy	.. 14 ..	.. 17 ..		
M <sup>r</sup> Louis Moreau de Chassy	41					

(Anom, recensement de 1722, C14 vol 13, folio 277)



## Christian Lamendin – Avril 2023

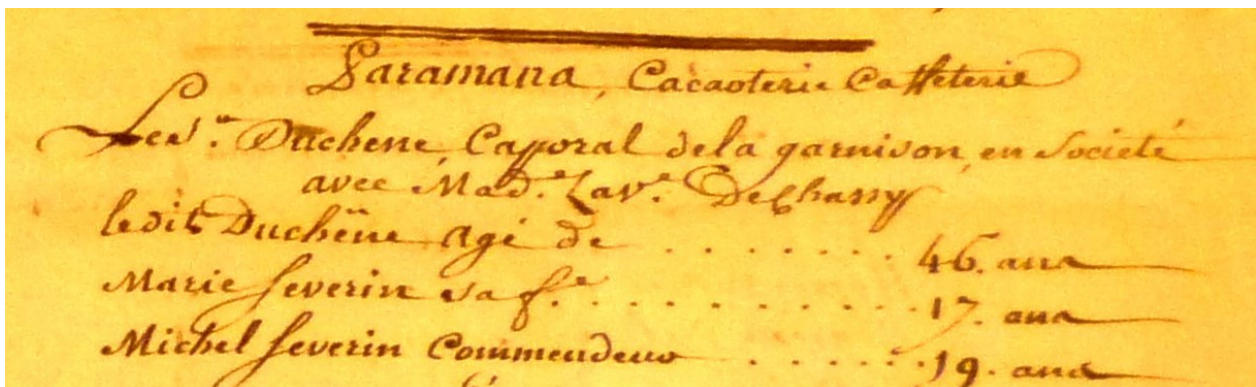
Nous retrouvons la trace de cette sucrerie dans un document listant les devenirs des sucreries existantes en 1732.

### « 8- *Paramana*

*Cette sucrerie qui avait été en société entre les feux Sr du Chassy et Macaye fut partagée et la partie échue à la dame Duchassy après avoir existé quelques années en petite sucrerie a été abandonnée pour former une société avec le Sr Coutard sur la petite rivière d'agami<sup>112</sup>. »*

Entre temps, le partage du terrain en 1728<sup>113</sup> aboutit à la cession de *Paramana* à Alexandre Moreau de Chassy (ca 1690- ca 1734).

Nous avons ainsi, dans le recensement de 1737, l'habitation *Paramana* à la veuve de Chassy en société avec Duchesne, caporal. La sucrerie n'existe plus remplacée par une cacaoterie, caffeterie.



### (Anom, recensement de 1737, C14 vol 16 folio 383)

Il s'ensuit alors une longue période durant laquelle le terrain est abandonné. Puis en 1771, Antoine Alexandre de Chassy demande au gouvernement de lui attribuer de nouveau la concession du terrain de *Paramana*. Il le vend aussitôt à la société Oblin (devenue par la suite Vaudeuil) représentée par Molère, habitant de Guyane.

« 4° *Paramana*. Ce terrain situé sur la rive gauche de la rivière de Mahury faisait encore partie des biens de la famille Duchassy. Il est entré dans la société Oblin

112 Anom C14 vol 15 folio 166 , lettre de Lacroix de novembre 1774, Situation en 1774 des sucreries existantes en 1732.

113 AT Guyane, terrier de 1771.

## Christian Lamendin – Avril 2023

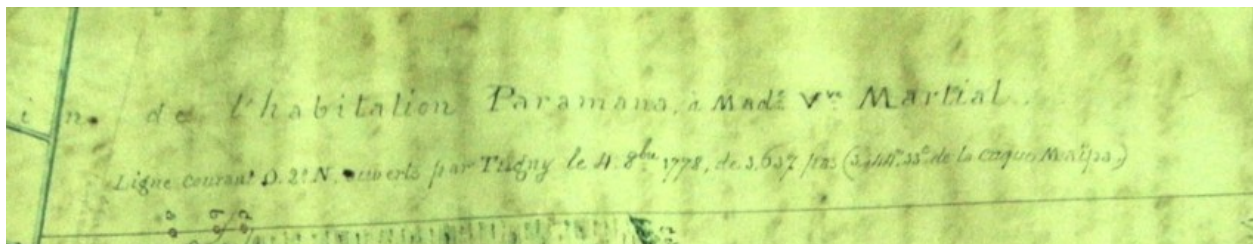
*représentée alors par le citoyen molère pour la somme de 8000 suivant le résultat d'acquisition du 21 octobre 1771. Le terrain est inculte.<sup>114</sup> »*

Que devient le terrain ? On ne le sait pas mais le 16 avril 1809, Gabriel Ménard (1740-1810) achète aux enchères le terrain toujours à la société Oblin. Son fils Jean Antoine, hérite de son père. En 1827, une vente aux enchères organisée sans doute pour régler sa succession permet à Michel Favard d'acquérir le terrain de Paramana.

Ce dernier revend<sup>115</sup> le terrain en 1829 à et à Emile Martial. Ces derniers sont aussi propriétaires de l'habitation contiguë dite *Sautro*.

Après le décès d'Emile Martial en 1830 et pour régler le devenir de sa société conjointe avec Jacques Hippolyte Paul, une vente<sup>116</sup> en licitation a lieu en 1838. C'est la veuve Martial, Perette Chartier, qui devient l'adjudicatrice de notre terrain.

Par la suite, en 1861, nous trouvons sur un terrier le nom de la veuve Martial associé à celui de son habitation de *Paramana*.



### (AT Guyane, partie du plan de l'habitation Sautro de 1861)

De nos jours, la plus grande partie du terrain appartient à l'état d'après le cadastre.

## 3. Le terrain, l'habitation et les cultures

### 3-1 Le terrain

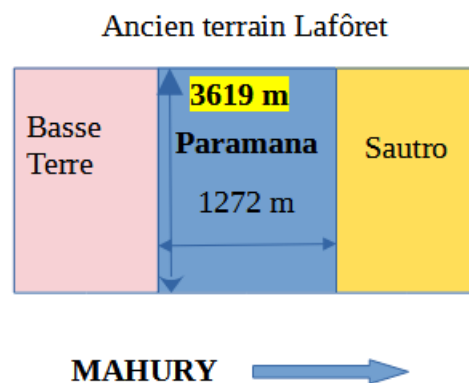
Ses dimensions seraient de 1272 mètres de largeur sur 3619 mètres de profondeur borné par le terrain de *Basse Terre* et celui de *Sautro*.

---

114 AT Guyane, document du 12 germinal an 8 sur la société Oblin.

115 AT Guyane, acte notarié du 30 Juin 1829, notaire Brun.

116 AT Guyane, acte notarié du 8 septembre 1838, notaire Condéry.



Sur la carte de Siredey de 1832, il est confondu avec celui de *Sautro*.



### 3-2 Les cultures

Au tout début, nous avons une production de sucre avec la présence d'une sucrerie entre 1722 et un peu avant 1737. Puis, on y a produit du café et du cacao avant que le terrain ne devienne inculte.

Avec le rachat par Paul et Martial en 1829, on retrouve une production de cannes à sucre pour la sucrerie implantée sur Sautro. L'acte de vente de 1838 indique :

- 30 quarrés de bonnes terres desséchées
- 6 pièces de cannes à sucre
- 100 touffes de bananiers sur les digues des canaux



### 3-3 les bâtiments

(Dessingy, 1771)



Des bâtiments, colorés en rouge sont dessinés sur le flanc du Mont Paramana à mi hauteur dans le prolongement de la crique Paramana sur la carte de 1771. Vraisemblablement, ils sont positionnés sur l'ancienne sucrerie de 1722.

### Conclusion

Afin de compléter l'histoire de l'habitation *Paramana*, des recherches aux archives sont encore nécessaires ainsi que des recherches sur le terrain. L'urbanisation de cette zone de terrain progresse, il est donc nécessaire de découvrir les vestiges de cette ancienne sucrerie. De même, il serait intéressant de réhabiliter le chemin qui menait autrefois à l'habitation *Sautro*.

## Conclusion du chapitre I

Ce premier chapitre, sur les habitants de la rive gauche du Mahury, est le premier d'une série de cinq chapitres relatant la formation de la commune de Matoury. Les terres situées aux confluences du Tour de l'Île et de la crique Fouillée sont les premières colonisées un peu avant l'année 1700. Puis nous avons, dans la partie centrale de notre territoire étudié, l'installation de habitation à Lamotte-Aigron en 1713.

Par la suite, de nouveaux propriétaires s'implantent et d'autres disparaissent sans descendance. Les premiers terrains concédés par le gouvernement se revendent ou se scindent en de plus petites parcelles et à la veille de l'abolition de l'esclavage de 1848, nous avons toujours la présence de grandes propriétés plus ou moins exploitées.

La culture de la canne à sucre donne lieu à la création de plusieurs sucreries dont les dernières en activité (*Sautro* et *la Levée*) utilisent des machines à vapeur.

Après 1848, les esclaves deviennent libres. Après une certaine période de transition (3 années et plus), ces dernières deviennent, pour certains d'entre eux, propriétaires de parcelles de terrains vendues issues principalement du démantèlement des habitations de *Sautro* et de *la Levée*.

Durant un quart de siècle, la population reste établie sur place mais la nouvelle génération migre sur Cayenne ou se livre aux activités de l'orpaillage. Vers les années 1870, le bourg de Matoury se crée sur les anciennes terres de l'habitation *la Levée* pour devenir pleinement une commune en 1891.

Ce passé historique d'environ trois cents années a laissé ses traces dans le paysage de notre commune. La végétation a bien sûr repris ses droits sur les berges du Mahury, anciennement desséchées par des canaux, mais les vestiges des petites et grandes habitations y sont toujours présents. Ils sont le témoignage du travail des anciens esclaves et des présences des anciennes familles des nouveaux libres qui formeront le bourg de Matoury.

Certains des anciens chemins parcourus par nos anciens habitants continuent d'exister comme la route de Stoupan, le chemin de Morthium et le chemin de la Levée tandis que celui qui relie Stoupan à Sautro par Paramana a disparu.

Un beau projet serait sa réouverture permettant ainsi une mise en lumière du passé historique de notre commune de Matoury.

## Index

### Noms de personnes

<b>A</b>		Castor Joacin ou Joachin	187
Abranches Frédéric Magnus	47	Chartier Perrette (veuve Martial)	158, 199
Anfray Charles	182	Chatellier Jean Jacques	90
Askan Archange	187	Cherrier Jean Georges	186
Augustate Marie Claire	159	Clément Pierre	27
Aypo Michel	186	Colomb Christophe	133
<b>B</b>		Compère Césaire	187
Bacca Louis	162	Conama	82
Bala dit Balarouge	111	Constant Adrien	31, 35
Bâlé Jean Baptiste	28	Constant Marie Léonide	32
Baraly Jean Baptiste	109	Coüy Jean Baptiste	182
Baraly Toussaint	109	Coüy Alexandre	182
Baraly Fanny	109	Costuel André Charles Louis	96
Baraly (famille)	110	Couturier de Saint Clair Adolphe L.	195
Baraly Christine Prothée ou Prothe	110	Cressan Jean Baptiste	186
Barrat Auguste César	128, 138	<b>D</b>	
Barrat Ernest	139	Dalis Jean	165
Bayer Chrétien Frédéric Vuillaume	46	David Pierre Félix Barthélémy	28
Bayou Joseph	189	David Pierre	152
Beauregard (le Breton) Charles René C.	159	Décampe Seigneur Paul	150
Berger François	182	Dechassy Moreau Alexandre	197
Bernard Eugène	160	Dejean François	96
Binder Louis	114	Descoublant Jean Gabriel	181
Boquillon Alphonse	44	Dispost Prosper	189
Bordes Jean Baptiste Palermo	44	Douillard Etienne	114
Bordes Jean Irénée	44, 48	Duchange Pauline	191
Boucari (famille)	80	Dublin Raymond	161
Bosson Antoine	150	Duchaufour de Thorinville Louis Armand	
Bosson (famille)	181	Parfait	182
Bremond Michel	138	Duchesne	197
Brouck Malborough	189	Dupoy Jean John	29
Brun Augustine (épouse Déchamp)	90	<b>E</b>	
Brun Eugénie (épouse Déchamp)	90	Estoupan Jean François Pierre (de Villeneuve)	28, 35
Buraud Jean	27	Eutrope Pierre Edouard	129
Burgo dit Mercier Jean	148	<b>F</b>	
<b>C</b>		Favard Michel	138
Calbaro (famille)	62	Flotte Urbain David	134
Carmin Marcelline	116		

## Christian Lamendin – Avril 2023

Fontaine Marie Françoise	27	Manard Janvier	142
France Léopold	36	Mathurin Jean Baptiste	96
France Zémire	29	Mathurin Frédéric Clet	96, 97, 101
Frontin Pierre	96	Martial Emile Nicolas	159
<b>G</b>			
Garrus Jean Baptiste	90	Martyr Pierre Louis	165, 174
Garrus Victorine	90	Martyr Frédéric	165
Garus Zéphérine	133	Mascaret Félix	190
Génus Anne Marie	90	Ménard (dite) Arsène	186
Génus Suzanne	90	Ménard Gabriel	199
Gilert Pierre	90	Milan dit Nioutte Théodore	185
Gouachy Joseph	188	Morgues Pierre	124
Groyer Françoise	118	<b>N</b>	
Guérin Apollinaire	132	Nelson (famille)	98
Guérin Félix Saturnin Guillaume	132, 135	Nelson Constantin	33, 36
Guillot Marguerite	118	Nelson Léopold Moïse	33
Guy Antoine	160	Nelson Nina	33
<b>H</b>			
Hipos Stanis et André	49	Noleau Antoine	96
<b>J</b>			
Janvier Pierre	63	Norvins Thérèse	162
Jeuguendy Adrien	97, 101	<b>O</b>	
<b>L</b>			
Laborieux Auguste	49	Oblin (société)	198
Laborde Saubade Joséphine (Veuve Ménard)	127, 138	<b>P</b>	
Lagrange Jean Marie	138	Pagara (famille)	81
Lalanne (mineurs)	128	Pain Jean Joseph	103
Lamarilof Etienne	128, 163	Panel (famille)	115
Lamaritrop Elysée	163	Pardon (Aimé Monvial dit)	
La motte Aigron François	118	Paul Hippolyte André	159
Latourbe Félix	96	Picard Jean Pierre	161
Lebois (famille)	66	Pogeote (dite) Marie Victoire Adélaïde	190
Lemonnier Théodore Honorat	114	Polux ou Pollux (famille)	78
Lhermitte Marguerite	150	Poteau Jeanne Marie	129
Limal Victor	127	<b>R</b>	
Logois Louis Félix	109	Redon Rosily Victor	133, 141
Logois Louis Dominique	109	Reveillot Magdeleine	43, 49
Lorins Alexandre	162	Robert Antoinette (épouse Paul Jacques Hippolyte)	138
Lubin Lupé Jean	127	Rosilette Rosilette	134
<b>M</b>			
Macaye Antoine	197	Royer Prosper Aimée Albert	135
Macaye Marguerite Rose (épouse Descoublant)	182	<b>S</b>	
		Sazou Marie Victoire	128, 163
		Sautro Christine	110
		Séminil Marcel	185
		Severin ou Servin Joseph	131
		Simiany Palamède	29
		Sonel Hermine (veuve Nelson Michel)	97

## Christian Lamendin – Avril 2023

<b>T</b>			
Tanguy Eulalie (dite)	132, 136	Toussaint Jacob	167, 186
Terrin Louis Joseph	92	Trillet Jean	41
Thélémaque Gaspard	191	Trochimara (famille)	79
Thoulouse Guillaume Antoine	28	<b>U</b>	
Thoulouse Louise Elisabeth	29	Ursleur Joseph	95, 99
Tourdil Jérôme	92	Ursleur (famille)	100
Toussaint (famille)	167	<b>V</b>	
		Voiry Marie Catherine (veuve Raphet)	127



## Index

### Noms des habitations

Basse Terre	137	Le Mépris	160
Bagou	188	Le Présent	163
Bonne Espérance	165	Les deux sœurs	63
Crique force	148	L'Occasion	67, 89
Dalis	165	Mascaret	190
Descoublandière	181	Mondésir	131
Dicoty	186	Monsi	96
Félicité	190	Mont Saint Bernard	96
Gaffa	191	Paramana	195
Inde Orientale	52	Pardon	26
La Caroline	189	Saint Louis	63
La Famille	189	Saint Marcel	185
La Jamaïque	162	Saint Raymond	161
La Joséphine	40	Sainte Adélaïde	162
La Levée	179	Sainte Anastasie	97
La Marie Louise	134	Sainte Catherine n°3	159
La Marie Louise	185	Sainte Christine	111
La Mariette	167	Sainte Elisabeth	162
La Mothe ou Lamotte	108, 118	Sainte Hélène	186
La Philippine	68, 103	Sainte Marguerite	187
La Politique	136	Sainte Rose	33
La Providence	113	Sainte Rosette	160
La Victoria	163	Sainte Suzanne	90, 99
L'Egyptienne	126	Sautro	154
L'Union	161	Tigamy	68
Le Castor	187	Trop Cher	31
Le Contrat	189		

## Table des matières

<b>PROLOGUE</b>	page 2
<b>La commune de MATOURY</b>	page 3
1 Sa localisation	page 3
2 Son origine administrative	page 4
3 Sa population	page 8
4 Son bourg	page 11
4-1 L'église	page 12
4-2 La mairie	page 14
4-3 L'école	page 16
<b>CHAPITRE I</b>	page 18
Les cartes	page 19
<b>L'habitation Pardon n°70</b>	page 26
<b>L'habitation Trop Cher n°69</b>	page 31
<b>L'habitation la Joséphine n°68</b>	page 40
<b>L'habitation l'Occasion n°67</b>	page 89
<b>L'habitation à Joseph Ursleur n°66</b>	page 95
<b>L'habitation la Philippine n°65</b>	page 103
<b>L'habitation Lamothe à Logois n°64</b>	page 109
<b>L'habitation la Providence à Douillard n°63</b>	page 113
<b>L'habitation Lamothe ou Lamotte à Lamotte-Aigron</b>	page 118
<b>Les habitations l'Egyptienne, Mondésir, la Politique n°62</b>	page 126
<b>L'habitation Basse Terre à Redon n°61</b>	page 137
<b>Habitants et habitations du Courbary</b>	page 147
<b>L'habitation Sautro n°60</b>	page 154
<b>L'habitation la Levée n°39</b>	page 179
<b>L'habitation Paramana</b>	page 196
<b>Conclusion</b>	page 202
<b>Index noms des personnes</b>	page 203
<b>Index noms des habitations</b>	page 206